

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ACTION PUBLIQUE DES CERCLES DE FERMIÈRES (1941-1966)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
JÉRÔME LUSSIER

AOÛT 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, madame Yolande Cohen, qui a su m'épauler et me guider à travers ces trois années. J'aimerais ensuite remercier ma famille : ma mère, mon père et ma sœur. Merci ma sœur d'avoir bien voulu me guider dans la mise en page. Merci à vous d'avoir cru en moi et de m'avoir écouté parler sans même toujours comprendre où allaient mes idées. Également merci à mes amis qui ont été à l'écoute malgré le nombre de points d'interrogation parfois très élevé. Un merci tout spécial à mon amie Lucie pour la relecture du travail.

Je tiens aussi à souligner ma gratitude envers le comité de sélection des bourses du département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal ainsi que le comité de sélection de la bourse Madeleine-St-Martin en histoire canadienne ou québécoise. Merci à ces gens qui ont su m'aider financièrement.

J'aimerais remercier l'ensemble des Fermières avec qui j'ai eu la chance de discuter, soit par une visite à leur local ou lors de leur congrès annuel. Un merci tout spécial à madame Marie Parent, présidente provinciale de l'organisation des Cercles de Fermières, sans qui je n'aurais pas eu un public aussi large et attentif à mes recherches.

Enfin, j'aimerais remercier chaleureusement le Cercle de Fermières du Bout-de-l'île, situé dans la Pointe-aux-Trembles sur l'île de Montréal. Vous m'avez été d'une aide incroyable et d'une écoute formidable : je vous en remercie sincèrement. Vous comprendrez que je ne peux pas toutes vous nommer et bien qu'on nous enseigne à rester détachés de notre sujet de recherche, je vous remercie pour vos recettes et vos cafés.

DÉDICACE

*À ma famille et mes proches,
Aux Cercles de Fermières,
Aux Fermières du Bout-de-l'île.*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – CERCLES DE FERMÈRES ET FÉMINISMES : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, MÉTHODOLOGIE ET CORPUS.....	6
1.1 – Bilan historiographique	6
1.1.1 – Histoire des femmes et des associations féminines rurales	6
1.1.2 – Les Cercles de Fermières : historiographie	11
1.1.3 – Débat entre Micheline Dumont et Yolande Cohen	18
1.1.4 – Quelques mots sur les féminismes.....	20
1.1.4.1 – Féminisme chrétien.....	21
1.1.4.2 – Féminisme maternel.....	24
1.2 – Méthodologie et corpus	26
1.2.1 – Problématique	26
1.2.2 – Division du texte	27
1.2.3 – Corpus de sources	28
1.3 – Conclusion	32
CHAPITRE 2 – IMPLICATION SOCIALE DES CERCLES DE FERMÈRES : ŒUVRES SOCIALES ET PAROISSIALES.....	34
2.1 – Construire une organisation aux nombreuses ramifications	36
2.1.1 – Le plus important regroupement de femmes : un poids démographique.....	36
2.1.2 – Le social pour financer le social	39
2.1.3 – Les valeurs sociales des Cercles de Fermières	42
2.2 – L’action des Cercles dans les œuvres paroissiales et sociales	48
2.2.1 – Les dons aux hommes d’Église.....	49
2.2.2 – Une implication internationale.....	52
2.2.3 – Les dons à l’église paroissiale.....	54
2.3 – Conclusion	54
CHAPITRE 3 – DE L’INTERNATIONAL AU PROVINCIAL : LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CERCLES DE FERMÈRES.....	57
3.1 – Les Cercles dans l’Association mondiale des femmes rurales	58
3.1.1 – L’Association mondiale des femmes rurales et son fonctionnement	59
3.1.2 – La participation aux congrès internationaux.....	60
3.2 – La revendication d’un drapeau canadien et l’ancrage canadien-français	64
3.2.1 – Le discours des Fermières à l’égard d’un drapeau canadien	65
3.2.2 – Retour sur le traditionalisme canadien-français.....	72

3.3 – Mémoires, référendum et Charte : une redéfinition	77
3.3.1 – Commission Massey	78
3.3.2 – Commission Parent	81
3.3.3 – Commission Bird	86
3.3.4 – Référendum.....	91
3.3.5 – Charte	93
3.4 – Conclusion	98
CHAPITRE 4 – LES CERCLES DE FERMIERES ET LA PRATIQUE DES ARTS DOMESTIQUES.....	101
4.1 – Le renouvellement des arts domestiques par les Cercles	104
4.2 – La société Coopérative des Arts domestiques du Québec : la pointe de l’iceberg coopératif	107
4.2.1 – La société Coopérative des Arts domestiques du Québec	107
4.2.2 – L’esprit coopératif au sein des Cercles.....	109
4.3 – La diversification des arts domestiques.....	112
4.3.1 – L’artisanat textile.....	112
4.3.2 – Les sciences culinaires	117
4.3.3 – Les sciences ménagères	124
4.4 – Conclusion	128
5 – CONCLUSION	130
BIBLIOGRAPHIE	135

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1, Extrait du communiqué des Cercles de Fermières quant à l'adoption d'un drapeau canadien libre de toutes allégeances dans *La Presse*, 24 mars 1953, p. 73.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1, Répartition du nombre de cercles et de Fermières en fonction des Fédérations selon le rapport annuel de 1951, p. 39.

Tableau 2.2, Dons en argent provenant de la Fédération 10 (Rouville, Brome, Shefford) destinés à la bourse sacerdotale, p. 53.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACWW : Associated Country Women of the World
AFÉAS : Association féminine pour l'éducation et l'action sociale
AMFR : Association mondiale des femmes rurales
BAEQ : Bureau de l'aménagement de l'Est du Québec
BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CED : Cercles d'économie domestique
CFQ : Cercles de Fermières du Québec
CVFA : Conseil de la vie française d'Amérique
FNSJB : Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
JOCF : Jeunesse ouvrière catholique féminine
LGBTQi : Lesbienne, Gai, Bisexuel, Transgenre, Queer, intersexuel
MLCW : Montreal Local Council of Women
NCWC : National Council of Women of Canada
ONF : Office National du Film
UCC : Union catholique des cultivateurs
UCF : Union catholique des fermières
UCFR : Union catholique des femmes rurales
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectifs d'étudier l'action publique des Cercles de Fermières durant la période de l'après-guerre, une thématique peu abordée dans l'historiographie. Cette période qui commence avec la publication de *La revue des Fermières* en 1941 s'achève avec la transformation des Cercles en un organisme autonome en 1968. Par action publique, j'entends montrer les différentes interventions des Cercles dans les instances paroissiales jusqu'aux représentations en faveur d'un drapeau canadien et en passant par la présentation de mémoires aux grandes commissions royales d'enquête. De cette façon les Cercles affirment la présence des femmes à différents niveaux de la sphère publique durant une période où peu de femmes y sont représentées. À ce titre, on s'interrogera sur la nature de leurs représentations dans les discours qu'elles proposent.

Pour procéder à l'analyse de leurs discours, j'ai dépouillé plus de 250 numéros de revues publiées par les Cercles de Fermières ou leurs associés sur près de trois décennies. J'ai également dépouillé les mémoires qu'elles ont présentés à trois Commissions royales d'enquête (*Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada*, *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* et *Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*) pour étudier leur conception des enjeux du temps. Pour ce faire, le présent travail a été divisé selon trois thématiques : sociale, politique et artisanale. Ainsi, le mémoire s'intéressera aux préoccupations des Cercles de Fermières concernant l'implication sociale des femmes dans leurs paroisses, aux sphères de leur action politique et de leur action économique (en particulier grâce au travail artisanal).

Cette recherche se veut une contribution originale à l'implication publique des Cercles de Fermières dans un monde rural en rapide mutation, durant une période où les femmes n'ont que peu de place dans l'espace public.

Mots-clés : rurales, femmes, féminine, fermières, moderne, social.

ABSTRACT

The objectives of this thesis are to examine the public activities of the Cercles de Fermières during the postwar period, a topic that has received little attention in historiography. This period, which begins with the publication of *La revue des Fermières* in 1941, ends with the transformation of the Cercles into an autonomous organization in 1968. By public action, I mean the Cercles de Fermières' various interventions, ranging from their involvement in parish institutions to their advocacy for a Canadian flag, as well as the submission of briefs to major royal commissions of inquiry. In this way, the Cercles de Fermières asserted women's presence at various levels of the public sphere during a period when few women were represented there. In this regard, we will examine the nature of their representations as reflected in the discourse they put forward.

To analyze their discourse, I examined more than 250 magazines published by the Cercles de Fermières or their affiliates over nearly three decades. I also examined the briefs they submitted to three Royal Commissions of Inquiry (*Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences*, *Royal Commission of Inquiry on Education in the Province of Quebec*, and *Royal Commission on the Status of Women in Canada*) to study their perspectives on the issues of the time. To this end, this study has been organized around three themes: social, political, and artisanal. Thus, this thesis will examine the Cercles de Fermières' concerns regarding women's social involvement in their parishes, the spheres of their political activity, and the spheres of their economic activity (particularly through artisanal work).

This research aims to be an original contribution to the public engagement of the Cercles de Fermières in a rapidly changing rural world, during a period when women had little presence in the public sphere.

Keywords: rural, women, feminine, farm women, modern, social.

INTRODUCTION

En 1915, le Québec voit naître une organisation de femmes rurales qui se donne pour nom les Cercles de Fermières. Inspirées par l'exemple des Women's Institute de l'Ontario, des femmes ont fondé des Cercles d'abord au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ensuite dans la région de Québec et en Abitibi-Témiscamingue, puis dans la plupart des régions rurales. C'est ainsi que *La revue des Fermières* relate :

En 1915, les Cercles de Fermières furent organisés dans la Province de Québec. Dès cette époque, nos gouvernants avaient à cœur d'enrayer l'exode rural. Ils reconnaissent que la femme joue un rôle tellement important au foyer du cultivateur qu'on ne saurait trop faire pour s'assurer sa collaboration et son influence¹.

Bien que les Cercles de Fermières soient une organisation exclusivement féminine, deux agronomes, Alphonse Désilets et Georges Bouchard², en revendiquent la création auprès du ministère de l'Agriculture : les Cercles « [...] sont constitués pour permettre aux femmes rurales d'acquérir des notions d'économie domestique ou d'utiliser avec profit l'enseignement reçu dans les écoles ménagères »³. Dans la perspective du gouvernement, les Cercles de Fermières aideront également à coloniser les régions rurales du Québec et à faciliter la survie des colons sur la terre. Considérés comme un axe d'enracinement rural, les Cercles de Fermières se développeront néanmoins selon leur propre dynamique. C'est en partie l'objectif de ce mémoire : analyser les différents éléments qui conduisent les Cercles à maintenir leur autonomie organisationnelle face à l'État et à l'Église, en préconisant des activités caritatives qui leur sont propres. Ainsi, ce mémoire propose d'analyser les actions caritatives, politiques et artisanales des Cercles de Fermières durant une période peu connue de leur histoire, soit du début de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960.

En 1919, les Cercles de Fermières organisent leur premier congrès national et formulent leurs premières résolutions. L'une d'entre elles vise à demander l'aide du gouvernement provincial pour favoriser l'expansion de l'organisation : « Qu'une requête soit présentée à l'hon. J.-Ed. Caron,

¹ « Origine et développement des Cercles de Fermières », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 6.

² Madame Charles Gagné, *Une page d'histoire (1915-1965) des Cercles de Fermières*, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1965, p. 5.

³ Ghislaine Desjardins, « Les Cercles de Fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1940 », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 226.

ministre de l'Agriculture, demandant pour chaque Cercle de Fermières un octroi annuel de 50 \$ à 100 \$ proportionnel au nombre de membres de chaque Cercle »⁴. En réalité, et ce malgré les appuis des agronomes Désilets et Bouchard, les Cercles ne reçoivent que cinquante sous par membre jusqu'à concurrence de 25 dollars maximum par Cercle⁵. En 1927, après avoir exercé des pressions auprès du gouvernement, les Cercles obtiennent une majoration du montant maximum, le faisant bondir à 35 dollars⁶. C'est entre autres grâce à ces montants annuellement octroyés que les Cercles peuvent se développer localement.

Par ailleurs, pour permettre aux membres des Cercles d'acquérir des notions propices à l'amélioration de l'économie domestique, le premier organe officiel met en valeur certains sujets comme la cuisine économique, l'agriculture féminine ou encore la sociologie féminine⁷. Au-delà des chroniques, les Cercles reçoivent des biens matériels qui favorisent la survivance des familles en région rurale. Les Cercles qui en font la demande bénéficient par exemple d'œufs embryonnaires (jusqu'à concurrence de 360 œufs), de deux colonies d'abeilles (outils inclus), de graines de semences et d'une cinquantaine de framboisiers et de fraisiers⁸.

Au tournant des années 1940, les Cercles de Fermières n'ont plus de revue en propre : le dernier organe (*La bonne fermière et la bonne ménagère*) a cessé ses activités en janvier 1933⁹. Ce sont plus de 31 000 membres, réparties en 712 cercles, qui en septembre 1941 accueillent leur nouveau média écrit : *La revue des Fermières*¹⁰. Marqué par la Deuxième Guerre mondiale et la période d'après-guerre, l'organe de diffusion des Cercles permet aux Fermières de poursuivre leurs apprentissages et d'inculquer aux nouvelles générations l'importance de la terre.

Parmi les articles visant à répondre aux objectifs des Cercles de Fermières, se glissent des articles en lien avec la religion catholique. Les relations entre les Cercles de Fermières et l'Église sont de nature complexe. Les Cercles sont officiellement neutres et non confessionnels, ils ne sont donc pas sous l'emprise de l'Église¹¹. C'est pourquoi certaines analystes considèrent qu'ils sont,

⁴ « Communications officielles », *La bonne fermière*, vol. 1, n°1, 1920, p. 30.

⁵ Yolande Cohen, « Les Cercles de fermières : une contribution à la survie du monde rural », *Recherches sociographiques*, vol. 29, n°2-3, 1988, p. 319.

⁶ *Ibid.*, p. 321.

⁷ *Loc. cit.*, *La bonne fermière*, vol. 1, n°1, 1920, p. 2^e de couverture.

⁸ Yolande Cohen, *loc. cit.*, p. 320.

⁹ *La bonne fermière et la bonne ménagère*, vol. 14, n°1, 1933, 24p.

¹⁰ Yolande Cohen, *loc. cit.*, p. 325.

¹¹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas, Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 22.

d'une certaine manière, des créatures de l'État. Bien qu'on puisse noter la présence d'un aumônier dans certains Cercles, cette présence demeure facultative et laissée à la discrétion du cercle. Ajoutons à ceci que :

[...] les Cercles des fermières ne sont pas fédérés sur la base du diocèse qui est en quelque sorte la base territoriale du "royaume" de l'épiscopat. Surtout qu'en 1940 ils prendront la décision de se fédérer sur le modèle du district agronomique qui pourra rassembler des Cercles recouvrant plusieurs diocèses¹².

Au même moment où les Cercles adoptent le modèle de fédération du district agronomique, l'épiscopat québécois met sur pied l'Union catholique des Fermières (UCF). Malgré la résistance des Cercles de Fermières à se plier aux volontés de l'Église, la création de l'UCF divise les femmes entre elles et conduit à diminuer le nombre de membres des Cercles et, par conséquent, le nombre de regroupements. Avec la Révolution tranquille, la relation entre les Cercles de Fermières et l'Église s'estompe peu à peu : le nombre d'articles faisant référence à la religion catholique diminue, en plus de voir naître les premières étapes d'une réorganisation interne des Cercles. Nous chercherons donc dans ce mémoire à bien définir les rôles respectifs de l'État et de l'Église auprès des Cercles, pour mieux cerner la nature de leurs rapports.

Un autre élément que nous chercherons à identifier dans ce mémoire est la transformation organisationnelle des Cercles de Fermières, qui suit d'une certaine façon l'urbanisation accélérée du Québec. De ce fait, au début des années 1960, le monde rural est en crise dans l'Est du Québec et cela engendre une intervention nouvelle de l'État : « À tel point que l'on peut parler d'un Québec métropolitain industrialisé qui vit au rythme du compromis social fordiste et d'un Québec non métropolitain qui en est carrément privé »¹³. Voulant dès lors établir un équilibre au niveau des richesses entre Montréal et les régions rurales, le gouvernement québécois crée le Bureau de l'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)¹⁴. La division territoriale de l'époque indique que le BAEQ débute à la région du Kamouraska pour terminer à celle de Gaspé-Est, incluant les Îles-de-

¹² *Ibid.*

¹³ Jean-François Simard, « L'influence du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec dans le développement de l'administration publique québécoise », *Administration publique du Canada*, vol. 52, n°3, 2009, p. 461.

¹⁴ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Éditions Le Jour, 1990, p. 74.

la-Madeleine¹⁵. Avec la participation de la population concernée, ledit Bureau a pour mandat de stimuler et d'assurer un développement socio-économique dans les neuf comtés¹⁶.

Le Bureau de l'aménagement de l'Est du Québec aura un impact direct sur l'organisation des Cercles de Fermières. Au moment où le gouvernement fédéral se dote de la Loi sur l'aménagement rural et la remise en valeur des terres agricoles, et au moment où le gouvernement provincial met en place le BAEQ, les Cercles de Fermières accentuent leurs demandes¹⁷. Les relations complexes entre les Cercles de Fermières et le gouvernement provincial se traduisent finalement par un désengagement subventionnel de la part du gouvernement : les Cercles « [...] n'étant plus formés en majorité de membres ruraux ou pratiquant l'agriculture, il devient urgent [pour le gouvernement] de changer les critères d'attribution et de gestion des subventions »¹⁸. L'amalgame entre les objectifs des Cercles de Fermières et ceux du gouvernement du Québec, plus précisément ceux du ministère de l'Agriculture et de la Consommation, mène alors à une réorganisation des Cercles de Fermières.

En mai 1968, l'autonomie des Cercles de Fermières est réaffirmée. Les Cercles adoptent leur propre charte, qui vise à redéfinir et renforcer le rôle des femmes au foyer¹⁹. Ainsi, les années 1960 sont synonymes de changements majeurs, que nous tenterons d'élucider dans ce mémoire, en ce qui concerne les Cercles de Fermières. Affaiblis par la scission, ces derniers mettent à l'étude la possibilité de se joindre aux deux organisations de femmes rurales : les Cercles d'économie domestique (CED) et l'Union catholique des femmes rurales (UCFR)²⁰. Parce qu'ils ont déjà entamé une réorganisation interne, les Cercles de Fermières se retirent du processus de fusion en 1965. Ainsi, les CED et l'UCFR forment en 1966 l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)²¹.

Ces changements organisationnels traduisent la volonté des Cercles de garder une certaine autonomie face à l'État et à l'Église, et aux organisations de femmes rurales qui leur sont affiliées.

¹⁵ Clermont Dugas, « Le développement de l'Est du Québec de 1963 à 1972 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 17, n°41, 1973, p. 284.

¹⁶ *Ibid.*, p. 283-284.

¹⁷ Yolande Cohen, *op. cit.*, 1990, p. 74.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*, p. 78-79.

²⁰ Hâxan Bondu, *Mobilisation féminine et régionalité : trajectoire de l'Union catholique des fermières (UCF), des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1944-1976*, mémoire de maîtrise (MA), Université du Québec à Chicoutimi, 2023, p. 122.

²¹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas, Katy Tari, *op. cit.*, p. 54.

Nous aborderons dans ce mémoire l'histoire des Cercles de Fermières, un des regroupements qui rassemblent plusieurs dizaines de milliers de femmes issues de milieux ruraux et semi-urbains. Nous nous interrogerons sur les réalisations des Cercles de Fermières lors de ces trois décennies. En abordant trois thématiques, soit sociale, politique et artisanale, nous voulons examiner de plus près les contributions des Cercles de Fermières entre 1941 et 1966.

CHAPITRE 1 – CERCLES DE FERMIÈRES ET FÉMINISMES : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, MÉTHODOLOGIE ET CORPUS

1.1 – Bilan historiographique

Dans cette section, nous présenterons les recherches portant sur les Cercles de Fermières ainsi que les autres études et recherches qui gravitent autour de l'organisation. Dans un premier temps, il sera question de broser un portrait des monographies, des études, voire des synthèses, qui portent sur l'histoire des mouvements de femmes. L'analyse de ces ouvrages nous permettra d'acquérir une vision plus large à l'égard de cette branche historiographique de l'histoire des femmes. De plus, nous aborderons d'une manière concise les recherches analysant l'histoire des regroupements féminins dans la province de Québec, mais aussi dans la province de l'Ontario. Dans un deuxième temps, nous mettrons en lumière l'historiographie plus spécifique des Cercles de Fermières, soit ces travaux (monographies, mémoires et articles) qui, par leurs questionnements, ont amené à enrichir l'histoire de l'organisation. Dans cette section, nous voulons mettre à jour et regrouper les recherches portant sur les Cercles de Fermières, car depuis les années 1990 peu d'entre elles ont débordé le cadre des institutions académiques. Enfin, dans un troisième temps, nous nous interrogerons sur le caractère féministe des Cercles, tel que débattu par deux historiennes. Nous concluons cette section historiographique en dressant un bref portrait des féminismes.

1.1.1 – Histoire des femmes et des associations féminines rurales

L'histoire des femmes a permis l'étude des mouvements de femmes, en particulier des associations féminines actives dans le monde rural, encore peu connues au Québec. Ces travaux permettent de mieux comprendre leurs conditions de vie ainsi que leurs principales contributions à l'économie et la politique de leurs paroisses.

Tout d'abord, pour nous aider à identifier le nombre d'associations féminines au Québec, la synthèse de Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes*, montre qu'il en existe depuis les débuts de la colonisation de la Nouvelle-France au XVII^e siècle¹. Toutefois, c'est dans le cinquième chapitre, traitant des femmes au cœur de la société moderne entre 1920 et 1940, que l'autrice aborde

¹ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes*, Montréal, Boréal, 2012, p. 13.

le militantisme des femmes au sein de ces nombreuses organisations, tels la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB)², les Cercles de Fermières³ et la Ligue des droits de la femme⁴. Baillargeon montre aussi la transformation des conditions économiques dans lesquelles évoluent les femmes entre les années 1940 et 1965. Elle souligne les principaux moments de l'émancipation des femmes avec la syndicalisation des ouvrières⁵ ou les grèves en milieu hospitalier⁶. Ce chapitre se conclut par un bilan des organisations qui ont vu le jour au début du XX^e siècle, qui montre le déclin de la FNSJB et l'essor des Cercles de Fermières. Baillargeon mentionne aussi qu'à partir de 1964, les conjoints sont considérés comme égaux en droit, ce qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées⁷. Les femmes peuvent donc jouir d'une plus grande liberté individuelle dès les années charnières de réveil des féminismes dans les années 1970. Ainsi, l'histoire des femmes peut être étudiée de plusieurs manières et offrir de multiples pistes de réflexion.

L'historienne Magda Fahrni, elle, analyse l'impact de l'économie (rationnement, contrôle des prix, récupération de matériaux) ou des pratiques quotidiennes (réutilisation, présence du marché noir) qui, dans l'entre-deux-guerres et dans l'après-guerre, amènent les femmes à modifier leur mode de vie⁸. Dans l'un de ses articles traitant des femmes montréalaises durant la Deuxième Guerre mondiale, Magda Fahrni montre que la famille n'est pas seulement un lieu de repli dans la famille nucléaire, mais aussi un vecteur de revendication pour les femmes : « And although the particular notions of family marshalled in support of consumers' rights were not always identical, family, as an abstract concept, had remarkable persuasive power in these years »⁹. En étudiant les impacts qu'ont eus les décisions du gouvernement fédéral sur les familles pendant la guerre et dans les années suivant celle-ci, Fahrni met en lumière les défis socio-économiques auxquels doivent faire face les mères de famille, mais également la famille. Dans un ouvrage que Fahrni coécrit avec trois autres historiennes, Gail Cuthbert Brandt, Naomi Black et Paula Bourne, celles-ci mettent en relief l'interrelation des concepts comme la féminité, la domesticité et la dépendance des femmes

² *Ibid.*, p. 117.

³ *Ibid.*, p. 121.

⁴ *Ibid.*, p. 146.

⁵ *Ibid.*, p. 162.

⁶ *Ibid.*, p. 163.

⁷ *Ibid.*, p. 179.

⁸ Magda Fahrni, « Counting the Costs of Living: Gender, Citizenship, and a Politics of Prices in 1940s Montreal », *Canadian Historical Review*, vol. 83, n°4, 2002, p. 483.

⁹ *Ibid.*, p. 503.

qui sont directement influencés par l'économie et la politique¹⁰. Elles affirment également que « [t]he print media, educational institutions, sports bodies, and government agencies all contributed to the creation of new ideals and standards for women »¹¹. Ces trois facteurs, combinés aux trois autres, seraient les éléments décisifs dans la transformation et la reconnaissance du rôle des femmes. Nous retenons ainsi certaines des réflexions avancées par Magda Fahrni, telle celle où la famille est un lieu de pouvoir et pas seulement d'aliénation pour les femmes. Dans leurs revues, les Cercles de Fermières emploient certes la famille comme un endroit chaleureux et sacré, mais ils abordent également le noyau familial comme un vecteur de propagande quand il s'agit de contrer l'exode rural. Nous notons par ailleurs l'idée avancée par le quatuor d'historiennes qui s'applique d'autant plus aux Cercles de Fermières, car non seulement leurs médias écrits dictent les nouvelles orientations (idéaux et standards) que doivent prendre les femmes, mais la sphère politique y joue également un rôle prépondérant.

Qu'elles soient urbaines ou rurales, les associations féminines au Québec ont déjà suscité l'attention de nombreuses recherches. Au tournant du XX^e siècle, le Québec est façonné par plusieurs types d'associations féminines urbaines dont la Montreal Local Council of Women (MLCW) en 1893¹², la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) en 1907¹³ et la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) en 1932¹⁴. L'année 1893 marque la naissance de trois conseils affiliés au National Council of Women of Canada (NCWC) : le conseil de Toronto, de Hamilton et de Montréal¹⁵. Selon l'historienne Micheline Dumont, il s'agit d'un organisme non partisan qui regroupe des femmes de diverses religions et origines, dont l'intérêt commun est d'employer les qualités « naturelles » de la femme afin de « [...] transformer la société et guérir les plaies sociales causées par la révolution industrielle dans les villes [...] »¹⁶.

¹⁰ Gail Cuthbert, Naomi Black, Paula Bourne, Magda Fahrni, *Canadian Women: a history*, Toronto, Nelson, 2011, p. 339.

¹¹ *Ibid.*

¹² Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2012, p. 25.

¹³ Marie Lavigne, Yolande Pinard, Jennifer Stoddart, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n°3, 1975, p. 355.

¹⁴ Lucie Piché, « La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°4, 1999, p. 487.

¹⁵ Micheline Dumont, *op. cit.*, p. 24.

¹⁶ *Ibid.*

Sur la FNSJB, plusieurs historiennes (Yolande Cohen, Karine Hébert et Catherine Charron) développent une approche différente pour étudier ses positions sur le féminisme, le suffrage féminin, la domesticité et le catholicisme. Dans un article où l'action politique et civique de la FNSJB est croisée avec son action sociale, Yolande Cohen met en évidence la relative autonomie de la FNSJB à l'égard de l'État ainsi que l'influence de l'Église catholique sur son orientation (en particulier sur ses positions à l'égard du droit de vote des femmes)¹⁷. Quant à Karine Hébert, elle interroge les liens entre la FNSJB et le maternalisme, un concept qui émerge quelques années avant la publication de son article. Selon l'analyse de Hébert, « [l]es membres de la FNSJB soutenaient que ces compétences [éducation, santé, assistance sociale] étaient nécessaires au bon fonctionnement de la société mais que, pour les faire valoir, les femmes devaient obtenir au préalable le droit de vote »¹⁸. En définitive, et parce qu'il serait conforme à la nature féminine, le suffrage féminin devient une responsabilité sociale¹⁹. L'interrogation sur la question du vote des femmes occupe une bonne partie des réflexions menées sur la FNSJB par ces deux historiennes. Catherine Charron, elle, se concentre davantage sur la crise de la domesticité, dont se plaignent ces femmes qui viennent de la bourgeoisie moyenne canadienne-française, première génération de féministes, qui semble très préoccupée par les titres et les rôles que l'on attribue aux domestiques²⁰. Charron va au-delà de cette simple observation pour souligner que la FNSJB préconise qu'il faut acquérir des notions d'enseignement ménager pour être domestique et qu'il ne s'agit pas uniquement d'une compétence innée, voire naturelle, mais bien acquise, faisant du maternalisme une construction sociale²¹.

À l'exception des Cercles de Fermières créés en 1915, il faut attendre les années 1940 et 1950 avant de voir d'autres organisations féminines rurales émerger au Québec. Branche féminine de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), ce n'est qu'« [e]n 1944, [que] l'UCC décide finalement de créer une section féminine : l'Union catholique des fermières (UCF) »²².

¹⁷ Yolande Cohen, « Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste », *L'Encyclopédie canadienne*, 8 novembre 2017, <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/federation-nationale-saint-jean-baptiste>

¹⁸ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°3, 1999, p. 20-21.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Catherine Charron, « Le front domestique à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste : entre crise de la domesticité et promotion de l'enseignement ménager, 1900-1927 », *Histoire sociale*, vol. 43, n°86, 2010, p. 368.

²¹ *Ibid.*

²² Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair et al., *Histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA 1924-2004*, Montréal, Boréal, 2004, p. 146.

L'UCF et les Cercles de Fermières entretiennent ainsi une querelle de deux décennies où « [l']UCF reproche surtout à sa rivale de placer les femmes rurales sous la tutelle de l'État »²³. S'ensuit, en 1952, la création des Cercles d'économie domestique (CED) mis sur pied par le clergé militant des villes, secteurs où œuvrent les CED²⁴. Cinq ans plus tard, en 1957, l'UCF prend la décision de changer son appellation : elle sera désormais connue sous l'Union catholique des femmes rurales (UCFR)²⁵. Par la suite, et pour une seconde fois, les Cercles de Fermières s'apprêtent à rivaliser avec la mise en place d'une nouvelle organisation. Née de la fusion entre les Cercles d'économie domestique et l'Union catholique des femmes rurales en 1966, l'Association féminine pour l'éducation et l'action sociale (AFÉAS) prend place dans plusieurs régions d'un Québec en pleine Révolution tranquille. Cette fusion entre les CED et l'UCFR a été le fruit de nombreux pourparlers auxquels les Cercles de Fermières ont également participé²⁶. L'AFÉAS dit promouvoir une action sociale en vue de mettre de l'avant le travail des femmes et l'amélioration de la société²⁷. Il faut aussi mentionner le caractère flexible de l'association, en ce sens où elle souhaite « [...] éveiller ses membres à leurs responsabilités et les engager à faire face aux exigences [...] de la société par un travail d'éducation à la base [...] »²⁸.

Ainsi, ce bref bilan où nous avons recensé les travaux et les conclusions de plusieurs historiennes et historiens nous a permis de mettre en évidence la complexité des liens entre les organisations de femmes rurales, l'État et l'Église. L'étude des associations féminines apparaît dans ce contexte comme une façon de montrer l'agentivité des femmes et les différentes manières dont elles s'impliquent dans l'espace public. Finalement, ces études apporteront une meilleure compréhension générale de la vie des femmes durant cette période où l'appropriation de l'espace public par les femmes se fait plutôt rare étant donné la prédominance masculine dans les lieux de pouvoir.

²³ *Ibid.*

²⁴ Rose-Hélène Coulombe, « La transmission du savoir dans les arts textiles et l'artisanat », *Histoire Québec*, vol. 12, n°3, 2007, p. 35.

²⁵ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas, Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 26.

²⁶ Hâxan Bondu, *Mobilisation féminine et régionalité : trajectoire du l'Union catholique des fermières (UCF), des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1944-1976*, mémoire de maîtrise (MA), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2023, p. 122.

²⁷ Cassandre Lambert-Pellerin, *L'éducation continue des femmes en réseau : L'exemple de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 2013, p. 2.

²⁸ *Ibid.*

1.1.2 – Les Cercles de Fermières : historiographie

Même si l'organisation des Cercles de Fermières fêtait son 110^e anniversaire en 2025, son historiographie présente de nombreuses lacunes. Les recherches où les Cercles de Fermières figurent comme épicerie sont peu fréquentes et leurs actions durant certaines périodes n'ont toujours pas été étudiées : la période d'après-guerre (1950 à 1970) ou la période plus récente (1990 à aujourd'hui), par exemple. Comme souvent on doit à des membres influentes des Cercles les premières monographies, la première synthèse sur l'organisation des Cercles de Fermières est publiée en 1965 par Marie-Anna Lemieux, plus connue sous le nom de madame Charles Gagné. Célébrant le 50^e anniversaire des Cercles de Fermières, l'auteure a pour objectif premier de raconter « Cinquante ans d'action sociale rurale des Cercles de Fermières de la province de Québec »²⁹. Madame Charles Gagné passe ainsi au peigne fin les réalisations des Cercles de Fermières de la province de Québec depuis leur création en 1915 et met en évidence celles qui semblent les plus significatives. À cet effet, la militante Yvonne Riolland-Morissette qualifie l'ouvrage des Cercles comme une « [...] précieuse source de renseignements sur les activités des Cercles de leur fondation à leurs noces d'or »³⁰.

S'ensuit la publication d'Yvonne Riolland-Morissette en 1980. Malgré la quinzaine d'années qui sépare la publication de madame Charles Gagné de celle d'Yvonne Riolland-Morissette, on y retrouve les éléments fondateurs des Cercles de Fermières qui étaient moins présents chez madame Charles Gagné. De plus, cette nouvelle publication diffère de sa précédente par son approche qui tend davantage à raconter une histoire des Cercles de Fermières basée sur les expériences personnelles. Ainsi, le dernier chapitre permet aux quelque 25 fédérations de partager leur histoire avant de finalement laisser la parole à des Fermières préalablement choisies par le Conseil provincial des Cercles de Fermières. Bien que ces dernières parties soient louables et innovantes, nous nous devons de souligner la pertinence de l'auteure à discuter des années 1930 et 1940 : deux décennies qui impactent l'histoire du Québec et visiblement celle des Cercles de Fermières.

²⁹ Madame Charles Gagné, *Pages d'histoire (1915-1965) des Cercles de Fermières*, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1965, p. 1.

³⁰ Yvonne Riolland Morissette, *Le passé conjugué au présent : Cercles de Fermières, historique 1915-1980*, Montréal, Éditions Pénelope, 1980, p. 105.

Les ouvrages de madame Charles Gagné et d'Yvonne Rialland-Morissette se ressemblent sur la manière dont ils présentent l'histoire des Cercles, mais prennent des directions opposées lorsqu'il s'agit de parler plus microscopiquement des cercles et des fédérations. Par ailleurs, il est à noter que le travail de Rialland-Morissette au début des années 1980 marque le commencement d'une série de réflexions transmises par des articles, des mémoires et des livres. Dans leur mémoire, Jean Letendre et Louise Leblanc qualifient ces deux ouvrages de panégyriques. Bien qu'on les qualifie ainsi, il en demeure que ces deux publications nous permettent de comprendre l'histoire des Cercles de Fermières selon la perspective interne de l'association, sous forme de témoignage vécu.

Parmi cette série de réflexions générée par Rialland-Morissette figure le mémoire de Jean Letendre publié en 1983. Dans un contexte où très peu de recherches ont été réalisées à l'égard des Cercles de Fermières, Letendre s'intéresse d'abord et avant tout à l'encadrement politique des Cercles de Fermières. À travers l'analyse de la revue *La Bonne Fermière*, publiée jusqu'en 1930, Letendre décrit l'organigramme des Cercles de Fermières en plus d'une liste des principaux acteurs qui les ont influencés. Selon Letendre, Alphonse Désilets, qui assure la direction des Cercles de Fermières, croit que « [...] les fermières doivent être sous la coupe du gouvernement [...] »³¹. Letendre poursuit en soulignant la poigne très ferme de Désilets qui exclut tout élément discordant eu égard à ses idées³². La conjugaison de Letendre, à savoir celle où il articule le rôle de Désilets, la volonté de contrer l'exode rural et les intérêts gouvernementaux, apporte à l'historiographie des Cercles de Fermières une perspective politique différente de celle que nous aborderons. Déjà en 1983, Letendre souligne le caractère patriotique des Cercles en plus de leur idéal catholique. D'après les recherches de Letendre, bien que les Fermières soient enthousiastes à la perpétuation des valeurs traditionnelles, les femmes qui forment ces regroupements ne craignent pas de s'affirmer lors de désaccords avec le gouvernement³³. Dans son ensemble, le mémoire de Jean Letendre montre les revers politiques engendrés par la création des Cercles de Fermières ainsi que l'objectif commun de l'agronome Désilets et du gouvernement : créer les Cercles de Fermières pour contrer l'exode rural. Loin de se douter que la naissance de cette organisation de femmes rurales allait susciter des querelles, « les femmes avaient désormais acquis le droit d'être

³¹ Jean Letendre, *Les Cercles de Fermières au Québec 1915-1930 – Un exemple d'encadrement politique d'un mouvement populaire féminin*, mémoire de MA, Université de Sherbrooke, 1983, p. 28.

³² *Ibid.*, p. 29.

³³ *Ibid.*, p. 148-149.

ensemble... »³⁴. Enfin, en balisant temporellement son travail de 1915 (fondation du premier cercle) à 1930 (dernière publication de la revue *La Bonne Fermière*), il considère ces années fondatrices de l'organisation des Cercles de Fermières comme essentielles à son histoire ; une période de l'histoire des Cercles qui reviendra à plusieurs reprises et sous diverses formes (mémoires, chapitres et articles).

Quatre ans plus tard, Louise Leblanc publie son mémoire sur les Cercles de Fermières : *La scission des Fermières : dissidence et autonomie, 1937-1950*. L'historienne se concentre dès lors sur la scission générée par la création de l'Union catholique des fermières (UCF) en 1944. Effectivement, la naissance de l'UCF en 1944 fait en sorte que plusieurs membres des Cercles de Fermières quittent l'organisation et tendent la main à la nouvelle organisation féminine. Même si l'auteure estime à 10 000 le nombre de membres qui délaissent les Cercles, selon elle, ces départs ne résultent pas uniquement de la création de l'UCF : « La régression que nous constatons coïncide aussi avec le développement des communications, l'organisation des loisirs, l'entrée plus acceptée des femmes dans la vie sociale et sur le marché du travail »³⁵. Le mémoire de Leblanc met ainsi sur la sellette le travail entrepris par l'Église pour réaffirmer son emprise dans toutes les sphères du monde rural féminin. Avant même la création de l'UCF, certaines régions comme Joliette, Rimouski, Ottawa et Mont-Laurier ont constitué des Cercles indépendants, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent pas de l'État³⁶. Pour plusieurs hommes d'Église, c'est l'occasion de mettre en place une structure diocésaine dans laquelle les aumôniers patronnent ces Cercles³⁷. La pertinence historiographique du mémoire de Louise Leblanc s'inscrit surtout au niveau de l'articulation entre les Cercles de Fermières et l'Union catholique des Fermières, qui permet de mieux comprendre les conflits entre l'État et l'Église qui se jouent sur le terrain de ces organisations. Enfin, même si l'historienne avoue humblement que, pour conclure son étude sur la création des Cercles d'économie domestique (CED) en 1952, de l'Union catholique des femmes rurales (UCFR) en 1958 et, finalement, la mise en place de l'Association féminine pour l'éducation et l'action sociale

³⁴ *Ibid.*, p. 227.

³⁵ Louise Leblanc, *La scission des Fermières : dissidence et autonomie, 1937-1950*, mémoire de MA, Université de Sherbrooke, 1987, p. 149.

³⁶ *Ibid.*, p. 78.

³⁷ *Ibid.*, p. 80.

(AFÉAS) en 1966 auraient dû être prises en compte, l'apport historiographique de son travail demeure incontestable³⁸.

À la suite des premiers travaux universitaires réalisés sur les Cercles de Fermières, l'historiographie des Cercles de Fermières fructifie une fois de plus à la fin des années 1980. En effet, l'historienne Yolande Cohen produit en 1987 un chapitre invitant à comprendre les Cercles de Fermières comme un lieu de sociabilité et d'action publique des femmes³⁹ : thèse que l'historienne reprendra et défendra plus longuement en 1990 dans sa monographie *Femmes de parole. L'histoire des Cercles de Fermières du Québec 1915 à 1990*. En 1988 et en 1989, Cohen publie deux articles touchant les Cercles de Fermières : le premier discute de la contribution des Cercles au monde rural⁴⁰ et le second met à l'avant-plan le portrait démographique et géographique de l'organisation⁴¹. Les deux articles traitant de la même période (1915-1945), Cohen affirme d'abord que les Cercles de Fermières agissent comme courroie de transmission aux yeux du gouvernement. Effectivement, aux termes de son étude divisée en quatre temps, l'historienne conclut qu'au-delà de leur contribution à la sauvegarde d'« [...] une structure économique dans laquelle la cellule familiale occupe la position centrale »⁴², les Cercles de Fermières sont à la base de la colonisation des régions éloignées du Québec⁴³. Autant qualitative que quantitative, la méthode d'analyse de son second article permet de relever l'évolution démographique et géographique des Cercles de Fermières. Cohen montre en conclusion qu'il y a certes un mouvement vers les zones périphériques du Québec entre 1934 et 1944, mais qu'il y a aussi, dès 1945, une diminution du nombre d'adhérentes au mouvement étant donné la création de l'Union catholique des fermières (UCF) en 1944⁴⁴.

Dans les années 1990, la littérature sur les Cercles de Fermières se fait plus riche, même si elle est parfois incomplète. La monographie de l'historienne Yolande Cohen, publiée en 1990, propose une histoire synthétique des Cercles de Fermières de 1915 à 1990 dans laquelle plusieurs

³⁸ *Ibid.*, p. 162.

³⁹ Yolande Cohen, « L'Association des Cercles de Fermières au Québec : sociabilité et influence sociale », dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal Express, 1987, p. 140.

⁴⁰ Yolande Cohen, « Les Cercles de fermières : une contribution à la survie du monde rural », *Recherches sociographiques*, vol. 29, n°2-3, 1988, p. 311-327.

⁴¹ Yolande Cohen, « Le déploiement géographique des Cercles de Fermières du Québec (1915-1949) », *Espace, populations, sociétés*, vol. 7, n°1, 1989, p. 87-98.

⁴² Yolande Cohen, *loc. cit.*, 1988, p. 326.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Yolande Cohen, *loc. cit.*, 1989, p. 96.

axes de recherche sont ouverts. Découpé chronologiquement en trois temps, l'ouvrage de Cohen met premièrement en lumière le cheminement des Cercles en précisant le contexte d'intenses conflits entre l'Église et l'État dans lequel ils vont évoluer, dès leur création en 1915 jusqu'à la fin des années 1970. Deuxièmement, Cohen s'appuie sur le concept de sociabilité entre femmes pour expliquer la croissance des Cercles dans plusieurs régions. Pour ainsi reprendre ses mots :

La sociabilité n'en est pas tant l'objectif que le matériau de base qui cimente l'organisation et la fait fonctionner. En ce sens, la sociabilité que les membres y trouvent soutient et donne un sens à leurs activités. On parlera plutôt d'une sociabilité dans le sens traditionnel que donnent au terme Barrès et Michelet, à savoir une forme globale de vie en commun⁴⁵.

D'ailleurs, la grande région de Québec et les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont des endroits où cette sociabilité intense est observée par Cohen. L'historienne s'appuie sur une enquête d'histoire orale pour renforcer la pertinence du concept de sociabilité. Pour certaines membres, la journée des Cercles est un moment collectif de convivialité, où l'on peut sortir seule de chez soi pour retrouver d'autres membres des Cercles de Fermières : « Il va sans dire que c'est une des seules sorties que l'on puisse faire sans s'attirer de réprimandes ou de moqueries [...] »⁴⁶. Finalement, la troisième partie de la monographie s'intéresse aux aspects féminins et féministes des Cercles, soit plus spécifiquement aux moyens d'émancipation des femmes proposées par des membres des Cercles. Par ces moyens d'émancipation, Cohen souhaite montrer que les visions « du modèle de femme » sont différentes par la définition qu'on en fait ou par le média utilisé pour l'interpréter. Cernée par les concepts d'agriculturisme, de nationalisme et de conservatisme, l'émancipation de la femme rurale s'explique, selon Cohen, par une participation active de ces femmes à l'exploitation agricole et à la sauvegarde de la nation⁴⁷. De plus, c'est par la promotion du mythe bâtisseur canadien-français, que les femmes-fermières deviennent « [...] les artisans par excellence de l'œuvre patriotique à réaliser »⁴⁸. En ce qui concerne l'émancipation des femmes membres des Cercles par l'intermédiaire de leur presse écrite, Cohen retient, entre autres, la revue *La terre et le foyer*, qui deviendra *Terre et Foyer* à partir de 1963, car elle donne aux femmes une voix dans l'espace public. Toutefois, elle précise tout de même la forte présence

⁴⁵ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Éditions Le Jour, 1990, p.18.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 156.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 214.

⁴⁸ *Ibid.*

des valeurs chrétiennes au cœur de la revue. En effet, selon Cohen, l'objectif de la revue « [...], c'est d'abord de montrer qu'elle [la croyance profonde] n'est pas en reste et participe à la diffusion de la doctrine de l'Église ; et ensuite de le faire au nom des femmes »⁴⁹. En résumé, l'ouvrage de Cohen met en lumière, et pour la première fois, une histoire sociale des Cercles de Fermières en tant que lieux de sociabilité des femmes, dans les régions et dans les petites villes rurales du Québec. Cette sociabilité n'est pas limitée au monde domestique ou privé, mais s'étend à la sphère publique par l'intervention des revues qui accordent certainement une voix à ces femmes rurales qu'on a longtemps ignorées.

En 1996, bien qu'elle reprenne une période temporelle déjà très étudiée, Guylaine Nadeau s'intéresse à un sujet peu développé : celui du coopératisme. Intitulé *Les Cercles de Fermières et l'action coopérative féminine au Québec, 1915-1944*, le mémoire de Nadeau souhaite cerner les liens entre les Cercles de Fermières et le mouvement coopératif québécois. Nadeau se dote ainsi d'une définition du coopératisme qui comprend de nombreux éléments : « [...] la mise en commun du capital ou du matériel [...], l'achat ou la vente en commun dans le but d'économiser ou d'obtenir un meilleur prix et l'absence de profits pour l'entreprise »⁵⁰. S'ajoute à sa définition ce qu'elle considère comme relié à la réalité historique des femmes, soit les notions d'entraide, de charité et de justice⁵¹. C'est à partir de cette définition et de sa problématique que Nadeau montre en trois chapitres que les Cercles de Fermières ont bel et bien contribué à l'avènement de l'action coopérative féminine au Québec. Cependant, selon l'auteure, les Cercles de Fermières ont fait preuve de coopératisme, mais d'une manière « informelle ». L'informalité prendrait sa source au niveau de la sociabilité féminine qui certes est régie par des règles rigoureuses, mais qui ne seraient pas écrites : tout le contraire de la sociabilité masculine⁵². Enfin, Nadeau montre que les Cercles de Fermières « [...] ont plus fait pour l'avancement du coopératisme au Québec que les guildes, et pas seulement en raison de leurs effectifs plus importants »⁵³. Les moyens mis en place par les Cercles de Fermières pour pratiquer la coopération (comptoirs d'écoulement de produits

⁴⁹ *Ibid.*, p. 230.

⁵⁰ Guylaine Nadeau, *Les Cercles de Fermières et l'action coopérative féminine au Québec, 1915-1944*, mémoire de MA, Université Laval, 1996, p. 12.

⁵¹ *Ibid.*, p. 13.

⁵² *Ibid.*, p. 11.

⁵³ *Ibid.*, p. 110.

artisansaux) témoignent d'une grande volonté coopérative de la part des femmes rurales, selon Guylaine Nadeau.

Cette section historiographique sur les Cercles de Fermières a permis de procéder au recensement des études et des grands ouvrages réalisés sur le sujet. La lecture et la mise en évidence de ces travaux nous permettent maintenant de mieux saisir, par morceaux, l'histoire des Cercles de Fermières, mais surtout de comprendre que l'orbite des Cercles est composée de l'État, de l'Église, organisations rivales, et d'acteurs externes influents. Finalement, nous sommes conscients qu'il existe d'autres études où les Cercles de Fermières figurent en tant qu'épicentre. Deux de ces études, celle de Camille Devaux⁵⁴ et celle de Nora Tremblay-Lamontagne⁵⁵, sont bâties sur une problématique hors contexte à la nôtre, soit l'artisanat plus moderne. Dans d'autres mesures, nous avons intégré le mémoire de Ghislaine Desjardins à partir du chapitre de livre que nous utilisons au quatrième chapitre⁵⁶. En dernier lieu, dû à un souci d'accessibilité, nous n'avons pu mettre la main sur le mémoire de Claire Chénard présenté en 1981⁵⁷. Nous notons à propos de ce mémoire que peu de travaux s'en inspirent, d'après Guylaine Nadeau :

Les premières véritables études [dont celle de Claire Chénard] sur le sujet, inspirées en bonne partie des questionnements féministes des années 1970 centrés, [...], sur la libération des femmes, se sont au contraire attachées à faire ressortir le conservatisme des femmes au sein de cette association⁵⁸.

Toujours est-il que cette recherche constitue l'une des premières sur le sujet et qu'elle doit être minimalement connue pour compléter le présent bilan historiographique. L'historiographie des Cercles de Fermières ne comprend pas uniquement des recherches, elle est également constituée de débats idéologiques. Bien que le débat suivant se soit produit dans les années 1990, il suscite un vif intérêt encore aujourd'hui.

⁵⁴ Camille Devaux, *Knit two together and repeat breaking with traditions through yarnbombing by the Cercles de Fermières du Québec*, mémoire de maîtrise (MA), Université Concordia, 2018, 45p.

⁵⁵ Nora Tremblay-Lamontagne, *Ageing and materialities : A study of the practice of weaving at Cercle de Fermières*, mémoire de maîtrise (MA), Université Concordia, 2018, 104p.

⁵⁶ Ghislaine Desjardins, « Les Cercles de Fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1940 », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 217-243.

⁵⁷ Claire Chénard, *Les Cercles de Fermières : une appellation tronquée*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 1981.

⁵⁸ Guylaine Nadeau, *op. cit.*, p. 5.

1.1.3 – Débat entre Micheline Dumont et Yolande Cohen

En 1997, l'historiographie des Cercles de Fermières prend un nouveau tournant. Deux historiennes, Yolande Cohen et Micheline Dumont, entrent en contact avec le caractère féminin/féministe des Cercles d'une manière différente. En effet, quelques années après la publication de l'ouvrage de Yolande Cohen, *Femmes de parole. L'histoire des Cercles de Fermières du Québec 1915 à 1990* et peu de temps après la publication d'un chapitre intitulé *Du féminin au féminisme : l'exemple québécois*⁵⁹, Micheline Dumont s'étonne que l'on prenne ce cas pour discuter de féminisme au Québec, dans un ouvrage grand public en France. Les deux historiennes ont pris des positions opposées sur la façon dont les actions des Cercles de Fermières devaient être interprétées. Ce débat vient ainsi mettre en relief certaines questions légitimes quant au féminisme, mais plus particulièrement au niveau de la légitimité des Cercles de Fermières à figurer parmi les organisations féministes du Québec. Toutefois, comme le souligne Cohen dans sa réponse à la critique : « [...] c'est l'interprétation qui donne son sens à la recherche historique »⁶⁰. Or, c'est cette interprétation féministe des Cercles qui se voit questionnée par les deux historiennes.

Historienne qui se spécialise en histoire des femmes, Micheline Dumont débute sa critique du chapitre de Yolande Cohen en disant qu'« [u]n public international vient de découvrir qu'au Québec, contrairement à ce qui s'est passé dans tous les pays de l'Occident, un mouvement rural, exaltant la complémentarité des sexes, est à l'origine d'"un des mouvements féministes les plus dynamiques du monde occidental" »⁶¹. Bien que l'article de Dumont soit publié en réponse à l'article *Du féminin au féminisme : l'exemple québécois* de Cohen, l'historienne de l'Université de Sherbrooke s'attaque vraisemblablement à l'ensemble de ses travaux réalisés sur les Cercles de Fermières. À outrance, Dumont s'empresse de critiquer le féminisme développé par Cohen. D'après ses dires, Cohen n'aurait jamais employé de « [...] grilles d'analyse pour catégoriser les différentes formes de féminisme »⁶². Les grilles d'analyse, qui sont des outils permettant de mettre en évidence la polyvalence du féminisme sous sa forme politique, semblent être d'une importance capitale pour Dumont⁶³. Précisons que le féminisme, au sens large, s'est développé depuis ce débat,

⁵⁹ Yolande Cohen, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois », dans Françoise Thébaud *et al.* (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Tome 5*, Paris, Perrin, 1992, p. 695-716.

⁶⁰ Yolande Cohen, « La critique et ses dessous », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, p. 217.

⁶¹ Micheline Dumont, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, p. 204.

⁶² *Ibid.*, p. 205.

⁶³ *Ibid.*

et ce, grâce à de nouvelles recherches, voire mouvements, qui ont vu le jour. Nous pouvons penser au concept de féminisme maternel qui, au moment où Cohen publie ses articles, n'est qu'un concept émergent. Parce que le féminisme proposé par Cohen n'a pas fait l'objet d'une grille d'analyse, Dumont souhaite montrer dans sa critique que les Cercles de Fermières décrits par Cohen n'ont pas fait preuve d'un féminisme en raison de leur caractère conservateur et de leur attachement au catholicisme.

L'historienne Yolande Cohen reprend les critiques avancées par Dumont et remet ainsi ses recherches en perspective dans le même numéro de la revue *Clio*. Dans un premier temps, elle établit les différences entre sa vision et celle de Dumont à l'égard de l'histoire des Cercles de Fermières. Cohen défend son idée que les Cercles sont effectivement des organisations féministes, même si les Fermières ne se targuent pas d'être des féministes. Elle souligne d'ailleurs l'élargissement de la sphère publique des femmes par les Cercles, et ce, malgré les valeurs conservatrices prônées par ceux-ci⁶⁴. À la suite de ses propres recherches, Cohen met en lumière ses divergences d'opinions par rapport à celles de Dumont envers les Cercles de Fermières. Micheline Dumont ne croit pas que ce sont les Cercles de Fermières qui ont pavé la voie au féminisme contemporain, mais plutôt que ce sont les religieuses qui auraient davantage contribué à cette émancipation des femmes⁶⁵. De ces faits, il est plus facile de comprendre la nature même de ce débat historiographique qui met de l'avant deux visions opposées quant aux premières organisations ayant aidé à l'émancipation des femmes au Québec.

Le débat entre les deux historiennes gravite ensuite autour de la légitimité à considérer les Cercles de Fermières comme une organisation féministe. Selon Cohen, le fait de ne pas considérer les Cercles comme étant féministes apporterait « [...] une tendance à figer et normaliser l'histoire plus qu'à l'analyser »⁶⁶. Cependant, aux yeux de Dumont, « [...] il faut tenter justement de situer les unes et les autres dans le cadre global de l'histoire du Québec »⁶⁷, c'est-à-dire de séparer les féministes des femmes ordinaires. En nous intéressant à l'historiographie de l'histoire des femmes, mais plus spécifiquement à celle du féminisme, nous comprenons qu'elle n'est pas sans controverse. Yolande Cohen le mentionne dans sa réponse : « Dans le champ des études des

⁶⁴ Yolande Cohen, *loc. cit.*, p. 217.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 219.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 222.

⁶⁷ Micheline Dumont, *loc. cit.*, p. 207.

femmes, la polémique est également intense, ce qui permet une coexistence plus ou moins heureuse de plusieurs tendances, dont les appellations traduisent les nuances [...] »⁶⁸. Dans ce contexte, il est possible de comprendre que le débat historiographique va plus loin qu'une divergence d'opinions. Il s'agit d'un débat qui remet en question la méthodologie des deux historiennes. Les Cercles de Fermières s'inscrivent donc dans une historiographie sensible où le féminisme est sujet à interprétation et où chaque recherche pense avoir la « bonne » interprétation.

Le débat Cohen-Dumont montre en conclusion que l'application d'une vision unique de l'histoire des féminismes demeure une source de controverse. Dans le cas de notre mémoire, nous ne chercherons pas à qualifier l'action des Cercles de féministe, mais plutôt à montrer comment elle s'inscrit dans un espace public tant paroissial, provincial qu'international, même si nous ne manquerons pas de noter certaines de ses manifestations féministes lors de notre analyse. Nous laisserons le soin à d'autres de déterminer si, oui ou non, les Cercles de Fermières ont mis l'épaule à la roue en ce qui concerne l'avènement des mouvements féministes au Québec lors des années 1960 et 1970. Comme nous l'avons expliqué, le débat Cohen-Dumont commence avec l'histoire des Cercles de Fermières, mais n'y est pas limité. Il se poursuit avec un article de Cohen publié en 1999⁶⁹ et un compte rendu critique de l'ouvrage de Cohen, publié par Dumont en 2011⁷⁰. Dumont a une vision du féminisme égalitaire comme étant le seul type de féminisme valide, tandis que Cohen préconise une vision plurielle des féminismes, du féminin au féminisme, comme le titre de son article l'indique.

1.1.4 – Quelques mots sur les féminismes

Pour clôturer notre bilan historiographique et pour expliquer une partie plus théorique du débat Cohen-Dumont, nous présenterons certains des courants féministes qui ont été étudiés par les chercheuses et les chercheurs en la matière. Les féminismes comprennent plusieurs tendances qui, chacune à leur manière, veulent promouvoir l'avancement de la condition des femmes. Comme le suggère la typologie proposée par Harriet A. Harris, il existe un féminisme libéral qui met de l'avant l'égalité entre les femmes et les hommes et les réformes pour y parvenir (égalité salariale,

⁶⁸ Yolande Cohen, *loc. cit.*, p. 220.

⁶⁹ Yolande Cohen, « Réplique à une recension de Micheline Dumont : Féminisme, nationalisme et histoire des femmes au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n°3, 1999, p. 198-211.

⁷⁰ Micheline Dumont, compte rendu de Yolande Cohen, *Femmes philanthropes. Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 256 p., *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n°3-4, 2011, p. 178-183.

etc.), des féminismes radicaux qui luttent contre le patriarcat responsable de la domination des femmes, des féminismes socialistes qui remettent en question l'aspect capitaliste qui asservit les femmes à la famille nucléaire et, finalement, des féminismes post-modernes, français et américains essentiellement, qui mettent l'accent sur la fragmentation des identités⁷¹. À ceux-là s'ajoutent les féminismes plus contemporains, queer, LGBTQi, décoloniaux, etc. Certes, il s'agit ici de plusieurs visions du féminisme, mais dans le cadre de ce mémoire, nous nous attarderons à deux types de féminismes, soit ceux abordés lors du débat Cohen-Dumont : le féminisme chrétien et le féminisme maternel.

1.1.4.1 – Féminisme chrétien

Tout d'abord, le féminisme chrétien se définit, selon l'historienne française Florence Rochefort, par l'apport « [...] des réponses chrétiennes tirées de l'Évangile à toutes les nouvelles questions de la modernité de genre »⁷². Autrement dit, le féminisme chrétien souhaite s'approprier certains bienfaits de cette modernité, c'est-à-dire la nouvelle perspective féminine que la société se fait au sein de l'espace public, mais tout en conservant le caractère religieux de celle-ci. Ainsi, l'épiscopat espère échapper à la laïcisation⁷³. De plus, toujours selon Rochefort, le féminisme chrétien se dit garant du noyau familial et s'appuie sur la complémentarité des sexes⁷⁴. D'après la théologienne Susan A. Ross, cette complémentarité des sexes se résume par la vocation des hommes dédiée à l'initiative et à l'activité et par la vocation des femmes dédiée à « [...] la compréhension à l'égard des êtres humains et à l'éducation »⁷⁵. À cet effet, l'historienne québécoise Denyse Baillargeon mentionne que le féminisme chrétien prend une première forme au début du XX^e siècle. Dans son ouvrage *Repenser la nation : l'histoire du suffrage féminin au Québec*, elle montre l'adoption du mouvement féministe, ou néanmoins du mot, par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Pour que la FNSJB puisse être créée et qu'on lui concède l'approbation de la haute sphère catholique, les femmes doivent adhérer à l'optique chrétienne du féminisme reconnue par M^{gr} Bruchési :

⁷¹ Harriet A. Harris, « Christian feminism and feminist perspectives on population control », *Transformation*, vol. 13, n°2, 1996, p. 26.

⁷² Florence Rochefort, « La revue *La Femme contemporaine*, quel féminisme catholique ? », dans Anne Cova (dir.), Bruno Dumons (dir.), *Femmes, genre et catholicisme : Nouvelles recherches, nouveaux objets (France, XIX^e -XX^e siècles)*, Lyon, LARHRA, 2012, doi:10.4000/books.larhra.2512.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Susan A. Ross, « Féminisme et théologie », *Raisons politiques*, n°4, 2001, p. 137.

Bruchési pose ainsi les limites à l'intérieur desquelles l'action de la FNSJB devra se confiner [...] : ces limites restent celles de la sphère domestique et, par l'extension, du domaine de la charité qui fait appel aux mêmes qualités féminines de dévouement, de compassion et de renoncement⁷⁶.

En reprenant la source même dans laquelle Baillargeon puise ses informations, soit le procès-verbal du premier congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste en 1907, nous pouvons saisir les propos de M^{gr} Bruchési qui sont certainement amers envers le féminisme égalitaire :

Quand on songe aux prétentions qu'il affiche en certains lieux, aux principes qu'il proclame, aux réformes qu'il poursuit, on a assurément raison de le condamner, et pour ma part je n'en voudrais aucunement parmi nous. Nos mères et nos sœurs nous sont apparues jusqu'à présent avec une auréole de bonté, de zèle modeste et de grâce qui nous les fait vénérer autant qu'aimer, et nous ne voudrions pas que cette auréole leur fût ravie. Mais ici il n'y a rien de ce féminisme prétentieux, égalitaire et oublieux, je ne crains pas de l'affirmer, de la véritable grandeur de la femme. Puisque le mot de féminisme a été introduit dans notre langue, je l'accepte, mais je réclame pour lui un sens chrétien, et je demande la permission de le définir ainsi : le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée⁷⁷.

De cette définition offerte par M^{gr} Bruchési, archevêque de Montréal de 1897 à 1939⁷⁸, nous pouvons comprendre que le féminisme chrétien existe depuis plus d'un siècle et qu'il est certainement basé sur une vision évangélique de la femme. Plusieurs autres figures religieuses importantes, dont M^{gr} Paquet et le père Villeneuve, qui en 1931 deviendra archevêque de Québec jusqu'en 1947⁷⁹, vont se prononcer envers le féminisme et offrir leur vision. En ce qui concerne M^{gr} Paquet, ce dernier va mentionner en 1918 que :

[...], le faux [progrès], celui qui se fait au rebours des fonctions féminines, qui s'emploie à reconstruire sur un nouveau modèle le cerveau de la femme, qui tire l'épouse de son foyer pour la jeter sur la place publique, qui supprime la dissimilitude des sexes et la diversité de leurs conditions. Ce progrès prétendu, [...], l'Église le réprouve et le dénonce⁸⁰.

⁷⁶ Cité dans Denyse Baillargeon, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2019, p. 50.

⁷⁷ M^{gr} Bruchési, « Allocution de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési », dans *Premier congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (Secteur des Dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste)*, Montréal, 1907, p. 23.

⁷⁸ Michael Wilcox, « Paul Bruchési », *L'Encyclopédie canadienne*, 28 novembre 2017, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/paul-bruchesi>

⁷⁹ Jean Leblanc, *Dictionnaire biographique des évêques catholiques du Canada : les diocèses catholiques canadiens des Églises latines et orientales et leurs évêques : repères chronologiques et biographiques 1658-2012*, Montréal, Wilson et Lafleur, 2012, p. 1113.

⁸⁰ M^{gr} Paquet, « Le féminisme », *Le Canada français*, vol. 1, n°4, 1918, p. 234.

Quelques années plus tard, en 1924, le père Villeneuve reprendra les principales idées de M^{gr} Paquet pour tenter d'offrir sa propre définition, celle où : « La femme est faite pour être mère, c'est son rôle dans la société [...]. Tout féminisme qui l'éloigne du foyer [...] est antisocial »⁸¹. En bref, on peut comprendre, avec les trois définitions faites par ces hommes issus de la communauté ecclésiale, que l'Église a une vision bien précise de ce que la femme doit faire et doit être au sein de la société. Ainsi, le féminisme chrétien vu par l'Église s'inscrit dans un mouvement pour la cause des femmes dans la mesure où celui-ci respecte les limites imposées par l'Église catholique et qu'il s'appuie sur la complémentarité des sexes comme un élément important de sa définition. Toutefois, il faut noter que cette version du féminisme chrétien est une sorte de récupération par les autorités ecclésiales du mouvement des femmes catholiques en faveur de leur émancipation.

L'exploration du féminisme chrétien nous amène à remettre en question son évolution à la lumière des plus récentes recherches. Le féminisme chrétien du début du XX^e siècle n'est définitivement pas le même au tournant des années 1980. Dans un article de 1989, l'historienne Marie-Aimée Cliche mentionne que la situation s'est certainement améliorée pour le mieux, mais qu'il y a encore des gens « [...] pour soutenir qu'en exigeant des droits égaux à ceux des hommes, les femmes risquent de détériorer leur situation, car elles s'exposent, dit-on, à oublier leur “vraie nature” et à perdre les sphères d'influence dont elles jouissaient dans la société traditionnelle »⁸². La manipulation des concepts et l'autorité exercée par les plus hautes instances de l'Église ont certainement contribué au maintien de l'oppression des femmes et des féministes. Cela ne veut pas dire que les femmes qui se réclament du féminisme chrétien sont des antiféministes. Comme le souligne la docteure en science des religions, Johanne Philipps, « [l]'œuvre des féministes chrétiennes qui ont pris position à partir de leurs convictions pour le libre choix en matière d'avortement [...] constitue bel et bien un matrimoine pouvant contribuer à combattre l'antiféminisme »⁸³. Autrement formulés, nonobstant l'emprise phallocentrique de l'Église, les féminismes chrétiens ont su nourrir les revendications des femmes et leurs combats contre les Églises patriarcales catholiques, protestantes, etc.

⁸¹ Marie-Aimée Cliche, « Droits égaux ou influence accrue ? Nature et rôle de la femme d'après les féministes chrétiennes et les antiféministes au Québec 1896-1930 », *Recherches féministes*, vol. 2, n°2, 1989, p. 105.

⁸² Marie-Aimée Cliche, *loc. cit.*, p. 101.

⁸³ Johanne Philipps, « La laïcité et l'héritage féministe religieux au Québec : du refus à la réappropriation », *Recherches féministes*, vol. 35, n°1-2, 2022, p. 237.

Or, l'emprise qu'exerce l'institution religieuse envers les femmes, qui constituent une bonne partie de sa communauté, se voit de plus en plus questionnée par ces femmes religieuses, comme le montre Johanne Philipps. Enfin, bien que les autorités religieuses s'opposent très clairement au féminisme, les organisations de femmes n'hésitent plus à se déclarer féministes.

1.1.4.2 – Féminisme maternel

Le maternalisme est un autre sujet controversé dans la littérature scientifique et sur lequel il n'y a pas de consensus au niveau de son interprétation ou, du moins, de son agencement avec le féminisme. Effectivement, certaines autrices vont préférer dissocier le féminisme du maternalisme, tandis que d'autres vont considérer qu'il s'agit d'une occasion de jumeler les deux concepts et d'ainsi présenter un féminisme maternel. Pour mieux saisir l'ampleur de cette dichotomie, la section suivante mettra de l'avant la définition, voire les définitions, du maternalisme et du féminisme maternel.

Dans une optique chronologique, ce sont Seth Koven et Sonya Michel qui tentent, en 1990, d'offrir une première définition du maternalisme. Pour ainsi reprendre leurs mots :

We apply the term to ideologies that exalted women's capacity to mother and extended to society as a whole the values of care, nurturance, and morality. Maternalism always operated on two levels: it extolled relationships to politics and the state, to community, workplace, and marketplace. In practice, maternalist ideologies often challenged the constructed boundaries between public and private, women and men, state and civil society⁸⁴.

Cette définition a été, à de nombreuses reprises, employée par les historiennes de l'histoire des femmes, mais plus spécifiquement au niveau de l'histoire du, ou plutôt, des féminismes. Car pour ces deux théoriciennes, le maternalisme s'inscrit dans les revendications féministes. Dans le cas du Québec, on retrouve cette définition du maternalisme dans la plupart des études menées sur la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. D'ailleurs, dans une étude de Karine Hébert portant sur ce sujet, elle suggère, à sa manière, une définition du maternalisme :

Le maternalisme, quant à lui, fonde ses revendications sur l'acceptation de la nature maternelle des femmes qui leur confère un rôle social particulier. Aussi hisse-t-il au premier rang du discours les concepts de différence et de complémentarité⁸⁵.

⁸⁴ Seth Koven et Sonya Michel, « Womanly Duties: Maternalist Politics and the Origins of Welfare States in France, Germany, Great Britain, and the United States, 1880-1920 », *American historical Review*, vol. 95, n°4, 1990, p. 1079.

⁸⁵ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°3, 1999, p. 318.

Lorsqu'il s'agit de concevoir une définition du maternalisme au Québec, les écrits de Hébert sont les plus souvent utilisés à titre de référence. Les historiennes Denyse Baillargeon et Catherine Charron sont de celles qui se réfèrent à la définition de Hébert pour parler du maternalisme à l'échelle québécoise⁸⁶. Enfin, se joint à l'historiographie du mouvement l'historienne Catherine Charron qui, dans son mémoire, définit le maternalisme comme : « L'idéologie de ces groupes qualifiés de maternalistes serait basée sur l'exaltation de la "différence" des femmes, laquelle découlerait de leur capacité d'enfanter, et qui serait caractérisée par les qualités traditionnellement associées au féminin et au maternel »⁸⁷. Mais, au bout du compte, qu'est-ce que le maternalisme ? Grossièrement, ces trois définitions nous permettent de comprendre que les éléments clefs qui forgent le concept de maternalisme sont : la complémentarité des sexes, le rôle social particulier des femmes dans le travail maternel et les attributs maternels des femmes dans la reproduction/enfantement. Toutefois, certaines intellectuelles et intellectuels ont proposé de jumeler maternalisme et féminisme pour obtenir : féminisme maternaliste.

Dans un article de Yolande Cohen et de Hubert Villeneuve, où la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est, encore une fois, l'organisation type pour analyser le concept du maternalisme, les deux auteurs s'entendent pour avancer l'idée que le maternalisme peut être associé au féminisme. Pour ainsi reprendre leurs mots : « La revendication maternaliste, que l'historiographie a longtemps distinguée et même opposée au féminisme, doit ainsi être interprétée en tant que développement d'un féminisme en émergence dans le cadre du rôle social de l'État »⁸⁸. Si le féminisme maternaliste vient à être influencé par des variables externes, il est possible que le type de féminisme change. Ce qu'il faut retenir de l'idée de Cohen et Villeneuve, c'est l'importance de conserver l'essence de la pensée maternaliste qu'on jumèle au féminisme⁸⁹. D'ailleurs, en considérant leur vision du féminisme, tous les groupes féminins maternalistes seraient « [...] partie

⁸⁶ Voir article de Denyse Baillargeon, « Maternalisme et État providence : Le cas du Québec », *Labrys*, 2004. <https://www.labrys.net.br/labrys6/quebec/denyse.htm> ; voir mémoire de Catherine Charron, *La question du travail domestique au début du XX^e siècle au Québec : Un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1927*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 2007, 137p.

⁸⁷ Catherine Charron, *La question du travail domestique au début du XX^e siècle au Québec : Un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1927*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 2007, p. 21-22.

⁸⁸ Yolande Cohen et Hubert Villeneuve, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, le droit de vote et l'avancement du statut civique et politique des femmes au Québec », *Histoire sociale*, vol. 46, n°91, 2013, p. 125.

⁸⁹ *Ibid.*

prenante du vaste mouvement féministe, parce qu'ils visent à leur façon à l'émancipation de toutes les femmes »⁹⁰.

En somme, nous comprenons que le maternalisme peut être un concept en soi, dans la mesure où il n'est pas obligatoire de le jumeler à un autre outil d'analyse. Comme l'ont montré Yolande Cohen et Hubert Villeneuve, le maternalisme peut toutefois être associé au féminisme, mais celui-ci ne doit pas tendre vers le féminisme égalitaire. Il faut aussi se rappeler que le maternalisme s'appuie sur trois éléments : la complémentarité des rôles sexués qui attribue une place particulière aux femmes, dont les attributs maternels ont une valeur sociale. Le concept de féminisme maternaliste n'est pas le seul courant qui met de l'avant les attributs de la femme : le mouvement féministe du *care* le fait également. On retrouve, d'une certaine manière, les mêmes qualités féminines chez les pratiquantes du *care* que chez ces femmes auprès de qui on retrouve les trois éléments conceptualisant du maternalisme.

1.2 – Méthodologie et corpus

1.2.1 – Problématique

Cette revue de la littérature a permis de mettre en relief la complexité de cette historiographie. Sur le plan chronologique, nous avons constaté que si la période de 1915 à 1945 a fait l'objet de plusieurs travaux, la période qui suit, de 1945 à 1970, reste encore relativement inexplorée même si on compte quelques travaux. C'est cette lacune que nous voulons combler avec notre étude : Quelles formes prend l'organisation des Cercles de Fermières et quelles furent les actions des Cercles de Fermières durant cette période ? Sur le plan thématique, si la question du féminisme des Cercles de Fermières demeure très épineuse, nous nous interrogerons sur l'importance publique de l'organisation et tenterons de mesurer son impact. Quelles furent leurs propositions et revendications ? Comment l'État a-t-il influencé le développement de l'organisation ? Comment l'Église a-t-elle, elle aussi, influencé l'organisation ? Ce mémoire cherchera à montrer de quelles manières les Cercles de Fermières se sont inscrits dans l'espace public des années d'après-guerre, plus précisément de 1941 à 1966.

Complémentaire à l'émancipation des femmes et au féminisme, l'appropriation de l'espace public par des femmes durant la période de l'après-guerre demeure un sujet sur lequel

⁹⁰ *Ibid.*

l'historiographie peut s'étoffer davantage. Sans aucun doute, l'histoire des Cercles de Fermières est incomplète et a besoin d'être mise à jour depuis la grande étude de Yolande Cohen publiée en 1990. Ainsi, l'objectif premier de ce mémoire sera de montrer que dans un Québec où les femmes sont reléguées à l'espace privé, les Cercles de Fermières leur permettent un accès à l'espace public. Ils ont permis à des femmes issues d'un monde rural en pleine transformation de se positionner à l'égard de différents enjeux socio-économiques et politiques. Que comprenons-nous des interventions des Cercles de Fermières dans l'espace public pendant la période de l'après-guerre ?

1.2.2 – Division du texte

Nous proposons un plan en trois sections. Dans la première partie, il s'agira de suivre et d'analyser l'implication sociale ou socio-économique des Cercles durant la période étudiée. Nous étudierons leurs contributions financières qui s'expriment à travers leur paroisse, auprès des organismes catholiques internationaux, ou encore envers les hautes instances de l'Église. L'implication des Cercles de Fermières dans leur communauté contribue-t-elle aux changements dans leurs rapports avec l'Église ? En guise de deuxième partie, nous porterons attention à l'action politique des Cercles. Cette action politique des Cercles se traduit par des transformations de leur propre organisation, tant sur le plan international, canadien et québécois. Ainsi, alors que l'État-providence canadien est mis en place et que l'État québécois se renforce autour de l'identité canadienne-française, nous nous attarderons à comprendre la nature du patriotisme des Cercles et à l'expression du sentiment canadien-français. Finalement, nous conclurons ce chapitre en analysant l'implication des Cercles auprès de différentes commissions royales d'enquête (Commission Massey, Commission Parent et Commission Bird). À titre de troisième et dernière partie, nous analyserons la manière dont les Cercles de Fermières ont contribué à définir l'artisanat, à l'instar d'autres coopératives, comme une valeur publique au Québec. Nous insisterons sur les connexions et les réalisations des Cercles de Fermières concernant la mise en place de la première coopérative d'arts domestiques au Québec ainsi que sur trois branches artisanales, soit textile, culinaire et ménagère. En guise de conclusion, nous tenterons de répondre à la question : « Comment et dans quelles mesures les Cercles de Fermières ont-ils contribué à projeter les femmes et leurs préoccupations dans l'espace public d'après-guerre dans une société où il y a peu de place pour de telles manifestations ? ».

1.2.3 – Corpus de sources

Relativement aux sources utilisées pour ce mémoire, nous avons tout d’abord procédé au dépouillement des revues publiées par les Cercles de Fermières entre 1941 et 1970 : *La revue des Fermières* (1941-1944), *La terre et le foyer* (1945-1962) et *Terre et Foyer* (1963-1970). Lors du dépouillement, nous avons remarqué qu’entre 1944 et 1945, le gouvernement cesse de subventionner la publication de la revue des Cercles de Fermières. L’hebdomadaire *L’éclaireur* relate à cet effet que :

[...], le ministre de l’Agriculture déclara qu’elle a été supprimée en temps parce que les crédits votés à cet effet avaient été prématurément épuisés. Aussitôt qu’il fut possible au gouvernement actuel de faire voter d’autres crédits pour son impression, nous l’avons réédité [...]⁹¹.

Le ministre Barré affirme par la même occasion que *La revue des Fermières*, bientôt la revue *La terre et le foyer*, « [...] n’est pas un instrument aux mains des Cercles de Fermières, mais un outil de propagande qui vous permet de faire connaître à la face de la province ce que vous faites »⁹². Ce deuxième extrait apporte une nuance, c’est-à-dire qu’il éclaire la relation qu’entretiennent les Fermières avec leur propre média, et, surtout, il permet de comprendre le rôle que joue le gouvernement auprès de l’organisation, mais plus précisément auprès de la revue. Sachant désormais que l’absence de la revue est due à l’épuisement des crédits et possiblement au rationnement du papier⁹³, nous comprenons la disparition soudaine du média entre 1944 et 1945.

Entre 1941 et 1970, au rythme d’un numéro par mois, près de 250 numéros sont publiés pour un total de près de 6 200 pages. Les rubriques présentées aux Cercles prennent diverses formes et traitent de plusieurs sujets. En effet, nous constatons que les Cercles de Fermières s’imposent dans le processus de création de leur revue dans la mesure où elles y prennent la plume lorsqu’il s’agit de rédiger les rapports annuels des cercles locaux et des fédérations. Lorsque nous mentionnons « elles », nous faisons principalement référence aux présidentes et aux secrétaires des Fédérations, qui rédigent les rapports publiés dans les revues. En revanche, dans une moindre mesure, car nous les avons moins cités, la mention du « elles » fait également référence à ces

⁹¹ « L’Hon. Barré rencontre les Fermières », *L’éclaireur*, 15 novembre 1945, p. 11.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Yves Tremblay, « La consommation bridée. Contrôle des prix et rationnement durant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d’histoire d’Amérique française*, vol. 58, n°4, 2005, p. 587.

membres du conseil d'administration des cercles locaux qui rédigent sous la rubrique « Courrier des Cercles » qu'on retrouve plusieurs fois par année. Bien qu'on puisse comprendre que l'allocation de crédits par le gouvernement a un impact direct sur l'impression de la revue des Cercles de Fermières, les Fermières détiennent néanmoins la décision éditoriale finale, soit celle de la sélection des articles. Par exemple, en 1950, la rédaction sonde les membres de Cercles de Fermières afin de connaître ce qu'elles souhaitent retrouver dans leur revue : « Il est important que toutes les Fermières se rendent à notre désir puisque, en définitive, c'est pour nous assurer de vos besoins et de vos goûts que nous vous demandons de répondre au questionnaire ci-dessous »⁹⁴. Dès lors, en plus d'être celles qui parfois trempent la plume dans l'encrier, elles sont celles qui décident des sujets des articles, des nouvelles et des rubriques. La religion et l'éducation sont aussi parmi la liste des sujets pour lesquels les membres peuvent voter. Si nous détaillons les propos de la rédaction, celle-ci entend par article tout ce qui touche à l'agriculture, à la zoologie, à la botanique, à la médecine et au code civil. Quant à la nouvelle, on lui accorde trois thèmes : l'histoire, la psychologie et les aventures. Finalement, la section rubrique contient dix options, dont le courrier des Cercles, les forums, les renseignements pratiques et tout ce qui touche aux arts domestiques⁹⁵.

Par ailleurs, nous avons constaté que les revues des Cercles de Fermières avaient un lien particulier avec l'agronome Émile Gauthier. Dès 1934, Gauthier est en relation avec l'organisation des Cercles de Fermières⁹⁶. En 1937, nous notons dans l'*Avenir du Nord* que l'agronome Gauthier est désormais chef du Service de l'Économie domestique au ministère de l'Agriculture, le secteur ministériel duquel proviennent les subventions aux Cercles de Fermières⁹⁷. Étroitement impliqué auprès des Cercles de Fermières comme directeur du Service de l'économie et des arts domestiques, il rédige également des éditoriaux mensuels dans la revue⁹⁸. Si les Cercles de Fermières entretiennent des liens étroits avec l'agronome Émile Gauthier, ils sont en fait sous la gouverne de leur directrice, Anne-Marie Vaillancourt, de 1929 à 1953, et de leur secrétaire générale Liliane Labelle, de 1958 à 1967. Nous avons constaté qu'entre 1953 et 1958, l'organisation des Cercles de Fermières se retrouve sans direction. Après l'annonce du décès d'Anne-Marie

⁹⁴ La rédaction, « Que voulez-vous lire dans La Terre et le Foyer ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le Foyer*, vol. 6, n°5, 1950, 2^e de couverture.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ « Fermières reçues au Cap-Rouge », *Le Soleil*, 14 août 1934, p. 14.

⁹⁷ « Les Fermières du Mont-Laurier », *L'Avenir du Nord*, 20 août 1937, p. 4.

⁹⁸ Marcotte, « Québec et Lévis : Québec-ouest, Sillery, Lauzon », 58^e éditions, Ministère du Commerce, 1946, p. 68.

Vaillancourt⁹⁹, le ministère de l'Agriculture ne se soucie guère de lui trouver une remplaçante : « Depuis sa mort en 1953, Mlle Anne-Marie Vaillancourt, qui avait été nommée en 1921 adjointe de M. Alphonse Désilets à la direction des Cercles de Fermières de la Province, n'avait pas été remplacée malgré les demandes répétées des membres et des dirigeantes des Cercles de Fermières »¹⁰⁰. Lors du congrès annuel des présidentes des Fédérations des Cercles de Fermières en octobre 1958, le ministère de l'Agriculture annonce la nomination de Liliane Labelle :

Le ministère de l'Agriculture, en conférant cette année le titre de "secrétaire" des Cercles de Fermières à Mlle Labelle, lui donne sinon une responsabilité nouvelle, du moins un statut semblable à celui de Mlle Vaillancourt à l'intérieur du service, et vis-à-vis des Cercles qui dépendent au point de vue financement et direction en grande partie du ministère de l'Agriculture¹⁰¹.

Bien que la plupart des Fermières soulignent la nomination et témoignent du dévouement de Liliane Labelle à l'égard de l'organisation, plusieurs d'entre elles manifestent une déception : « Certaines exprimèrent aussi leur déception du fait qu'on n'ait pas cru bon de donner à Mlle Labelle le titre de "directrice" comme on l'avait fait pour Mlle Vaillancourt »¹⁰². On conclut le paragraphe introductif de l'article en disant que les Cercles de Fermières relèvent du Service de l'économie et des arts domestiques dont le directeur est Émile Gauthier¹⁰³. La nomination de Liliane Labelle au poste de secrétaire générale officialise désormais la subordination des Cercles de Fermières au Service de l'économie et des arts domestiques, et par conséquent au ministère de l'Agriculture. Nous saisissons finalement qu'à partir de 1953, la direction, qui était assumée par Anne-Marie Vaillancourt, sera dorénavant assumée par Émile Gauthier.

La publication de la revue *Terre et Foyer* éprouve une certaine latence à partir de 1965, et ce, jusqu'en 1970. Nous avons effectivement constaté, après avoir réalisé un inventaire, que les numéros couvrent désormais deux mois, voire dans certains cas jusqu'à trois mois. La couverture de deux mois par un seul numéro n'est pas, en soi, quelque chose de nouveau. Longtemps, les mois

⁹⁹ D'après le livre consacré à sa vie, « Anne-Marie Vaillancourt a été tuée dans un accident d'auto, après une journée de dur labeur, en plein mois de juillet, à la saison des moissons... et des vacances ». Françoise Gaudet-Smet, « Anne-Marie Vaillancourt », 1953, p. 13.

¹⁰⁰ M. B., « Mlle Liliane Labelle, promue au titre de secrétaire des Cercles de Fermières », *La Terre de Chez Nous*, 15 octobre 1958, p. 12.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

d'été ont été sujets à une couverture en duo, mais dès 1965 la tendance s'accroît, nous observons alors une diminution du nombre de publications. De plus, mentionnons qu'à partir des premiers mois de l'année 1965, les Cercles de Fermières perdent l'exclusivité de la revue, qui est maintenant dédiée à un public féminin plus large. Bien qu'elle demeure sensible aux activités des Cercles de Fermières, ceux-ci se retrouvent sans organe officiel.

Ces revues, qui reprennent l'actualité des Cercles de Fermières et les sujets qu'elles considèrent comme essentiels, ont été entreposées sur un microfilm à la bibliothèque de l'Université Laval, à Sainte-Foy, où nous avons pu bénéficier des avantages de la recherche numérique. Cependant, la série de l'Université Laval étant incomplète, nous avons poursuivi nos recherches à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Montréal. Cette fois-ci sur papier, nous avons complété notre corpus en dépouillant la revue *Terre et foyer* (1963-1970). Précisons néanmoins qu'en ce qui concerne *La revue des Fermières* (1941-1944), la consultation s'est uniquement réalisée à la bibliothèque de l'Université Laval. D'ailleurs, le corpus de *La revue des Fermières* est incomplet, dans la mesure où cinq numéros nous échappent.

Les revues publiées pendant ces trois décennies nous ont donc permis d'établir un portrait de l'organisation et de comprendre leur positionnement quant à certains événements du milieu du XX^e siècle. Nous nous devons finalement de mentionner un dernier point relativement à ces revues : la revue *Terre et Foyer* affiche une incohérence au niveau de l'annotation des volumes et des numéros. Pour les années 1963 à 1970, nous constatons cette anomalie où la même annotation de volume revient et où les numéros entament une nouvelle série. Malgré cette coquille administrative et de mise en page, ces revues constituent le corpus de sources principal de ce mémoire.

Afin de compléter notre corpus de sources, nous avons procédé au dépouillement d'archives numériques en lien avec notre sujet. L'ensemble de ces archives complémentaires a été trouvé en ligne, en version numérisée. Des banques de données précises comme celles de la BAnQ et celle de *Canadiana Héritage* ont été ciblées. Au niveau de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, plusieurs documents ont montré une pertinence : le livre d'Alphonse Désilets¹⁰⁴, qui a influencé la colonisation des régions rurales, un document rédigé par madame Charles Gagné, qui

¹⁰⁴ Alphonse Désilets, *Pour la terre et le foyer*, Québec, Chez l'auteur, 1926, 215p.

célèbre le 50^e anniversaire¹⁰⁵ des Cercles de Fermières, et un document relatant, en quelques mots, la fondation des Cercles de Fermières rédigée par Léon Lebel¹⁰⁶. Nous avons aussi dépouillé une certaine quantité de journaux qui nous ont permis de mieux comprendre localement les Cercles de Fermières. En guise de dernières archives numériques complémentaires au corpus principal, nous nous sommes attardés à la consultation de la série de mémoires déposés par les Cercles de Fermières à *La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, à *La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* et à *La Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada*. Concrètement, ces documents nous ont permis de mieux saisir les opinions des Cercles de Fermières à l'égard de certains enjeux socio-politiques des années 1950 et des années 1960. C'est donc grâce à un corpus de sources composé de revues, de livres, de discours et de mémoires que nous avons pu étudier l'organisation des Cercles de Fermières.

1.3 – Conclusion

Somme toute, ce mémoire apportera une nouvelle perspective à l'histoire des Cercles de Fermières, et plus largement à celle des femmes rurales. En effet, les analyses et les résultats de cette étude apporteront leur contribution à plusieurs moments phares de l'histoire québécoise, comme celui des rapports entre les communautés rurales et l'Église, ou bien celui de l'intervention dans l'espace public par des femmes rurales. De plus, l'approfondissement de la période d'après-guerre permettra de poursuivre une facette de l'historiographie des femmes rurales et ainsi promouvoir une vision plus large de l'histoire des femmes en général. Or, bien que l'historiographie de l'histoire des femmes soit amplement développée, peu de travaux ont été réalisés sur les Cercles de Fermières depuis l'étude pionnière de Yolande Cohen publiée en 1990 et celle réalisée dix ans auparavant par Yvonne Rialland Morissette¹⁰⁷. Ce travail permettra avant tout l'analyse des réalisations et des discours des Cercles de Fermières durant la période d'après-guerre au Québec. L'étude des actions sociales, politiques et artisanales réalisées par les Cercles de Fermières entre

¹⁰⁵ Madame Charles Gagné, *Pages d'histoire des Cercles de fermières (1915-1965)*, Québec, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1965, 61p.

¹⁰⁶ Léon Lebel, *Le Syndicalisme Féminin dans nos Centres ruraux*, Montréal, 1946, p. 6.

¹⁰⁷ Yvonne Rialland Morissette, *Le passé conjugué au présent : Cercles de Fermières, historique 1915-1980*, Montréal, Éditions Pénélope, 1980, 249p.

1941 et 1966 constitue une innovation au sein de l'historiographie de l'organisation, mais aussi de l'historiographie rurale québécoise.

CHAPITRE 2 – IMPLICATION SOCIALE DES CERCLES DE FERMIÈRES : ŒUVRES SOCIALES ET PAROISSIALES

Depuis leur fondation en 1915, les Cercles de Fermières de la province de Québec représentent l'exemple même de l'activisme social des femmes. C'est en effet par leurs membres que se dessine cette sociabilité rurale qui, à son tour, influence les types d'activités réalisées au sein des Cercles¹. Dans ce chapitre, nous analyserons les différents champs sociaux dans lesquels s'impliquent les Cercles de Fermières des années 1950 et 1960. Ce faisant, nous nous sommes attardés à la démonstration de deux catégories d'actions : la première touche davantage la démographie, le financement et les valeurs, et la seconde relève plutôt de l'implication sociale des Cercles auprès des œuvres paroissiales, religieuses et sociales. Concernant cette implication des Cercles, nous nous sommes d'abord interrogés à savoir si, dans leurs rapports, ils étaient en mesure de distinguer ces divers champs : le paroissial, le religieux et le social. Effectivement, dans les rapports annuels, la distinction est évidente et bien catégorisée. En 1951, la présidente de la Fédération 19 témoigne que : « Comme par le passé, nos cercles se sont dévoués cette année aux œuvres paroissiales, religieuses et sociales »². L'année suivante, le message est identique de la part de la présidente de la Fédération 6 : « Comme toujours, les cercles se sont dévoués aux œuvres paroissiales, religieuses et sociales [...] »³. En 1954, le message est produit de la même manière dans la Fédération 7 : « Nos cercles ne manquent jamais l'occasion d'aider aux œuvres paroissiales, missionnaires et sociales »⁴. La division des œuvres se poursuit également en 1962 où la Fédération 14 témoigne que : « Quant aux œuvres sociales, les Fermières donnent, donnent, sans ménager ni leur temps, ni leurs talents, ni même leur argent. Les églises, les missions et les œuvres paroissiales ne s'adressent jamais en vain aux Cercles de Fermières de l'Abitibi »⁵. Enfin, on peut remarquer la séparation des œuvres jusqu'en 1964, où le cercle de Saint-Georges-de-la-Malbaie en fait la

¹ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Éditions Le Jour, 1990, p. 18.

² Madame Dunn Lanthier, « Fédération No 19 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°2, 1951, p. 4.

³ Madame Zéphirin Sévigny, « Fédération No 6 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 7.

⁴ Madame Georges Beaudet, « Fédération No 7 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 15.

⁵ Madame Elphège Veillette et madame Émilien Bégin, « Fédération No 14 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°1, 1962, p. 17.

distinction dans un court message adressé aux lectrices de la revue⁶. En somme, nous pouvons observer que les Cercles de Fermières distinguent les trois types d'œuvres sociales, autant dans les années 1950 que dans les années 1960. Or, la compartimentation des œuvres (paroissiales, religieuses et sociales) réside dans la nature de l'institut qui reçoit les dons. C'est par exemple le cas des Cercles de la Fédération 9 qui, en 1951, se vouent à l'entretien et à l'amélioration des terrains de jeux : une œuvre paroissiale⁷. Nous notons, d'autre part, que les Fédérations 1 et 16 apportent une aide aux Sociétés canadiennes contre le cancer. Les Fermières de la Fédération 1 ont contribué « [...] à l'œuvre des Sociétés canadiennes du Cancer et de la Croix Rouge »⁸ et les Fermières de la Fédération 16 ont fait de même en souscrivant, quelques années auparavant, à la campagne contre le cancer⁹. Loin d'être notre objectif de faire une énumération de ce type d'accomplissements sociaux, nous souhaitons plutôt mettre en évidence la division des œuvres sociales auprès desquelles les Cercles se vouent et démontrer qu'ils sont en mesure de dissocier le paroissial et le religieux du social.

Ainsi, l'un des objectifs de ce chapitre est de mettre en relief les activités de la vingtaine de fédérations qui regroupent les Cercles de Fermières locaux. Le rapport annuel de chacune de ces fédérations, publié la plupart du temps dans le numéro de janvier de la revue, présente leurs accomplissements, partage leurs connaissances sur l'artisanat et les sujets d'étude annuellement renouvelés. C'est donc par ces rapports que nous démontrerons les activités sociales et économiques qui viennent définir les différentes œuvres paroissiales, religieuses et sociales. Enfin, nous orienterons nos intérêts vers une démonstration de l'importance certes sociale des Cercles de Fermières, mais également vers le poids économique que représentent les Cercles dans leur paroisse respective. Ces deux démonstrations permettront d'illustrer l'intervention publique des Cercles de Fermières.

⁶ Madame Georges Bond, « 25^e anniversaire à Saint-Georges-de-la-Malbaie », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°12, 1964, p. 13.

⁷ Madame H. Carrière, « Fédération No 9 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°2, 1951, p. 10.

⁸ Madame Éphrem Bérubé, « Fédération No 1 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, 1957, p. 4.

⁹ Madame Mathias Ouellette, « Fédération No 16 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 19.

2.1 – Construire une organisation aux nombreuses ramifications

Pour mieux comprendre l'univers social des Cercles de Fermières, nous devons poser certaines bases et décortiquer cet univers. D'abord, nous ferons un bref portrait du poids démographique des Cercles, car leur présence se remarque dans l'entièreté du Québec. Ensuite, nous mettrons en évidence les nombreuses méthodes de financement employées par l'organisation : un complément à la méthode précédemment soulevée par l'historienne Yolande Cohen, la partie de cartes¹⁰. Finalement, nous nous pencherons sur les liens entretenus entre les représentants de l'Église catholique et les Cercles. En d'autres mots, nous explorerons cet entretien d'un traditionalisme canadien-français par la présence routinière des aumôniers, de l'éditorialiste Émile Gauthier et de la femme influente qu'est madame Charles Gagné, présidente de la Fédération 3.

2.1.1 – Le plus important regroupement de femmes : un poids démographique

Entre 1915 et 1945, ce sont plus de 800 Cercles de Fermières qui voient le jour¹¹. Comme nous l'avons souligné précédemment, la grande région de Québec et celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue sont les trois principales zones où se développent rapidement ces groupes¹². Aux dires de l'historienne Yolande Cohen, il y a là une corrélation entre la densité de la population rurale des années 1940 de certaines régions et la croissance du nombre de Cercles de Fermières¹³. Bien que le nombre de Cercles, et par conséquent de membres, soit en décroissance après la Deuxième Guerre mondiale, l'ampleur démographique de l'organisation ne diminue pas pour autant¹⁴. La perte d'une dizaine de milliers de membres entre 1945 et 1950 est tranquillement rattrapée au cours de la décennie 1950. À titre d'exemple, le Cercle de Saint-Édouard présente un total de 63 membres lors de sa fondation en 1940 *versus* un accroissement de près d'une centaine de membres en 1950, soit un total de 160 membres¹⁵. D'après les rapports annuels publiés dans la revue de janvier 1952, le nombre de Cercles s'élève à 693 et le nombre de

¹⁰ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Éditions Le Jour, 1990, p. 291.

¹¹ *Ibid.*, p. 116.

¹² *Ibid.*, p. 115.

¹³ *Ibid.*, p. 97.

¹⁴ Malgré qu'il puisse, en effet, y avoir une certaine diminution du nombre de Cercles dans la province de Québec, il nous apparaît important de relativiser. Il est possible que certains Cercles, au même titre que certaines Fédérations, se soient fusionnés. Néanmoins, voyant que le nombre de membres en 1948 est d'approximativement 48 000 et que le nombre chute à 39 539 en 1952, il y a fort à parier que cette diminution soit due à la création des Cercles d'économie domestique au tournant des années 1950.

¹⁵ Madame Lauréat Blanchet, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Saint-Édouard », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol 6, n°10, 1950, p. 9.

membres à un peu plus de 39 000¹⁶. Nous remarquons, par la suite, une augmentation de 3 000 membres en 1954 : les Fermières comptent désormais près de 42 000 membres¹⁷. Il importe de mentionner que la vingtaine de fédérations représentent la quasi-totalité des régions administratives du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec. Nous observons que la population lointaine de la Côte-Nord, soit les environs de Sept-Îles, fait partie de la Fédération 19-a, soit des grandes régions de Charlevoix et du Saguenay¹⁸. Qui plus est, à partir de septembre 1951, « [...] les « Îles-de-la-Madeleine » font partie de la grande famille de la Fédération des Cercles de Fermières de la Province de Québec »¹⁹. La Fédération 21 publie en 1953 son premier bilan annuel. Enfin, le nombre de membres, caractérisé par une certaine stabilité, s'établit à un peu plus de 41 000 en décembre 1964, le tout réparti en 741 cercles²⁰. Omettant cette diminution de membres entre 1945 et 1950, nous sommes en mesure de constater que, malgré tout, les Cercles de Fermières reprennent des forces et s'agrandissent dans l'ensemble du Québec. Nous observons une extension de l'organisation sur l'ensemble du territoire de la province québécoise. En ayant des cercles dans la quasi-totalité des régions administratives du Québec, l'organisation s'assure un poids démographique, non pas uniquement par ses quatre dizaines de milliers de membres²¹, mais par son implication et ses assises dans toute la province.

À défaut de ne pas avoir suffisamment de données quantitatives pour illustrer une courbe des membres actifs des Cercles de Fermières pour les décennies étudiées, nous voulons tout de même projeter certaines des données disponibles grâce aux rapports annuels. Dans les faits, après avoir récolté et additionné les données pour l'année 1951, les Cercles de Fermières arrivent à un total de 39 676 membres actifs et 717 cercles²².

¹⁶ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, 24p.

¹⁷ La rédaction, « Forum », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 6.

¹⁸ Madame Lauréat Maltais, « Fédération No 19-A », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°1, 1964, p. 20.

¹⁹ Madame A. Langford, « Fédération numéro 21 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 19.

²⁰ Madame Charles Gagné, *Pages d'histoire (1915-1965) des Cercles de Fermières*, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1965, p. 48.

²¹ En fonction de l'article de Majella Simard, *Des années de croissance au temps des incertitudes : Les petites localités québécoises au XX^e siècle*, lors du recensement de 1951, la population rurale de la province s'élevait à 1 358 363 individus. Les Cercles de Fermières comptaient exactement 39 676 membres en 1951, ces femmes représentaient approximativement alors 2,92 % de la population rurale du Québec. Majella Simard, « Des années de croissance au temps des incertitudes : Les petites localités québécoises au XX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n°141, 2006, p. 423.

²² Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°2, 1951, 24p.

Tableau 2.1 - Répartition du nombre de cercles et de Fermières en fonction des Fédérations selon le rapport annuel de 1951		
Fédérations	Nombre de cercles	Nombre de membres
Fédération 1 - (Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure)	58	1736
Fédération 2 - (Rivière-du-Loup, Matapédia, Matane)	60	2470
Fédération 3 - (Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata-Sud)	58	3174
Fédération 4 - (Bellechasse, Dorchester, Lévis, Lotbinière)	70	5103
Fédération 5 - (Beauce, Frontenac)	39	2473
Fédération 6 - (Mégantic, Arthabaska, Wolfe)	34	1989
Fédération 7 - (Nicolet, Yamaska, Drummond)	22	1200
Fédération 8 - (Sherbrooke, Richmond, Compton, Stanstead)	21	1128
Fédération 9 - (Bagot, Chambly, Saint-Hyacinthe, Verchères, Richelieu)	21	1211
Fédération 10 - (Brome-Rouville, Shefford)	17	980
Fédération 11 - (Iberville, Saint-Jean, Missisquoi)	13	905
Fédération 12 - (Beauharnois, Châteauguay, Napierville, Laprairie, Huntingdon)	21	1515
Fédération 13 - (Jacques-Cartier, Soulanges, Vaudreuil)	23	1867
Fédération 14 - (Abitibi)	64	3269
Fédération 14a - (Témiscamingue, Rouyn-Noranda)	26	1150
Fédération 15 - (Gatineau, Papineau, Pontiac, Hull)	29	1080
Fédération 16 - (Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil, Labelle)	25	1404
Fédération 17 - (Joliette, l'Assomption, Montcalm, Berthier, Maskinongé)	15	778
Fédération 19 - (Montmorency, Québec, Portneuf)	42	3574
Fédération 19a - (Charlevoix, Saguenay)	21	870
Fédération 20 - (Chicoutimi, Roberval, Lac Saint-Jean)	38	1800
Totaux	717	39676

Ainsi, en analysant les tableaux créés par le gouvernement canadien lors du recensement de 1951, la population rurale du Québec s'établit à 1 358 363 individus²³. Or, sachant que les hommes ne peuvent faire partie des Cercles, l'échantillon rétrécit : 648 541 femmes habitent en milieu rural en 1951 au Québec²⁴. Cela étant dit, et considérant que : « Toute personne âgée de seize ans et plus peut faire partie d'un Cercle de Fermières »²⁵, les enfants âgés de zéro à quatorze ans de sexe féminin qui demeurent en secteur rural peuvent être soustraits de l'équation²⁶. Cette proportion représente 271 798 individus désormais soustraits du nombre total de femmes habitant en milieu rural. Enfin, sur les 376 743 femmes rurales pouvant être membres des Cercles de Fermières, 39 676 le sont réellement. Les Cercles de Fermières totalisent donc, en 1951, 10,53 % de la population rurale féminine en âge d'être membre des Cercles de Fermières²⁷. L'idée de cet exercice quantitatif est de démontrer que l'organisation des Cercles possède effectivement une influence de

²³ Bureau fédéral de la statistique – Ministère du commerce, *Neuvième recensement du Canada – Volume 1, population*, Ottawa, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie, 1953, tableau 21-3.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Ministère de l'Agriculture, « Origine et développement des Cercles de Fermières », *La Revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 7.

²⁶ Bureau fédéral de la statistique – Ministère du commerce, *op. cit.*, tableau 21-3.

²⁷ Dans ce résultat, nous avons inclus les femmes âgées de 15 ans, car il nous était impossible de soustraire le nombre exact de femmes âgées de 15 ans demeurant en milieu rural en 1951. Le résultat de 10,53 % est donc une approximation à la baisse du réel pourcentage que représentent les Cercles de Fermières dans la province de Québec. En soustrayant hypothétiquement les femmes âgées de 15 ans, nous aurions pu obtenir un pourcentage légèrement plus élevé.

taille au sein des secteurs ruraux du Québec. Grâce à cette expression des données quantitatives, nous comprenons davantage comment les Cercles ont réussi à s'impliquer autant au niveau des œuvres sociales.

2.1.2 – Le social pour financer le social

La participation des Cercles de Fermières à la vie sociale peut s'expliquer par le bénévolat, les dons matériels envoyés aux missions évangélisatrices et les dons en argent faits aux différentes institutions paroissiales. Elle peut également s'expliquer par la création d'événements sociaux servant à lever des fonds pour financer l'organisation. C'est en effet par ces moyens de financement variés (parties de cartes, soirées bingo, soupers, etc.) que les Cercles et les Fédérations peuvent participer à la vie sociale. Enfin, nous considérerons la cotisation annuelle de chacune des Fermières comme étant une manière de financer les relations sociales des Cercles.

Tout d'abord, en ce qui concerne les parties de cartes, dans bien des situations, la totalité des profits amassés est remise à l'église paroissiale. Cependant, il arrive parfois que les profits ne soient pas entièrement remis à l'église et que le Cercle en récupère une proportion pour financer son exposition annuelle d'artisanat. Un cas précis de février 1953 nous montre que, chaque année, le Cercle de Fermières de Sainte-Marie de Blanford organise « [...] une soirée récréative, toujours joyeuse, dont les trois-quarts des bénéfices sont offerts ensuite à l'église paroissiale »²⁸. Dans un autre cas, nous pouvons observer que l'argent obtenu « [...] par les contributions, les octrois et les parties de cartes sert d'une part, à organiser notre exposition annuelle, d'autre part, à collaborer aux œuvres paroissiales, [...] »²⁹. Il en est de même pour le Cercle de Saint-Fidèle de Restigouche, où l'argent obtenu sert à mettre sur pied leur exposition annuelle et aider les œuvres paroissiales³⁰.

Outre les parties de cartes, les Cercles financent leurs activités par l'organisation de soirées de bingo. Encore une fois, les profits sont majoritairement remis aux églises paroissiales, tel que le souligne la Fédération 15 dans son rapport annuel de 1962 : « Les églises respectives de Ripon, de

²⁸ Madame Robert Bilodeau, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Sainte-Marie de Blandford (Cap-Saint-Ignace) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°2, 1953, p. 6.

²⁹ Une nouvelle fermière, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Saint-Côme (Beauce) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°6, 1953, p. 16.

³⁰ Madame Léon Rioux, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Saint-Fidèle de Restigouche (Rimouski) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°7, 1954, p. 2.

Fassett et de l'Île-du-Calumet bénéficient des profits d'un bingo annuel »³¹. Les soirées de bingo ne sont pas des plus populaires, car nous ne les recensons qu'à deux reprises. La Fédération 4 se trouve être l'autre regroupement de Cercles qui organise la tenue de soirées bingo au profit des œuvres paroissiales³². En 1957, pour la Fédération 4, les profits récoltés lors des diverses soirées de financement totalisent une somme de 11 258,59 \$³³. Bien que les soirées de bingo ne soient pas des plus exploitées, nous constatons dans les bilans financiers annuels que les sommes ainsi amassées sont importantes.

Ensuite, certains Cercles de Fermières organisent des soupers-bénéfice qui permettent ainsi la collecte de dons. Cette initiative est davantage observée durant les années 1960, mais elle n'est pas inexistante dans la décennie précédente. Par exemple, en 1955, la Fédération 7 organise un souper « aux fèves » qui permet l'achat d'un tabernacle³⁴. Autrement, les Cercles réalisent essentiellement des soupers dits « canadiens » dans le but de financer leurs activités ou, comme dans le précédent exemple, de remettre l'argent aux œuvres paroissiales et à l'église. Le « souper canadien » se définit, selon le *Dictionnaire Suisse Romand*, conçu et rédigé par André Thibault, comme étant un « [...] souper auquel chaque convive participe en apportant sa contribution au repas »³⁵. Pour la plupart des Cercles, le souper canadien fait partie des œuvres paroissiales, c'est-à-dire qu'il est organisé afin de récolter des dons. Or, nous comprenons que ces soupers servent à soutenir les familles dans le besoin, à l'épanouissement de la paroisse ou à contribuer aux œuvres missionnaires³⁶. Les Cercles organisent également des soupers d'amitié, qui ont habituellement les profits placés d'avance, et des soupers paroissiaux, qui ont une vocation d'entraide et qui omettent la récolte de dons³⁷. En d'autres mots, les soupers organisés par les Cercles ont comme objectif principal d'accentuer leur présence sociale. Ces événements ont une double vocation : une qui

³¹ Madame James Rese, madame Clara Duguay, « Fédération No 15 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°1, 1962, p. 17.

³² Madame Jean-Baptiste Cadrin, « Fédération No 4 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, 1957, p. 6.

³³ *Ibid.*

³⁴ Madame Georges Beudet, « Fédération No 7 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, p. 11.

³⁵ Pierre Knecht (dir.), André Thibault, Gisèle Boeri, Simone Quenet, *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain*, Éditions Zoé, 1997, p. 673.

³⁶ Madame Norbert Pomerleau, « Fédération No 5 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 18, n°2, 1961, p. 6.

³⁷ Madame Honoré Roireau, madame Edmond Chaput, « Fédération No 10 », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°1, 1963, p. 9. ; Madame Albert Lévesque, « Fédération No 3 », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 21, n°1, 1964, p. 5.

prône une ambiance de socialisation et une deuxième qui invite les participants à donner. Les dons récoltés sont ensuite redistribués dans la paroisse, le plus souvent par l'intermédiaire de l'Église.

Finalement, les Cercles de Fermières contribuent au développement social de leur paroisse par le don d'une cotisation annuelle. Dans plusieurs fédérations, une contribution annuelle préétablie est remise à l'église. Par exemple, la Fédération 3 mentionne dans son rapport annuel de 1953 : « Quelques initiatives de la fédération : établissement permanent de "l'aide à l'évêché" qui a atteint, cette année, un montant de 612,00 \$ (dons spontanés en argent) et pour laquelle une contribution annuelle minimum de .05 ¢ par membre, [...] »³⁸. Cette somme est réservée à l'évêché. Or, la Fédération 3 n'est pas la seule à octroyer une somme annuelle à partir des contributions annuelles des membres : c'est également le cas du Cercle de Havre-aux-Maisons, situé aux Îles-de-la-Madeleine. Le cas particulier du Cercle de Havre-aux-Maisons montre le dévouement de ces femmes aux œuvres paroissiales et l'importance qu'elles leur accordent. Malgré leur emplacement géographique éloigné, les Fermières de ce cercle madelinot disent que : « Avec [leur] octroi et le dollar de chaque fermière, nous contribuons largement aux œuvres paroissiales et de bienfaisance et faisons célébrer des messes pour nos pionnières disparues »³⁹. Une fois de plus, les Cercles de Fermières manifestent par la redistribution de l'argent leur implication sociale.

Cumulés avec les activités de financement et les contributions, ces montants d'argent servent aux œuvres paroissiales, religieuses et sociales. Ces exemples nous permettent de mieux saisir ces à-côtés du social qui forgent le caractère communautaire des Cercles. Cependant, afin d'offrir un portrait des plus précis, nous souhaitons terminer cette section en nuancant cette implication sociale qui, parfois, peut générer des inconforts économiques. C'est précisément le cas de la Fédération 3 qui, en 1958, laisse paraître dans son rapport annuel que les coffres sont plutôt vides :

La fédération s'occupe aussi de l'Évêché, de la Maison des retraites fermées, de la Société Saint-Jean-Baptiste et voit aux bourses d'études des garçons et filles particulièrement méritants. – Après avoir fourni pour l'église locale, pour les expositions scolaires, les communautés, l'entretien du matériel à l'usage des cercles,

³⁸ Madame Charles Gagné, « Fédération No 3 », dans ministère de l'Agriculture, vol. 10, n°1, 1953, p. 10-11.

³⁹ Madame Alphonse Langford, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Havre-aux-Maisons (Îles-de-la-Madeleine) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°10, 1955, p. 18.

etc. il faut avouer que les caisses respectives des cercles sont plutôt "à sec" à la fin de l'année ; il reste tout juste ce qu'il faut pour organiser une petite exposition locale⁴⁰.

L'extrait présente une facette de l'implication sociale des Cercles qui ne paraît que très peu dans les rapports. La rédactrice de ce rapport, mademoiselle Antoinette Pelletier, met en évidence que ces dons aux Missions et aux œuvres paroissiales obligent les Fermières à réaliser des projets organisationnels avec un budget peu élevé lorsque leur participation sociale est très forte. Dans un même ordre d'idées, bien que moins dénonciatrice de ses états financiers, la Fédération 2 souligne dans son rapport annuel de 1965 que : « En feuilletant les rapports des cercles, on constate que partout chacun fait son possible pour garder un climat moral joyeux et charitable »⁴¹. En d'autres mots, on souligne que la charité (les dons) est certainement plus influente sur la trésorerie interne que ne l'ont laissé paraître les rapports des décennies précédentes. En concluant sur ces deux extraits, nous voulons mettre en évidence que l'implication sociale des Cercles de Fermières n'est pas uniquement positive, et que cette philanthropie que pratiquent les Cercles possède ses limites. Enfin, malgré cet aspect plus difficile de l'implication communautaire des Cercles de Fermières, il n'en demeure pas moins qu'ils ont été d'un grand secours quant à l'épanouissement des œuvres sociales et des secteurs ruraux en général.

2.1.3 – Les valeurs sociales des Cercles de Fermières

D'emblée, l'analyse des rapports annuels nous amène à nous questionner quant à l'idée de lier les Cercles de Fermières à un mouvement traditionaliste. Étant essentiellement situés dans les secteurs ruraux, les Cercles sont des alliés de l'œuvre catholique de l'Église. Il n'est pas non plus nouveau d'affirmer que : « [...], l'"emprise" sociale, culturelle et politique de l'Église catholique et du clergé sur la province se fait alors beaucoup plus sentir en région que dans les grandes villes »⁴². Dès lors, les Cercles s'allient aux œuvres sociales promues par l'Église catholique, et ce, par l'entremise de figures influentes, soit celle des aumôniers et celle d'un éditorialiste aux valeurs traditionnelles. Dans sa thèse de doctorat, Jean-Philippe Carlos développe et analyse le concept de traditionalisme canadien-français. Nous nous référerons à sa définition, soit :

⁴⁰ Mademoiselle Antoinette Pelletier, « Fédération No 3 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 15, n°1, 1958, p. 4.

⁴¹ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 21, n°1, 1965, p. 4.

⁴² Marc-André Robert, *Dans la caméra de l'abbé Proulx : La société agricole et rurale de Duplessis*, Québec, Septentrion, 2013, p. 68.

[...], le traditionalisme canadien-français se caractérise par son attachement à la religion catholique, guide de l'action temporelle via une croyance en un ordre spirituel supérieur, et reconnaît l'autorité de l'Église et de la papauté, symbolisé au travers de la Doctrine sociale de l'Église⁴³.

Ainsi, nous nous baserons sur la définition développée par Jean-Philippe Carlos pour mieux démontrer le caractère traditionaliste des Cercles de Fermières.

2.1.3.1 – La place des aumôniers

Tout d'abord, les Cercles de Fermières ont été guidés, jusqu'au début des années 1960, par des aumôniers. La date exacte à laquelle ces aumôniers ont entrepris leur travail auprès des Cercles de Fermières est difficile à identifier, mais nous voulons montrer qu'ils ont tout de même joué un rôle influent auprès de ceux-ci. Selon les revues présentes dans notre corpus de sources, dès 1945 un aumônier préside une journée d'étude⁴⁴. Au sens de l'Office québécois de la langue française, la définition d'« aumônier » se dit d'une personne : « [...] chargée d'offrir des services religieux ou de soutenir moralement et spirituellement les personnes qui le désirent au sein d'un établissement ou d'une institution »⁴⁵. Toutefois, selon les Fermières, l'aumônier joue un rôle beaucoup plus grand. De ce fait, bien qu'ils n'aient pas de place officielle au sein de l'organisation des Cercles, les aumôniers ont cependant, à certains endroits, une forte influence sur la création des Cercles. C'est par exemple le cas du Cercle de Fermières de Senneville en Abitibi où l'idée de créer un Cercle est venue de l'abbé Béland, plus tard aumônier du regroupement local⁴⁶. C'est également le cas en décembre 1953, lorsque le Cercle de Pont-Rouge (Portneuf) témoigne de la nécessité de l'aumônier : « La présence de notre aumônier, monsieur l'abbé L. Germain, toujours prodigue de bons conseils, stimule la générosité des membres qui s'occupent de l'ouvrage, au bénéfice des pauvres, des orphelins et des missions »⁴⁷. Le travail de l'aumônier, qui est d'adapter les Fermières aux mœurs de l'Église catholique et, dans ce cas précis, aux œuvres paroissiales et sociales, est d'une véritable richesse pour les Fermières. La pertinence que concède la Fédération 3 au rôle de l'aumônier est identique. Elle mentionne dans son rapport de 1957 que : « L'abbé

⁴³ Jean-Philippe Carlos, *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, thèse de doctorat (Ph.D.), Université de Sherbrooke, 2020, p. 48.

⁴⁴ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1-2, 1945, p. 4.

⁴⁵ Office québécois de la langue française, « Aumônier, aumônère », dans *Grand dictionnaire terminologique*, Québec, 2016.

⁴⁶ Madame Jérôme Beaumier, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Senneville », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°3, 1947, p. 3.

⁴⁷ Madame Odilon Lavallée, « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Pont-Rouge (Portneuf) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°10, 1953, p. 16.

Hudon, aumônier des organisations agricoles du diocèse, tire les conclusions après avoir déjà éclairé les fermières dans un sermon pratique sur leurs devoirs sociaux »⁴⁸. La place qu'accordent les Cercles aux aumôniers est donc prépondérante.

Nous voulons néanmoins préciser que les Cercles de Fermières présentent aussi un caractère laïc à l'égard de l'implication des aumôniers. En effet, dans un rapport annuel de la Fédération 4b, nous pouvons constater que les Cercles de Fermières portent un double chapeau, soit celui d'une organisation laïque et celui d'une organisation attachée aux valeurs catholiques. Les Fermières souhaitent « [...] rendre hommage à nos aumôniers de cercles qui ne manquent pas de suivre de près notre travail social et nous éclairent de leurs expériences comme de leurs bonnes suggestions. Ils sont "la note spirituelle" dont tout groupement laïc catholique a besoin »⁴⁹. L'éditorialiste de la revue des Cercles, Émile Gauthier⁵⁰, se targue également de mentionner le caractère laïc de l'organisation, et ce, en plus de vanter l'importance de la religion catholique comme ligne directrice de vie⁵¹. En bref, les aumôniers jouent un rôle de guide spirituel envers les Cercles : ceux-ci accordant une importance aux valeurs catholiques traditionnelles que viennent partager ces aumôniers.

La présence et la participation des aumôniers aux activités des Cercles de Fermières sont plus facilement observables durant les années 1950. À plusieurs occasions, nous remarquons l'invitation des Cercles à ce que les aumôniers prononcent quelques mots durant leurs assemblées ou à célébrer une messe extraordinaire. Dans un résumé d'une causerie donnée au *Réveil rural*⁵²

⁴⁸ Mademoiselle Antoinette Pelletier, « Fédération No 3 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, 1957, p. 6.

⁴⁹ Madame Hermas Drouin, mademoiselle Thérèse Lefebvre, « Fédération No 4b », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°1, 1960, p. 7.

⁵⁰ Émile Gauthier (1895-1997) est né à Saint-Théodore d'Acton (Bagot). Il a d'abord étudié pour être agronome de profession, mais emprunte, au cours de sa vie, différentes trajectoires qui ont parfois été à l'opposé de l'agriculture. À deux reprises, Gauthier est élu maire de Charlesbourg : un premier mandat de 1945 à 1947 et un second mandat de 1950 à 1951. Nous savons ensuite qu'il a été à la tête de la Division de l'aviculture de la province de Québec, mais nous n'avons pu trouver les dates encadrant ce mandat. Enfin, en 1956, Gauthier devient directeur du Service des Arts domestiques et des Cercles de Fermières. Jean-Charles Magnan, « Silhouette agricole », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°2, 1956, p. 9. ; Ruth Giroux-Allaire, « Gauthier, Émile », site web multimédia, ville de Québec, Société d'histoire de Charlesbourg. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=2229467>

⁵¹ Émile Gauthier, « Éditorial », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°3, 1957, p. 1.

⁵² D'après un article de Radio-Canada, l'émission radio *Le Réveil rural*, diffusée à la même antenne, débute en 1938 et perdure pendant 30 ans. L'émission traite de divers sujets associés à l'agriculture, aux ressources naturelles et à l'environnement. Radio-Canada, *Archives : 80 ans d'émissions agricoles à Radio-Canada*, 10 avril 2018. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1094270/emissions-agricoles-histoire-reveil-rural-semaine-verte-archives>

en mai 1952, la spiritualité des Fermières est soulignée et, par conséquent, la place de l'aumônier l'est d'autant plus :

Mais il importe maintenant de considérer le rôle des Cercles de Fermières sur le plan spirituel. À ce sujet, disons d'abord que messieurs nos aumôniers sont toujours les bienvenus à nos réunions, qu'il n'est guère de mouvement paroissial faisant appel à notre charité et à notre dévouement qui reste sans réponse⁵³.

Les actions sociales des Cercles sont guidées par la spiritualité catholique. Dans bien des cas, les aumôniers stimulent et encouragent grandement les regroupements à poursuivre leurs généreuses donations envers les œuvres paroissiales, les missions, les pauvres et les orphelins⁵⁴. Dans l'ensemble, les aumôniers jouent, auprès des Cercles, un rôle d'entretien de la spiritualité et d'influenceur social. En exerçant leur rôle, ils véhiculent les valeurs d'un traditionalisme canadien-français qui met ainsi en valeur les mœurs catholiques. En revanche, les aumôniers ne sont pas les seuls acteurs, voire influenceurs sociaux. Le rôle de l'éditorialiste Émile Gauthier vient également teinter les multiples actions sociales des Cercles de Fermières.

2.1.3.2 – La famille traditionaliste

La section suivante met en lumière cette idée que les membres des Cercles de Fermières entretiennent un noyau familial calqué sur la vision traditionaliste canadienne-française véhiculée par l'Église. Un modèle familial ayant en son centre le respect d'une authenticité d'esprit rural, c'est-à-dire d'une vision coopérative de la vie, est défini par plusieurs acteurs, dont Émile Gauthier. Étant l'éditorialiste de deux des trois revues (*La terre et le foyer*, *Terre et Foyer*) de l'organisation entre 1946 et 1965, en plus d'en être le directeur, Gauthier est en mesure de partager sa vision traditionaliste de l'esprit rural et de la famille.

D'après nos recherches, l'esprit rural s'illustre principalement au milieu des années 1950 par une volonté de conserver les valeurs traditionnelles catholiques d'avant. Tout d'abord, selon Gauthier, l'esprit rural :

[...] est d'abord et avant tout la conservation des caractéristiques campagnardes au double point de vue matériel et moral, on comprendra tout de suite pourquoi il est, ainsi que nous le disons plus haut, la base même de la vie villageoise et quel rôle primordial

⁵³ Madame Jules Méthot, « Hommage aux Cercles », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°2, 1953, p. 16.

⁵⁴ « Courrier des Cercles de Fermières : Cercle de Saint-Samuel (Frontenac) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°8, 1953, p. 15.

y doit jouer la famille. La famille, en effet, n'est-elle pas le premier pilier de la société rurale dans ce que celle-ci a le plus besoin : des héritiers de la tradition⁵⁵.

D'entrée de jeu, nous comprenons ici que la famille a un rôle à jouer dans cette culture de l'esprit rural. De plus, nous voyons aussi que cet esprit rural est intimement relié au concept de tradition. Pour paraphraser les mots et les idées d'Émile Gauthier, la tradition, c'est l'attachement : à la religion catholique, à l'intérêt porté envers le sol où on pratique labours et moissons, envers la famille et envers les devoirs paroissiaux. C'est de cette manière que doivent être construites les paroisses rurales⁵⁶. Nous pouvons alors résumer l'esprit rural par la pratique et la promotion d'un traditionalisme canadien-français à l'intérieur même du noyau familial.

Par ailleurs, comprenant que les éditoriaux d'Émile Gauthier sont influents sur la manière dont les Fermières guident leur famille, nous avons relevé certains témoignages de Fermières utilisant l'esprit rural comme ligne directrice pour forger leur famille. Bien souvent, ces témoignages sont signés d'un pseudonyme et de la région d'où provient la réflexion⁵⁷. Nous notons dans une première publication qu'une Fermière de Laval insiste sur la promotion de l'esprit rural dans sa famille par l'entraide et les travaux manuels de ses filles (tisser et filer)⁵⁸. Elle argumente aussi que : « L'esprit rural repose beaucoup sur les épaules de la mère, [...] », étant donné que le mari a pour objectif de nourrir sa famille⁵⁹. Dans la publication du mois suivant, une Fermière du Cercle de L'Islet vient prolonger l'idée que l'entraide et les travaux manuels sont des qualités d'une famille imprégnée l'esprit rural. Elle renchérit sur le fait que ce sont des qualités nécessaires pour vivre heureux, à l'écart des grandes villes⁶⁰. En d'autres mots, l'argumentation de ces deux femmes met en relief, d'une part, l'importance de la mère dans le développement de l'esprit rural au foyer familial et, d'autre part, l'importance de la terre dans l'effervescence de l'esprit rural. Dans cette série d'articles, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », où l'idée est de faire ressortir les manières les plus utiles de cultiver l'esprit rural dans les familles, nous relevons les multiples mentions de la coopération, mais également l'influence sociale qu'a l'Église

⁵⁵ Émile Gauthier, « Éditorial », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°4, 1955, p. 1.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Notons ici que ces témoignages proviennent de l'année 1955 et 1956 où près d'une dizaine de sondages sont réalisés. La rédaction de la revue publie les idées applicables et constructives qu'elle reçoit à la question : *Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ?*

⁵⁸ Petite fleur des lys (Laval), « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°4, 1955, p. 15.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Fermière heureuse, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°5, 1955, p. 4.

catholique sur ces familles. Les éditoriaux à saveur traditionaliste de Gauthier viennent certainement inspirer les réflexions des Fermières.

Comme nous l'avons présenté plus haut, plusieurs acteurs ont été influents quant à la promotion d'un traditionalisme canadien-français au sein des Cercles. Madame Charles Gagné est l'une de ces personnes qui, au même titre qu'Émile Gauthier, ont su mettre en valeur ces idéaux concernant la famille. Selon elle : « Le foyer, c'est l'asile, le refuge contre les intempéries et les dangers du dehors, le lieu de réfection et de repos, le siège de l'intimité et de ses tendresses »⁶¹. On comprend qu'il s'agit pour elle d'un endroit qui est synonyme de sécurité. D'ailleurs, elle précise que « [...] c'est l'endroit où les enfants apprennent les grandes vertus comme la charité, la reconnaissance et la fierté »⁶². En résumé, selon la présidente de la Fédération 3, le foyer est non seulement un lieu d'où émane la sécurité, mais il s'agit également d'un lieu où l'éducation prend toute sa signification. Certes, madame Charles Gagné vient mettre l'accent sur la famille, mais elle s'intéresse davantage à la nécessité et aux caractéristiques de la mère et du foyer. Les valeurs sociales sont certainement enseignées aux membres des Cercles par les aumôniers, mais les mères de famille promeuvent, dans leur demeure, les grandes vertus du social dont la charité. Autrement, pour apporter davantage de précision quant aux composantes de la famille, le politologue Philippe Garigue offre une définition des rôles de la mère : « Dans la famille canadienne-française, ce qui distingue le rôle de la femme, c'est d'être le centre affectif de la famille. Elle n'est pas seulement responsable du bien-être quotidien, des repas, du confort, etc., mais aussi elle est la médiatrice dans les rapports familiaux »⁶³. Autrement dit, les éléments développés par madame Charles Gagné réfèrent au noyau familial comme étant une base, un pilier sociétal. Les deux visions, soit celle de Gauthier et de madame Gagné, présentent certaines similitudes dans la manière d'en faire un endroit d'influence positive.

Enfin, après l'analyse des propos des aumôniers, de l'éditorialiste Émile Gauthier et de la présidente madame Charles Gagné, nous sommes en mesure de mieux saisir les apports sociaux que fournit le message traditionaliste canadien-français aux Cercles de Fermières. Autrement résumée, l'influence des aumôniers guide la manière dont les Cercles participent aux œuvres

⁶¹ Madame Charles Gagné, « Le rôle de la femme dans l'éducation nationale au foyer », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°7, 1950, p. 2.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Philippe Garigue, « Le catholicisme et la vie familiale des Canadiens Français », dans Albert Lapointe, *La famille moderne dans l'évolution de notre époque*, Montréal, Éditions des foyers Notre-Dame, 1963, p. 17.

paroissiales, religieuses et sociales ; Émile Gauthier véhicule dans ses éditoriaux un message prônant le maintien de l'esprit rural et l'importance des devoirs paroissiaux, et finalement, madame Charles Gagné invite ses consœurs à penser le foyer familial comme un lieu sécuritaire où les grandes vertus doivent être enseignées par la mère. Les valeurs traditionalistes canadiennes-françaises s'ajoutent donc aux aspects précédemment développés, soit l'influence démographique des Cercles de Fermières et les méthodes de financement qui permettent la participation aux trois types d'œuvres.

2.2 – L'action des Cercles dans les œuvres paroissiales et sociales

En milieu rural, les Cercles de Fermières représentent effectivement un poids démographique non négligeable. Avec plus de 800 cercles au début des années 1940, ces femmes exercent une influence dans la grande majorité des paroisses rurales du Québec⁶⁴. Les Cercles contribuent grandement aux activités paroissiales et sociales qui se déroulent dans leur milieu, soit par une implication bénévole ou par une contribution monétaire. Les différentes manières pour financer leurs activités en témoignent. C'est d'ailleurs par les revues et les rapports publiés que nous en sommes venus à faire le bilan des activités des 23 Fédérations⁶⁵. Outre les informations démographiques, les événements ludiques et les valeurs traditionnelles, ces bilans partagent les différents types de donations que réalisent les Cercles. En effet, dans une optique de partage des connaissances, mais également dans un esprit de valorisation, les présidentes, les vice-présidentes ou les secrétaires, qui agissent à juste titre comme rédactrices et représentantes, énumèrent les différentes implications sociales des regroupements. De plus, afin d'avoir une meilleure vision d'ensemble, il est à noter que certaines Fédérations vont se scinder en deux au fil des années 1950, car le nombre de Fermières y adhérant est trop élevé. C'est le cas, par exemple, de la Fédération 4 qui englobe les comtés de Bellechasse, Dorchester, Lévis et Lotbinière, et qui deviendra les Fédérations 4a (Bellechasse et Dorchester) et 4b (Lévis et Lotbinière) en 1958⁶⁶. Avant de nous plonger au cœur du sujet, nous considérons juste de réaliser un bref aparté sur l'importance de la paroisse.

⁶⁴ Yolande Cohen, « Le déploiement géographique des Cercles de Fermières du Québec (1915-1949) », *Espace, populations, sociétés*, vol. 7, n°1, 1989, p. 90.

⁶⁵ Madame Charles Gagné, *Pages d'histoire (1915-1965) des Cercles de Fermières*, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1965, p. 61.

⁶⁶ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 15, n°1, 1958, p. 4-5.

Comme nous l'avons précédemment souligné, l'implication sociale des Cercles de Fermières se définit, d'une part, selon leur participation aux œuvres paroissiales et, d'autre part, selon leur participation aux œuvres sociales qui ne relèvent pas obligatoirement de l'Église. La place occupée par la paroisse au sein de l'organisation sociale est sans aucun doute un point phare dans notre analyse. À cet effet, Philippe Garigue affirmait en 1963 qu' :

[...] il est nécessaire de comprendre que la religion catholique s'est imprimée dans la vie familiale d'une façon très particulière. Au Canada français la paroisse a été, et est encore, plus qu'une simple organisation ecclésiastique. Elle a été la base de la vaste majorité des activités sociales, économiques et politiques des Canadiens français, car c'est elle qui a permis aux Canadiens français de se reconstruire un monde séparé des institutions canadiennes-anglaises⁶⁷.

Nous pouvons comprendre que la paroisse n'est pas uniquement le concept « [...] d'un territoire bien délimité sur lequel habite un peuple placé sous l'autorité d'un prêtre et dans lequel s'applique le droit spirituel d'une église »⁶⁸. La paroisse du milieu rural québécois s'exprime plutôt : « [...] comme une collectivité sociale élargie ayant comme point central le village. Lieu de convergence des rangs, le village est également la plaque tournante des échanges économiques entre les différents groupes sociaux : [...] »⁶⁹. Lorsque les Cercles présentent leurs dons aux œuvres paroissiales, religieuses et sociales, il importe de garder en tête cette définition, c'est-à-dire cette vision d'une collectivité sociale élargie.

Enfin, nous utiliserons cette deuxième portion du chapitre pour mettre en relief les divers et nombreux dons réalisés par les Cercles de Fermières. Et toujours selon le principe d'explicitier la participation des Cercles aux œuvres paroissiales et sociales, nous explorerons les dons faits aux hommes d'Église, les dons envoyés aux missions évangélisatrices internationales, aux églises paroissiales et aux organismes indépendants de l'autorité religieuse.

2.2.1 – Les dons aux hommes d'Église

Premièrement, en ce qui concerne l'argent remis aux hommes d'Église, plusieurs fédérations cotisent à une bourse sacerdotale, soit une bourse dédiée à l'éducation religieuse des

⁶⁷ Philippe Garigue, *loc. cit.*, p. 21.

⁶⁸ Gilles Routhier, « La paroisse : naissance et évolution d'une institution », dans Serge Courville (dir.) et Normand Séguin (dir.), *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 8.

⁶⁹ Yvan Rousseau, « Essor et déclin d'une formule d'organisation économique : la coopération et la mutualité paroissiales », dans Serge Courville (dir.) et Normand Séguin (dir.), *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 190.

futurs prêtres. Selon les rapports, chaque Cercle de Fermières possède sa bourse sacerdotale. Dans la mesure où mentionner l'ampleur de son implication religieuse aux autres Fermières vis-à-vis des prêtres et des curés est prestigieux, peu de Fédérations omettent de le souligner dans leurs rapports. Dans le cas précis de la Fédération 10, nous pouvons voir une courbe de croissance relativement à cette bourse sacerdotale. Effectivement, soulignant une somme de 1 769,76 \$ en 1952, la présidente madame Henri Tétrault insiste sur la générosité des Fermières de sa fédération⁷⁰. L'année suivante, la nouvelle présidente, madame Henri Phaneuf, évoque une augmentation de 300 \$ à celle-ci : leur bourse atteint maintenant un montant de 2 017,23 \$⁷¹. Deux ans plus tard, madame Henri Phaneuf en souligne l'accroissement en sagesse, car elle bondit jusqu'à un montant de 2 500 \$⁷². Le rapport de 1960 de la Fédération 10 est le dernier dans lequel nous voyons mention de la bourse sacerdotale. D'après leur présidente, la « [...] Bourse sacerdotale s'arrondit toujours, grâce aux dons des Fermières, à leurs initiatives diverses pour compléter bientôt le montant à offrir à notre clergé »⁷³.

Tableau 2.2 - Dons en argent provenant de la Fédération 10 (Rouville, Brome, Shefford) destinés à la bourse sacerdotale	
Année	Dons en argent (dollars)
1951	Aucune donnée**
1952	1 769,75 \$
1953	2 017,23 \$
1954	En augmentation*
1955	2 500,00 \$
1956	2 619,00 \$
1957	En augmentation*
1958	Aucune donnée**
1959	3 000,00 \$
1960	Stable*
Total	11 905,98 \$
*Ce n'est pas dans tous les rapports que la Fédération 10 mentionne le montant exact réservé à la bourse sacerdotale. Toutefois, à trois reprises, elle souligne son augmentation. **À deux moments, la Fédération 10 ne souligne pas l'argent voué à la bourse sacerdotale.	

⁷⁰ Madame Henri Tétrault, « Fédération No 10 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 14.

⁷¹ Madame Henri Phaneuf, « Fédération No 10 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 14.

⁷² Madame Henri Phaneuf, « Fédération No 10 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, p. 15.

⁷³ Madame C.-E. Théberge et madame Edmond Potvin, « Fédération No 10 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°1, 1960, p. 16.

D'après nos observations, la Fédération 10 est celle qui contribue le plus aux bourses et aux vocations sacerdotales. Ainsi, en comptabilisant les montants destinés à la bourse sacerdotale, nous sommes en mesure d'illustrer l'importance des dons réalisés. En raison du manque de données quantitatives, nous ne pouvons établir qu'à 11 905,98 \$ le montant destiné aux bourses sacerdotales. Toutefois, considérant les mentions où la bourse est en augmentation, nous comprenons qu'elle atteint un montant beaucoup plus élevé. Selon les mentions où on souligne l'augmentation de la bourse et celles où il y a stabilité, il est envisageable d'affirmer que la bourse octroyée par la Fédération 10 puisse friser les 20 000 \$. Cependant, nous nous devons de relever ces autres fédérations qui participent à l'enrichissement de ces bourses, car, bien qu'elle soit l'une des plus actives, la Fédération 10 n'est pas la seule à contribuer aux œuvres sacerdotales.

Trois autres fédérations se vouent à cet accomplissement, soit la Fédération 1, la Fédération 12 et la Fédération 14a. Lors de l'année 1956, la Fédération 1 récolte un montant de mille dollars qui est remis à l'évêque de la région, Monseigneur Albin Leblanc, afin de venir en aide aux vocations sacerdotales⁷⁴. Dans le cas de la Fédération 12, la présidente mentionne la contribution aux vocations sacerdotales par les cercles, mais sans dévoiler le montant de celle-ci⁷⁵. Et puis, finalement, la Fédération 14a s'empresse de souligner l'achat de vêtements sacerdotaux dans l'énumération des accomplissements annuels⁷⁶. Bien qu'il s'agisse de dons octroyés volontairement à l'Église et que la nature sociale demeure, nous souhaitons mettre en lumière deux extraits qui peuvent aider à comprendre pourquoi les Cercles contribuent aux différents aspects du sacerdoce. D'abord, nous avons observé que dans certains cercles de la Fédération 13, en 1954 : « Les aumôniers et des conférenciers invités ont fait méditer sur "La vocation religieuse et sacerdotale", [...] »⁷⁷. Par la suite, nous avons relevé un extrait qui, venant de l'éditorialiste Émile Gauthier, nous met la puce à l'oreille concernant son rôle d'influenceur : « Parmi les responsabilités du foyer rural la plus haute n'est-elle pas les vocations sacerdotales? »⁷⁸. Ces deux

⁷⁴ Madame Éphrem Bérubé, « Fédération No 1 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°1, 1956, p. 2.

⁷⁵ Madame Joseph Rose, « Fédération No 12 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 15.

⁷⁶ Madame Charles Lévesque et madame Maurice Fortin, « Fédération No 14a », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°1, 1960, p. 20.

⁷⁷ Madame Ludger Legault, « Fédération No 13 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 19.

⁷⁸ Émile Gauthier, « Éditorial », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°2, 1956, p. 11.

extraits ne sont pas sans rappeler le caractère traditionaliste véhiculé chez les Cercles de Fermières. Les à-côtés ont donc une valeur envers les activités sociales réalisées par l'organisation.

Deuxièmement, plusieurs Fédérations, voire certains Cercles, octroient des bourses directement aux curés des paroisses. À différents niveaux, les bourses peuvent atteindre des montants de moins de cent dollars et parfois dépasser les mille dollars. À titre de premier exemple, en 1954, le rapport annuel de la Fédération 4, réalisé par la présidente madame Jean-Baptiste Cadrin (Marie-Léa Audet), met à l'avant-plan un montant de 500 \$ donné par un Cercle de la Fédération au curé de sa paroisse⁷⁹. Comme second exemple, nous avons alors noté, dans le rapport annuel de la Fédération 6, en 1958, que les « [...] cercles ont donné 5 380 \$ à messieurs les curés pour fournitures de fleurs à l'occasion de fêtes religieuses, prix de fin d'année aux maisons d'éducation, aide à la construction d'églises paroissiales, etc. »⁸⁰. Il s'agit là de l'un des montants les plus colossaux observés dans les rapports des Cercles de Fermières. Sinon, d'une manière plus précise, le Cercle de Fermières d'Amqui et le Cercle de Fermières de Val-Brillant offrent respectivement, en 1962, 500 \$ et 400 \$ en marchandises au révérend Père de leur paroisse⁸¹. Les exemples sont clairs : les dons offerts aux hommes d'Église et aux vocations sacerdotales résultent d'une implication sociale de la part des Cercles. Certes, cette exemplification est teintée d'un traditionalisme canadien-français, mais celui-ci ne réduit pas pour autant la portée sociale de l'organisation.

2.2.2 – Une implication internationale

Selon l'historienne Catherine Foisy, entre 1945 et 1959, la population québécoise entretient des relations très étroites avec les missions catholiques étrangères. Plus précisément, ce sont les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, les Prêtres des Missions-Étrangères et les Sœurs Missionnaires du Christ-Roi qui « [...] favorisent le zèle missionnaire de toute une population majoritairement canadienne-française et acadienne »⁸². Ces regroupements profitent de la publication de revues et de l'animation

⁷⁹ Madame Jean-Baptiste Cadrin, « Fédération No 4 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 14.

⁸⁰ Madame Aimé Desrochers, « Fédération No 6 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 15, n°1, 1958, p. 8.

⁸¹ Madame F.-X. Michaud et madame R.-Yvon Lévesque, « Fédération No 2 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°1, 1962, p. 2.

⁸² Catherine Foisy, *Au risque de la conversion : L'expérience québécoise de la mission au XX^e siècle (1945-1980)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017, p. 47.

missionnaire, d'une part, pour rejoindre la population canadienne-française et, d'autre part, pour financer leur organisation : « Ces activités contribuent largement au financement des instituts missionnaires, qui est d'ailleurs complété par des cercles et des ouvriers de femmes dévouées offrant leur temps et le fruit de leur industrie aux missionnaires »⁸³. Les missions catholiques à l'étranger sont, pour les Cercles, l'objet d'une grande préoccupation. Ils font partie du public canadien-français ciblé et c'est par l'envoi de dons monétaires, de denrées ou de vêtements que les Cercles contribuent à l'œuvre sociale⁸⁴. Les années 1950 représentent la décennie où les rapports et les montants sont les plus explicites en termes de données. En d'autres mots, ce sont ces années où les revues des Cercles soulignent le plus les dons faits aux missions. Comme le mentionne Catherine Foisy, en additionnant les recettes de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, de l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre et de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, pour l'ensemble du Canada, on enregistre 1 066 253 \$ en 1947 et 1 203 012 \$ en 1952⁸⁵. Bien que les dons octroyés par les Cercles de Fermières ne soient pas toujours dirigés vers les mêmes instituts missionnaires, ces chiffres nous permettent de concevoir l'importance accordée par non seulement les Cercles, mais également la population canadienne-française plus largement établie. Bref, il n'est pas rare de voir des Cercles donner des sommes excédant les mille dollars. C'est entre autres le cas des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique qui, en 1947, « [...] ont demandé l'aide financière des Cercles et ont obtenu une somme de 1 545,90 \$ »⁸⁶. Dans le rapport annuel de 1953 de la Fédération 4, nous pouvons observer une somme de 2 211,00 \$ donnée aux différentes missions catholiques⁸⁷. Outre les montants d'argent, les Cercles offrent des denrées aux missions. La Fédération 7 mentionne son dévouement aux œuvres missionnaires par le don de 500 boîtes de conserve pour les missions du Bengale⁸⁸. Finalement, en 1955, la Fédération 4 souligne la confection de bas de laine : « Nous avons aussi demandé à chaque cercle de tricoter de bons bas de laine blanche filée à la main ; nous avons reçu de nos membres 200 paires distribuées ainsi : 112 paires à monseigneur Roy et 88 paires

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Madame Norbert Pomerleau, « Fédération No 5 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 13. ; Madame Jean-Baptiste Cadrin, « Fédération No 4 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, p. 8.

⁸⁵ Catherine Foisy, *op. cit.*, p. 51-52.

⁸⁶ Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, « Remerciements aux cercles de Fermières », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°5, 1947, p. 2.

⁸⁷ Madame Jean-Baptiste Cadrin, « Fédération No 4 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 11.

⁸⁸ Madame G. Beaudet, « Fédération No 7 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 13.

aux missionnaires du Nord »⁸⁹. En résumé, une fois de plus, notre idée ici est d'apporter un éclaircissement sur l'ampleur du caractère social des Cercles, et ce, par l'entremise des dons envoyés aux missions catholiques.

2.2.3 – Les dons à l'église paroissiale

La troisième branche d'actes sociaux concerne davantage le don de nature communautaire, à savoir l'église paroissiale. Tel est le cas de la Fédération 14b qui mentionne que tous leurs « [...] cercles s'occupent beaucoup de venir en aide aux églises paroissiales par des bazars, des soirées récréatives, [...], des parties de cartes, etc. »⁹⁰. Il en est de même pour la Fédération 7 qui, en 1953, souligne que tous ses membres « [...] sont vivement dévoués à venir en aide aux églises paroissiales [...] »⁹¹. Le dévouement de ces membres permet l'organisation d'une bourse pour l'achat d'une voûte de tabernacle et d'un drapeau : le tout pour une somme de 325 \$⁹². Ces deux exemples aux dates rapprochées montrent qu'une implication sociale passe également par une aide apportée aux églises paroissiales. Nous remarquons toutefois une tendance qui s'installe dans les rapports annuels des Fédérations, soit de souligner l'aide apportée aux églises, car elle est prestigieuse. Nous sommes en mesure de remarquer la perpétuation de cette tendance jusqu'au début des années 1960. Par exemple, en 1961, la Fédération 6 mentionne dans son rapport que « Quatre cercles ont offert entre \$ 300 et \$ 400 pour défrayer le coût de construction de leur nouvelle église de paroisse »⁹³. C'est également le cas du Cercle de Saint-Georges-de-la-Malbaie qui, en 1964, a récolté plus de 3 000 \$ pour la paroisse et le diocèse de sa région⁹⁴. Ainsi, nous pouvons observer que les contributions aux églises ne sont pas négligeables : les Cercles sont très dévoués à leur paroisse et font de leur mieux pour la promouvoir aux yeux des autres.

2.3 – Conclusion

Nous pouvons constater que les dons sont des actes nobles, c'est-à-dire qu'ils sont dignes de mention. D'une certaine manière, les dons permettent de « mesurer » l'implication d'une

⁸⁹ Madame Jean-Baptiste Cadrin, « Fédération No 4 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, p. 8.

⁹⁰ Madame Romulus Sarrazin, « Fédération No 14a », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 19.

⁹¹ Madame C. Beaudet, *loc. cit.*, p. 13.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Madame Pierre Fortier, « Fédération No 6 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 18, n°2, 1961, p. 6.

⁹⁴ Madame Georges Bond, « 25^e anniversaire à Saint-Georges-de-la-Malbaie », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°12, 1964, p. 13.

Fédération, voire d'un Cercle de Fermières, dans les domaines de la paroisse, du religieux et du social. Dans un premier temps, nous avons mis en évidence certains paramètres (démographie, financement, mœurs) qui viennent établir les limites de ce que nous avons appelé les à-côtés du social. À l'évidence, les assises démographiques des Cercles de Fermières nous montrent qu'avec une présence ressentie sur la quasi-totalité du territoire québécois, l'organisation est en position d'influence. Atteignant un nombre de près de 40 000 membres répartis en une vingtaine de fédérations, les Cercles savent s'imposer socialement et forment la trame de la société canadienne-française. Par ailleurs, cette influence que possèdent les Cercles permet de mettre en pratique plusieurs méthodes de financement. Nous avons discuté de parties de cartes, de soirées de bingo, de divers types de soupers et finalement de la cotisation annuelle obligatoire de certains Cercles. Dans les faits, ces manières de récolter de l'argent témoignent du rôle social important qu'exercent ces regroupements : les montants parfois faramineux exemplifient cette implication sociale. Par la suite, nous avons clôturé cette première partie avec l'influence traditionaliste canadienne-française que véhiculent, à certains moments, les revues des Cercles de Fermières. La présentation de nos figures d'exemple, soit les aumôniers, l'éditorialiste Émile Gauthier et la présidente de la Fédération 3, madame Charles Gagné, nous a permis d'exposer le caractère influent de la revue. Cet à-côté du social nous donne une vision plus claire et plus profonde du : « Pourquoi les Cercles remettent-ils des dons aussi importants aux œuvres paroissiales, religieuses et sociales ? ». Naturellement, les quatre sous-aspects suivants témoignent de l'implication sociale des Cercles en dehors de l'espace privé. Par des dons remis aux vocations sacerdotales, aux œuvres missionnaires, aux églises paroissiales et aux organismes à vocation plus laïque, les Cercles de Fermières mettent en évidence leur contribution à la vie sociale et économique de leur paroisse. Enfin, nous clôturons notre chapitre avec cette distinction faite par les multiples fédérations, soit celle où les œuvres paroissiales, religieuses et sociales sont séparément énumérées dans un nombre considérable de rapports annuels. Comme quoi les Cercles ont conscience des diverses sphères sociales dans lesquelles ils se dévouent.

Nous avons été en mesure de montrer qu'en effet, les Cercles de Fermières s'approprient de plus en plus d'espace dans la vie rurale en devenant le pivot central des activités publiques. Les districts agronomiques du Québec sont, à l'exception du Nord-du-Québec, représentés par une fédération. La participation active des Fermières aux œuvres paroissiales, religieuses et sociales appuie, justement, notre idée que les Cercles de Fermières s'approprient un espace public

majoritairement contrôlé par des hommes. Pour enrichir notre problématique, nous développerons ensuite l'intérêt porté par les Cercles de Fermières à la politique québécoise et canadienne.

CHAPITRE 3 – DE L’INTERNATIONAL AU PROVINCIAL : LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CERCLES DE FERMIÈRES

L’étude de la participation politique des Cercles de Fermières implique d’analyser le contexte ainsi que les différentes définitions du terme. Il s’agira d’étudier l’atmosphère politique dans laquelle baignent les Cercles et de contextualiser cette participation. Tout d’abord, lorsqu’il est subordonné par « le », le terme « politique » prend une définition qui réfère à : « [...] un espace de régulation des conflits dans les sociétés contemporaines »¹. Ce faisant, après analyse et dépouillement des revues, les Cercles de Fermières ne nous apparaissent pas ouvertement liés au contexte promu par « le politique ». Ils ne débattent pas de la manière dont devrait se définir le contexte politique. En revanche, lorsque le terme « politique » est devancé par le déterminant « la », sa définition rappelle un contexte dans lequel se greffe plus facilement l’action des Cercles de Fermières. Effectivement, « la politique » apparaît comme étant l’endroit où on participe au pouvoir par l’influence individuelle ou l’influence de groupe². Autrement dit, « la politique » est influencée par les activités quotidiennes d’un individu ou d’un groupe qui interviennent dans la sphère publique et cherchent à en infléchir les contours. On associe aussi la participation politique aux éléments quantifiables, par exemple au droit de vote, mais « Dans la théorie démocratique, la participation politique renvoie à l’intervention du citoyen dans les affaires de la cité »³. L’intervention fait alors appel à l’engagement politique, et dans notre cas, celui des Cercles de Fermières est patent. Socialisées⁴ au sein des Cercles, ses membres s’engagent activement dans la vie collective⁵. Or, c’est par cette vision de « la politique » et par cette explication de la participation politique que nous démontrerons que les Cercles de Fermières ont, du début des années 1940 jusqu’à leur incorporation en mai 1968, participé à la vie politique québécoise.

¹ Xavier Crettiez, Patrick Hassenteufel et Jacques de Maillard, « Chapitre 1. Politique et science politique », dans *Introduction à la science politique*, Malakoff, Armand Colin, 2024, p. 16.

² *Ibid.*

³ Olivier Nay (dir.) *et al.*, « Participation politique », *Lexique de science politique. 4^e édition*, Paris, Dalloz, 2017, p. 804.

⁴ La socialisation est un « Processus social par lequel les individus acquièrent et intériorisent des systèmes de normes, de croyances, de valeurs, de dispositions et de préférences relativement stables, présents dans leur environnement social, et susceptibles de structurer leurs choix et leurs comportements ». Cité dans Olivier Nay *et al.*, « Socialisation », *op. cit.*, p. 103.

⁵ Olivier Nay *et al.*, « Engagement politique », *op. cit.*, p. 391.

Ainsi, nous nous intéresserons à l'univers politique des Cercles de Fermières en analysant leur implication tant à l'international qu'au provincial, en passant par le national. Nous étudierons d'abord leur rôle au sein de l'Association mondiale des femmes rurales (The Associated Country Women of the World) dans un contexte d'après-guerre. Par la suite, nous nous pencherons sur les discours des Fédérations à l'égard du Canada. En d'autres mots, il sera question de l'intérêt porté par les Cercles de Fermières quant à l'obtention d'un drapeau canadien. Enfin, nous nous interrogerons sur l'implication politique des Cercles à travers les mémoires déposés à *La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada* (Commission Massey), à *La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* (Commission Parent) et à *La Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada* (Commission Bird). Nous analyserons finalement l'incorporation des Cercles, c'est-à-dire le moment où ils ont décidé de se doter d'une Charte officielle en mai 1968, et sur les événements qui entourent cette adoption. De ces analyses, nous tenterons de montrer que les Cercles de Fermières s'approprient un terrain qui leur est encore peu accessible.

3.1 – Les Cercles dans l'Association mondiale des femmes rurales

En pleine Deuxième Guerre mondiale, dans un contexte où les communications sont difficiles, les Cercles de Fermières se greffent à un élan de solidarité avec les pays d'outre-mer en guerre. Sous le gouvernement libéral d'Adélard Godbout (1939-1944) et sous le gouvernement de Maurice Duplessis (1944-1960), les Cercles de Fermières se construisent une identité politique internationale. C'est en 1941 qu'affiliées à l'Association mondiale des femmes rurales, les déléguées des Cercles de Fermières prennent part pour la première fois au congrès de l'Association à Ottawa⁶. L'étude des valeurs fondatrices de l'Association mondiale des femmes rurales nous permettra de répondre aux questions suivantes : « Qu'est-ce que l'Association mondiale des femmes rurales et comment fonctionne-t-elle ? » ; « Pourquoi les Cercles de Fermières ont-ils voulu rejoindre cette association ? » ; et « Comment les Cercles de Fermières participent-ils à l'association ? ». Trouver les réponses à ces questions nous permettra de saisir pleinement la participation politique des Cercles de Fermières à l'international.

⁶ « Congrès de l'Association mondiale des Fermières au Canada », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°2, 1941, p. 16.

3.1.1 – L'Association mondiale des femmes rurales et son fonctionnement

Selon madame Lebeau, secrétaire du Service de l'économie domestique ainsi que Fermière, l'Association mondiale des femmes rurales (The Associated Country Women of the World) regroupe, en 1947, approximativement huit millions de membres⁷. L'organisation, créée à Stockholm en 1930, se dote d'une constitution avec pour objectif :

De promouvoir et de maintenir des relations amicales et utiles entre les groupements féminins de tous les pays et d'y apporter toute l'aide possible à leur développement ;

De poursuivre les intérêts mutuels de ces mêmes groupements dans les sphères sociales et culturelles, tout en évitant la discussion de questions d'ordre sectaire ou politique prêtant à controverse ;

D'encourager la formation de sociétés féminines rurales dans les pays qui n'en possèdent pas et où le besoin s'en fait sentir⁸.

Les éléments qui forment la constitution prônent un renforcement du monde rural par son enrichissement et son développement. On peut traduire cet enrichissement et ce développement par l'adhésion d'un regroupement à l'Association. En effet, toute société qui souhaite intégrer les rangs de l'Association doit respecter certains critères : être organisée soit sur une base provinciale, fédérale ou nationale ; avoir des objectifs en harmonie avec ceux de l'Association et être constituée, en majorité, par des femmes rurales⁹. Chacune de ces sociétés qui rejoignent les rangs de l'Association cotise selon son bon vouloir : « La cotisation des sociétés est laissée à leur générosité »¹⁰. L'Association espère créer une réaction en chaîne avec une campagne de financement incitant toutes les femmes rurales à donner un cent : l'Association renomme la campagne « Sou de l'Amitié »¹¹. On fait ainsi appel à une solidarité entre femmes : « Où qu'elles puissent être de par le monde, les femmes rurales, au moyen de cette mince obole, présentent un front uni et travaillent de concert à résoudre les problèmes qui les confrontent toutes comme épouses, mères et citoyennes »¹². Au même titre que les Cercles de Fermières, l'Association mondiale des femmes rurales gravite autour de quatre mots : alimentation, habitation, santé et éducation.

⁷ Pâquerette C.-Lebeau, « L'Association mondiale des femmes rurales en Hollande », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, 1947, p. 2.

⁸ Pâquerette C.-Lebeau, *loc. cit.*, p. 3.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

Dans une perspective de santé et de sécurité collective, les Cercles de Fermières adhèrent, en 1941, lors d'un congrès de l'Association à Ottawa, au mouvement international de l'Association mondiale des femmes rurales¹³. En exprimant leur intérêt à intégrer le mouvement international, les Cercles émettent que :

Si à travers les âges, la bonté et la charité de la femme n'ont pas cessé de se manifester envers les opprimés et les miséreux de son entourage immédiat, la femme rurale comprend que le jour est maintenant venu pour elle d'élargir son champ d'action et de faire entendre sa voix au nom de l'ordre et de la sécurité¹⁴.

De cette affirmation, nous pouvons comprendre que les Cercles de Fermières envisagent l'agrandissement de leur rayon socio-politique. C'est dans le contexte de la Guerre froide, où l'armement nucléaire fait craindre la population internationale, que les Cercles de Fermières entrevoient un côté social plus important en démontrant des intérêts plus marqués envers les besoins d'ailleurs.

Il est à noter que les Cercles de Fermières adhèrent à l'Association au même moment où ils prennent la décision de se doter de fédérations : ces regroupements de Cercles qui favorisent la subdivision du territoire. D'après nos observations, il s'agit d'une série d'événements indépendants, de sorte qu'ils n'influent pas l'un sur l'autre. En s'alliant à l'Association mondiale des femmes rurales et en divisant le territoire en fédérations selon la segmentation agronomique du gouvernement québécois, les Cercles cherchent toutefois à rassurer leurs membres et à pallier les effets désastreux de la Deuxième Guerre mondiale. Selon la directrice des Cercles de Fermières en 1947, Anne-Marie Vaillancourt, l'organisation des Cercles a beaucoup à offrir : « Nos groupements ont une expérience de trente ans d'activités nombreuses et variées. Comme leur mot d'ordre est : "Entraide mutuelle", l'occasion sera belle de le mettre en pratique »¹⁵. Les valeurs qui sont partagées par les deux grandes organisations ne font que solidifier les ambitions des Cercles.

3.1.2 – La participation aux congrès internationaux

Les Cercles de Fermières participent à l'Association mondiale des femmes rurales par leur implication aux des congrès tenus à l'international. En effet, à de multiples reprises lors de la

¹³ Anne-Marie Vaillancourt, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°3, 1947, p. 1.

¹⁴ Pâquerette C.-Lebeau, « L'Association mondiale des femmes rurales en Hollande », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, 1947, p. 2.

¹⁵ Anne-Marie Vaillancourt, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°3, 1947, p. 1.

deuxième moitié des années 1940 et des années 1950, les Cercles de Fermières envoient des déléguées à ces congrès. Ils participent ainsi aux congrès suivants : celui d'Amsterdam (8 au 13 septembre 1947), celui de Copenhague (1951) et celui de Toronto (12 au 23 août 1953). Notons ici qu'un quatrième congrès a lieu en 1957, au Sri Lanka¹⁶. Madame Hector Moreau (Hectorine Prairie) représente les Cercles de Fermières lors dudit congrès, mais, comme le laisse sous-entendre la revue avec l'utilisation d'une conjugaison au passé, nous émettons l'hypothèse qu'elle n'a pu y assister¹⁷. De plus, les Cercles de Fermières ont finalement participé une cinquième fois à un congrès organisé par l'Association mondiale des femmes rurales, à Édimbourg en Écosse. Ce neuvième congrès de l'Association rassemble 35 pays, représentés par 1 300 déléguées (140 sociétés), et se voue à la défense du monde rural¹⁸. Madame Charles Gosselin (Alfréda Desjardins) est l'une des déléguées des Cercles de Fermières qui assistent au congrès au début d'août 1959¹⁹. Somme toute, malgré la non-participation des Cercles au congrès du Sri Lanka, nous sommes en mesure de présenter un portrait global des congrès auxquels les Cercles ont participé.

En 1947, une campagne de financement interne permet à deux déléguées de faire le voyage vers Amsterdam²⁰. La première, madame Jean-Baptiste Cadrin (Marie-Léa Audet), présidente de la Fédération n°4 (Bellechasse, Dorchester, Lévis et Lotbinière), et la seconde, mademoiselle Alma Champoux, conférencière et technicienne du Service de l'Économie et des Arts domestiques. Elle est également visiteuse officielle²¹ des Cercles de Fermières. En bref, elles ont la mission de représenter, à ce congrès de l'Association mondiale des femmes rurales, « [...], l'élément féminin

¹⁶ Lors d'une brève chronique, le Comité des Relations Extérieures des Fédérations emploie une autre appellation pour désigner l'emplacement du congrès de 1957 : il informe leur communauté que le congrès aura lieu au Ceylan. Dans les faits, il s'agit de l'ancienne appellation pour désigner le Sri Lanka. Comité des Relations Extérieures des Fédérations, « L'Association mondiale des femmes rurales », ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°1, 1957, p. 9.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Madame Charles Gosselin, « Les Cercles de Fermières à Édimbourg », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°1, 1960, p. 8.

¹⁹ *Ibid.*, 2^e de couverture.

²⁰ Anne-Marie Vaillancourt, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°3, 1947, p. 1 ; Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, 1947, 2^e de couverture.

²¹ Une définition plus approfondie du rôle serait de dire que ces femmes, technicienne du Service d'arts domestiques « [...] voyageaient à travers les régions rurales pour dispenser aux Fermières des cours d'artisanat et d'enseignement ménager » Elles avaient également le surnom de « conférencière » et enseignaient « [...] des techniques aussi bien modernes que classiques. » Les conférences touchaient de nombreux sujets : tissage, crochetage, les arts culinaires, la tenue de maison, la couture, la chapellerie, l'écriture, la parole, l'étude, l'enseignement, etc. Cité dans La rédaction, « Les techniciennes », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Hommage de Terre et Foyer aux Cercles de Fermières à l'occasion de leur jubilé d'or*, vol. 21, n°7-8, 1965, p. 47.

des villages du Québec canadien-français »²². De ce fait, représentés par leurs déléguées, les Cercles de Fermières du Québec soumettent à la conférence du congrès d'Amsterdam trois résolutions :

Toutes les femmes rurales donnent l'exemple d'une vie simple, encourageant l'individu et la famille à mettre en pratique le grand principe de l'amour du travail et d'une vie bien ordonnée ;

Que les femmes rurales acceptent leurs responsabilités et par leur exemple, inculquent l'amour du foyer ;

Que toutes les sociétés féminines favorisent la diffusion des sciences ménagères et s'intéressent à la conservation du sol et à l'amélioration de l'agriculture²³.

Les Cercles de Fermières tiennent des propos limpides : les femmes rurales doivent maintenir la cohésion du monde rural, voire en devenir les piliers. Enfin, ce premier congrès depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale montre que, non seulement de la part des Cercles, mais de l'Association entière, la coopération et le dévouement socio-économique doivent être réalisés par une entraide mondiale. Par l'idée principale qui est de rétablir une sécurité financière et matérielle au sein des foyers ruraux des divers pays depuis la fin des hostilités de 1939 à 1945, la coopération s'invite comme étant le vecteur principal de cette sécurité souhaitée.

Au congrès de Copenhague, en septembre 1950, les Cercles de Fermières envoient une déléguée, mais nous en savons peu sur les actions et les résolutions prises lors de ce congrès comparativement à ceux d'Amsterdam et de Toronto. Madame Charles Gagné, déléguée au congrès pour qui les présidentes des fédérations ont voté, promet néanmoins un rapport dans les mois qui suivent, mais aucun rapport n'est publié. Présidente de la Fédération 3 (Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata-Sud), madame Charles Gagné souligne dans une très courte chronique l'entraide entre les Cercles de Fermières et les Women's Institutes du Québec : l'organisation canadienne-anglaise a su mettre sur la sellette la revue des Cercles de Fermières. L'un des sujets principaux du congrès concerne les différents types de mise en page des revues, qui inclut des publications de patrons, de modes, de tricots et de tissages, et a permis aux Cercles de mettre à l'avant-plan leur propre revue²⁴.

²² La direction, « Bon voyage », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, 1947, 2^e de couverture.

²³ Pâquerette C.-Lebeau, « L'Association mondiale des femmes rurales en Hollande », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, 1947, p. 3.

²⁴ Madame Charles Gagné, « De retour de Copenhague », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°1, 1951, p. 8.

Quant au congrès de Toronto, il s'avère être celui où les Cercles de Fermières ont eu le plus d'influence. En effet, co-hôtesse de l'évènement, 15 déléguées se sont rendues à Toronto pour promouvoir et représenter 725 cercles d'origine canadienne-française rurale²⁵. Le mot d'ordre du congrès gravite autour de l'économie, de la santé et de la paix. Encore une fois, comme lors du congrès de 1947, l'Association mondiale des femmes rurales se donne l'objectif de promouvoir, mais surtout de maintenir une paix mondiale. Néanmoins, les sujets abordés à Toronto ne sont pas uniquement axés sur la paix. Dans son résumé, madame Jean-Baptiste Cadrin énumère les divers sujets abordés : l'éducation des adultes, la santé des enfants, le relèvement des régions moins développées, la conservation des ressources naturelles et, finalement, l'assistance technique²⁶. Dans un second résumé réalisé par madame Charles Gosselin (Alfréda Desjardins), présidente de la Fédération 20 (Chicoutimi, Roberval, Lac Saint-Jean), une résolution voulant favoriser l'éducation des enfants est présentée aux Cercles de Fermières. D'abord et avant tout, on nous résume les discussions qui précèdent l'adoption de la résolution : « [...], les membres suggèrent qu'il faudrait d'abord éduquer la mère, former des clubs pour elle. Lui enseigner selon sa condition et ses besoins présents, la manière d'améliorer sa vie »²⁷. Autrement dit, l'Association croit que les mères, voire plus largement les femmes rurales, doivent avoir un meilleur accès à l'instruction. Comme la mère est le noyau du foyer, les discussions sont nécessairement axées vers elle. Enfin, malgré les discussions précédentes, l'Association tranche et passe « [...] une résolution demandant à l'UNESCO [Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture] d'augmenter l'aide aux jeunes et aux enfants des pays moins développés afin de leur donner des bases fondamentales d'éducation »²⁸. Par cette résolution, nous pouvons comprendre que l'espace public dans lequel œuvrent les Cercles de Fermières s'étend également à sphère internationale. En suggérant à leur Association de prioriser l'éducation de la mère pour qu'elle puisse améliorer ses conditions de vie, les membres, dont les Cercles de Fermières, font preuve d'une force qu'on rencontre peu dans la période d'après-guerre. Car, en demandant ainsi davantage d'instruction, l'Association mondiale des femmes rurales et les Cercles de Fermières s'inscrivent dans une

²⁵ Ministère de l'Agriculture, « Les cercles de Fermières du Québec en honneur », *La terre et le foyer*, vol. 10, n°9, 1953, p. 6.

²⁶ Madame Jean-Baptiste Cadrin, « Voix des drapeaux », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°9, 1953, p. 7.

²⁷ Madame Charles Gosselin, « Déléguées par les Cercles de Fermières au congrès de l'A.C.W.W. à Toronto » dans ministère de l'Agriculture, vol. 11, n°4, 1954, p. 20.

²⁸ *Ibid.*

volonté de changement des institutions. La volonté de ces femmes de stimuler des changements et de remodeler une partie de l'ordre imposé par l'État et l'Église témoigne d'une réelle implication politique en période d'après-guerre.

En somme, les Cercles de Fermières se présentent aux congrès de l'Association mondiale des femmes rurales et travaillent conjointement avec les autres organisations afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux femmes dans les différents milieux ruraux du monde. Par le souhait demandé aux congrès d'Amsterdam et de Toronto, soit celui d'une éducation visant à améliorer les conditions de vie des femmes rurales, les Cercles de Fermières démontrent un souci collectif et espèrent générer un sentiment de coopération internationale. Même si le rapport des Cercles de Fermières du congrès d'Édimbourg, en août 1959, n'est pas des plus bavards pour notre recherche, il en rapporte tout de même une citation où figure la coopération :

Nous sommes ici dans cette belle ville d'Édimbourg, femmes représentant différentes races, nationalités et croyances, mais nous sommes unies par l'amitié et la bonne entente, et par-dessus tout par le même but : l'amélioration des conditions de vie à travers le monde, le bien-être et le bonheur de nos maisons et nos familles²⁹.

Pour atteindre ce bien-être et ce bonheur, l'Association veille au maintien d'une paix mondiale. Bien qu'il s'agisse d'un élément important pour toutes les organisations, l'éducation, tant pour les enfants que pour les adultes, est aussi un dossier volumineux pour les organisations. Ainsi, les Cercles de Fermières participent, avec les autres associations de femmes rurales, au développement mondial et local de l'éducation des adultes et des enfants, à la santé, au développement des ressources naturelles et au maintien de la paix. Enfin, c'est de cette manière, et à un premier niveau, que la participation des Cercles de Fermières à la vie politique se dessine à l'international.

3.2 – La revendication d'un drapeau canadien et l'ancrage canadien-français

La question de se doter d'un drapeau national au Canada a longtemps été un sujet suscitant de larges débats, particulièrement en ce qui concerne les symboles, les couleurs et les questions d'allégeance. D'après Alistair B. Fraser, le choix d'un drapeau canadien s'appuie sur une dichotomie entre son utilisation interne et externe. Fraser avance l'idée qu'à l'interne, la population se dispute autour de la loyauté accordée à l'Empire britannique et celle accordée à la nation. En ce qui a trait à l'aspect externe, certaines personnes rencontrent une difficulté à s'afficher comme une

²⁹ Madame Charles Gosselin, « Mme C. Gosselin en Écosse pour représenter les Cercles de Fermières », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°2, 1960, p. 11.

nation canadienne ; alors elles arborent les couleurs du drapeau de l'Empire britannique ou bien celles des États-Unis³⁰. Nous montrerons dans cette section que, d'une part, les Cercles de Fermières ont, dès 1951, participé aux revendications nationales d'un nouveau drapeau spécifique au Canada et que, d'autre part, ils ont affirmé une certaine autonomie politique. L'historienne Yolande Cohen souligne le caractère « apolitique » des Cercles de Fermières, mais rappelle que ceux-ci « [...] traduiront cette orientation en termes d'attachement fondamental à une vision nationale de la société »³¹, c'est-à-dire la sauvegarde de la race canadienne-française. Nous tenterons ici d'apporter de nouvelles pierres à l'édifice dans la mesure où nous analyserons la manière dont les Cercles de Fermières revendiquent un drapeau canadien reflétant les valeurs traditionnelles du monde rural et la sauvegarde de l'identité canadienne-française.

3.2.1 – Le discours des Fermières à l'égard d'un drapeau canadien

La toute première mention à l'égard d'un drapeau canadien se fait précisément lors du congrès des Fédérations des Cercles de Fermières du Québec, le 24 octobre 1951³². Dans le rapport annuel de l'année suivante, on peut y lire le vœu émis : « Que le gouvernement fédéral accorde un drapeau essentiellement canadien »³³. Or, entre 1952 et 1957, les Cercles de Fermières écrivent sans relâche en espérant rejoindre le public cible : ces femmes et ces hommes qui estiment qu'un drapeau canadien libre de toute allégeance est nécessaire. À quelques reprises, les Fédérations 14a, 19a, 2 et 8 inscrivent dans leur bilan d'activités annuelles les moyens utilisés afin de promouvoir l'idée d'un drapeau canadien. L'un d'entre eux s'avère être la pétition. Effectivement, la première pétition est réalisée et partagée par la Fédération 14a (Témiscamingue et Rouyn-Noranda). Signée par la majorité des membres, soit quelque 1 050 Fermières, la pétition présente une requête pour l'obtention d'un drapeau canadien³⁴. Dans le bilan annuel du mois de janvier 1954, deux fédérations, la Fédération 2 (Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Matapédia) et la Fédération 8 (Richmond, Compton, Stanstead, Sherbrooke) se prononcent également en faveur de la dotation d'un drapeau national pour les Canadiens et Canadiennes. La Fédération 2 a récolté un album de

³⁰ Alistair B. Fraser, « A Canadian Flag for Canada », *Revue d'études canadiennes*, vol. 25, n°4, 1991, p. 65.

³¹ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Éditions Le Jour, 1990, p. 268.

³² La rédaction, « Vœux émis au congrès des Fédérations des Cercles de Fermières du Québec », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 23.

³³ *Ibid.*

³⁴ Madame R. Sarrasin, « Fédération No 14a », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 16.

signatures pétitionnaires atteignant près de 25 000 noms en faveur d'un drapeau. Le document a été remis au député, qui l'a ensuite transmis au premier ministre du Canada³⁵. Dévouée, la Fédération 2 ne considère pas son objectif atteint. Elle va jusqu'à courtiser d'autres associations rurales, telles que les membres féminins des Clubs 4-H³⁶. L'année suivante, les efforts de la Fédération 2 portent fruit : une véritable mobilisation des Cercles est menée de front pour arriver à cet objectif. On peut lire dans le rapport annuel :

Mesdames, pensez-vous encore à la campagne du drapeau ? La requête des Clubs 4H, section féminine, a été remise à l'honorable Premier Ministre, depuis quelques mois déjà. Les recherches pour trouver les noms des associations rurales des différentes provinces et leurs dirigeantes ont été très difficiles. [...]. Mais grâce à une rencontre fortuite, lors du congrès international, nous avons enfin commencé l'échange de correspondance avec les directrices de chaque province. Ce sera long, mais le but à atteindre vaut l'effort³⁷.

Convaincues de leur idée que le Canada doit se doter d'un drapeau, les Fermières de la Fédération 2 ne sont qu'un exemple parmi les autres. En ce qui concerne le cas de la Fédération 8 qui, en 1954, a également mis la table au niveau des revendications, nous voyons dans le rapport annuel un certain zèle à l'égard de la dotation d'un drapeau. En effet, « [...], au moyen de requêtes signées dans tous les cercles », les Fermières « [...] ont même fabriqué des drapeaux sur un modèle commun dont elles ont décoré leurs maisons aux jours de fête – peut-être dans le but de stimuler les autorités du pays... »³⁸. Au cours des mêmes années, d'autres Fédérations se joignent au mouvement pétitionnaire. C'est par exemple le cas de la Fédération 19a (Québec, Portneuf, Montmorency) qui mentionne « Une requête en faveur de l'obtention d'un drapeau canadien est en marche dans chacun de nos cercles »³⁹. Ces fédérations, qui consacrent quelques lignes à l'obtention d'un drapeau canadien, nous permettent de visualiser une certaine solidarité au niveau de l'allégeance politique des Cercles.

³⁵ Madame F.-X. Michaud, « Fédération No 2 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 9.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Madame F.-X. Michaud, « Fédération No 2 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, p. 6.

³⁸ Madame Édouard Fortin, « Fédération No 8 », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 16.

³⁹ Madame D. Lanthier, « Fédération No 19a », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 18.

L'album pétitionnaire de 25 000 signatures a été d'abord analysé dans la revue *La terre et le foyer*. Néanmoins, il mérite une seconde analyse, mais cette fois-ci dans les journaux accessibles à tous. Ce faisant, les mois de mars et d'avril 1953 nous permettent de comprendre autrement cette solidarité politique, ces 25 000 signatures, car les Cercles de Fermières sortent de leur revue pour intervenir auprès d'un public plus large. Effectivement, c'est avec un communiqué intitulé *Les Cercles des Fermières demandent un drapeau canadien* que l'organisation fait une sortie politique dans au moins 11 journaux⁴⁰. Construit de la même manière dans tous les médias, le message des Cercles de Fermières tend à mettre en lumière trois points fondamentaux qui constituent l'essentiel de leur argumentaire : un album pétitionnaire de quelque 30 000 signatures suivi de considérations, une adhésion aux idées de *La Ligue du Drapeau* et une vision politique patriotique claire⁴¹. D'après nos observations, les publications du message sont régionalement publiées et prennent la forme de deux vagues : d'abord dans les grandes villes (Montréal, Québec et Sherbrooke) à la fin du mois de mars et ensuite dans les comtés plus ruraux (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Thetford Mines, Mégantic, Saguenay et Cantons de l'Est) du début avril jusqu'à la mi-avril. Des quotidiens comme *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Canada*, *Le Soleil* et *La Tribune* sont sollicités dans les grands centres tandis que, dans les régions plus éloignées, les Cercles s'appuient sur *Le Saint-Laurent*, *Le Canadien*, *La Feuille d'Érable* et *Le Progrès du Saguenay*. Cela étant dit, c'est à la suite d'une initiative de madame F.-X. Michaud, présidente de la Fédération des Cercles de Fermières de la région de la Matapédia, que les Cercles de Fermières s'impliquent dans le débat qui gravite autour du drapeau. Madame F.-X. Michaud : « [...] lança dans toute la province une requête qui est signée par les membres. Plusieurs milliers de signatures (30 000) furent recueillies et reliées en un album dont la couverture représente le drapeau désiré par tous les Canadiens [...] »⁴². Le communiqué renchérit sur la requête en présentant les arguments suivants :

Considérant qu'au moment présent de son histoire politique, le Canada est devenu un État et une Nation autonome et indépendante

Qu'il est pourvu d'un organisme diplomatique et consulaire distinct et indépendant de toute autorité et juridiction étrangère et qu'il reçoit à titre diplomatique, des

⁴⁰ Nous disons « au moins 11 journaux », car il est possible que certains journaux ne soient pas numériquement disponibles à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et qu'ils soient conservés par des entités privées.

⁴¹ « Les Cercles de Fermières demandent un drapeau canadien », *Le Saint-Laurent*, 9 avril 1953, p. 11.

⁴² Madame Auguste Côté, « Les Cercles de Fermières réclament un drapeau canadien », dans *L'Union des Cantons de l'Est*, 23 avril 1953, p. 7.

représentants de la plupart des pays du globe, dûment accrédités auprès de l'État Canadien

Et que, cependant et en dépit de son statut politique et diplomatique, il ne possède pas encore de drapeau véritablement national dépourvu par sa composition de tout emprunt aux traditions étrangères⁴³.

Ces 30 000 signatures, qui s'ensuivent des considérations pensées et défendues par les Cercles de Fermières, sont le témoignage d'une réflexion et d'une participation politique de la part de l'organisation.

Produite dans le journal *La Presse* du 24 mars 1953, la publication du message des Cercles souligne dans ses premières lignes une alliance avec *La Ligue du Drapeau national*⁴⁴. En effet, c'est en publiant une image d'un « [...] drapeau essentiellement canadien, [...], et préconisé par la Ligue du Drapeau national »⁴⁵ que les Cercles se joignent à la cause patriotique du drapeau.



Figure 3.1 – Extrait du communiqué des Cercles de Fermières quant à l'adoption d'un drapeau canadien libre de toutes allégeances dans *La Presse*, 24 mars 1953.

Grandement résumée, *La Ligue du Drapeau national* est un regroupement qui promeut un drapeau libre de toutes allégeances sur lequel on retrouve une division diagonale partant du coin supérieur gauche pour rejoindre le coin opposé. La partie du bas est représentée par le blanc et celle du haut par le rouge et une feuille d'érable verte figure en son centre⁴⁶. Pour reprendre les mots francs de la ligue : « C'est un pavillon tranché de rouge et de blanc à feuille d'érable verte en cœur. Le rouge est la couleur proprement anglaise [...] : le blanc est une couleur spécifiquement française [...] ; le vert symbolise les néo-Canadiens »⁴⁷. Ce drapeau n'est pas uniquement défendu par *La Ligue du Drapeau national*, il est également l'idéal de plusieurs autres organisations à travers le Canada,

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ « Fort appui à une cause patriotique », *La Presse*, 24 mars 1953, p. 17.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ « Un drapeau canadien demandé par les Cercles des Fermières », *Le Canada*, 26 mars 1953, p. 14.

⁴⁷ « Arborons "La feuille d'érable", drapeau national du Canada », *L'Avenir du Nord*, 28 mars 1952, p. 3

telles que l'*Association canadienne de l'Alberta*, ou encore de militaires qui « [...] lors d'un débarquement de troupes, à l'Anse au Foulon, le saluent et l'acclament avec des vivats frénétiques »⁴⁸. Le drapeau promu par *La Ligue du Drapeau national* peut aussi être analysé par des exemples quantitatifs, car il « [...] semble être le modèle de prédilection de la jeunesse canadienne qui l'a déjà arboré en maintes circonstances, par exemple, au Congrès national de la jeunesse étudiante, qui a groupé, à Montréal, vingt-cinq mille jeunes du pays et de l'étranger »⁴⁹. Dans une même lancée, on recense plus de 90 000 lettres provenant des quatre coins du pays qui « [...] demandent avec instance l'adoption de ce drapeau qui s'attire des bienveillances de toutes parts »⁵⁰. Enfin, *La Ligue du Drapeau national*, qui déjà en 1948 préconisait ledit drapeau⁵¹, se positionne en 1951 par l'entremise d'un communiqué national contre l'impérialisme britannique. Un mois avant la venue de la princesse Elisabeth et du duc d'Édimbourg en sol canadien, *La Ligue du Drapeau national* invite le peuple à démontrer qu'il est sujet canadien et non britannique⁵².

Pour contrebalancer la propagande impérialiste, qui malheureusement, déferlera sur le Pays, lors du passage de leurs Altesses Royales, la Ligue du Drapeau National du Canada soumet à l'attention de tous les Canadiens bien-pensants quelques directives en vue de donner une note franchement canadienne à ces démonstrations⁵³.

Ce portrait général de *La Ligue du Drapeau national* nous permet de préciser certains éléments sur la ligue. Selon Bruce Patterson, *La Ligue du Drapeau national* : « [...] was most notable in Francophone communities, and among some provincial and federal politicians from Québec »⁵⁴. Présente dans plus de « [...] 40 clubs disséminés à travers le pays et qui se sont réunis en congrès à Winnipeg, comme l'annonçait la "British United Press" [...] »⁵⁵, *La Ligue du Drapeau national* suscite l'intérêt des Cercles de Fermières.

Dans leur communiqué publié entre mars et avril 1953, les Cercles de Fermières définissent ainsi leurs contributions au mouvement : « [d]epuis leur fondation les Cercles de Fermières ont

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ La Ligue du Drapeau National du Canada, section du Québec, « Un appel de la Ligue du Drapeau », *Le Nicoletain*, 26 mars 1948, p. 1.

⁵² « Pour la visite de leurs Altesses Royales. Directives de la Ligue du Drapeau National du Canada », *Le Lac-Saint-Jean*, 13 septembre 1951, p. 8. ; « Pour la visite de leurs Altesses Royales. Directives de la Ligue du Drapeau National du Canada », *Le Courrier de Berthier*, 20 septembre 1951, p. 5.

⁵³ « Pour la visite de leurs Altesses Royales. Directives de la Ligue du Drapeau National du Canada », *Le Courrier de Berthier*, 20 septembre 1951, p. 5.

⁵⁴ Bruce Patterson, « The Red Ensign and the Maple Leaf: Canada's Two Flag Traditions », *Raven*, vol. 23, 2016, p. 7.

⁵⁵ *Loc. cit.* dans *L'Avenir du Nord*, 28 mars 1952, p. 3

toujours travaillé à la réalisation de leurs objectifs immédiats : la formation familiale, morale et sociale de leurs membres »⁵⁶. Mais les Fermières aspirent à plus, car « [a]près avoir exercé leur œuvre bienfaisante dans la famille, elles tendent leur champ d'action dans la paroisse et même, dépassant ces cadres trop limités pour leurs aspirations, elles pensent à leur pays »⁵⁷. Plus précisément, « [l]es Fermières sont toutes des Canadiennes-françaises convaincues ; aussi emboîtent-elles toujours le pas dans les questions patriotiques »⁵⁸. Associées à *La Ligue du Drapeau national* et démontrant ainsi leur patriotisme, les Fermières s'inscrivent dans le mouvement d'affirmation nationale sur l'échiquier politique. Les Cercles de Fermières s'affichent en faveur d'un patriotisme canadien-français qui inclut le Canada, et contre la britannicité, qui est rejetée, où figure l'idéologie dominante alors des deux peuples fondateurs du Canada, Canadiens anglais et Canadiens français, et où on trouve aussi des néo-canadiens tandis que sont oubliées les Premières Nations. Selon les Cercles, « [u]ne telle mesure soulignerait davantage l'accession de notre pays au rang et à la qualité de nation souveraine »⁵⁹. Finalement, l'organisation des Cercles de Fermières clôture son communiqué en stipulant que :

Les Fermières demandent instamment que soit introduite et adoptée au Parlement canadien une législation ayant pour effet de créer un drapeau national qui soit propre au Canada, tel que le drapeau blanc et rouge avec feuille d'érable verte au centre, et qui souligne ainsi l'accession de notre patrie à la qualité de Nation souveraine⁶⁰.

Les Cercles s'affichent donc solidaires d'un nationalisme canadien, qui coexiste avec le nationalisme canadien-français. Ce communiqué, publié au printemps 1953, permet de voir les multiples facettes de la pétition entreprise par les Cercles. D'autre part, nous avons pu mettre en lumière une nouvelle facette politique des Cercles de Fermières, à savoir cette facette patriotique et souverainiste canadienne. Autrement dit, en s'alliant avec *La Ligue du Drapeau national*, les Cercles endossent les idéaux anti-impérialistes et nationalistes canadiens promus par celle-ci et entrent dans l'arène de la politique partisane. Par ailleurs, en analysant les pétitions décrites au sein des rapports annuels et celle largement médiatisée de 1953, nous sommes en mesure de remettre en question le caractère non partisan de l'organisation.

⁵⁶ Colette Guertin, « Les Cercles de Fermières demandent un drapeau national », *Le Devoir*, 25 mars 1953, p. 2.

⁵⁷ « Les Fermières en faveur d'un drapeau canadien », *Le Soleil*, 27 mars 1953, p. 15.

⁵⁸ Colette Guertin, « Les Cercles de Fermières réclament un drapeau canadien », *La Tribune*, 28 mars 1953, p. 7.

⁵⁹ « Les Cercles de Fermières demandent un drapeau », *La Gazette des Campagnes*, 9 avril 1953, p. 7.

⁶⁰ « Les Fermières demandent un drapeau canadien », *Le Progrès du Saguenay*, 16 avril 1953, p. 10.

Après un début de décennie mouvementée, les années 1950 se poursuivent par une approche plus globale. À la suite de chaque congrès annuel, les dirigeantes de l'organisation des Cercles de Fermières énoncent des vœux, des demandes ou des souhaits en vue d'améliorer les conditions des femmes, de la famille, des enfants et des régions rurales en général. Dans le rapport annuel de 1955, les Fermières :

[...] déplorent qu'après 300 ans d'existence, notre peuple ne possède pas encore son drapeau. Ils sollicitent de nouveau le premier ministre, l'honorable Louis Saint-Laurent, de doter enfin le peuple canadien d'un drapeau national, indépendant de toute allégeance avec d'autres pays⁶¹.

La position de l'organisation demeure la même : le Canada doit se doter d'un drapeau national. Pendant plus ou moins six ans, les Cercles vont interpellier le gouvernement fédéral en ce sens. L'année 1957 marque la fin de cette séquence revendicatrice où, dans leurs vœux et requêtes, les Cercles écrivent :

ATTENDU que le Canada ne possède pas encore de drapeau national, libre de toute allégeance avec d'autres pays, nous redemandons, après tant d'autres sollicitations collectives, que l'Honorable Premier Ministre dote enfin le pays de ce drapeau canadien⁶².

Outre le fait que leurs demandes démontrent un patriotisme canadien, qui inclut le peuple canadien-français, les Cercles de Fermières montrent une prise de position qui est autonome. À la suite de l'année 1957, cette revendication ne revient qu'en 1959 avec une demande réitérée d'un drapeau canadien distinctif⁶³. Ces femmes font du sujet l'un de leurs fers de lance pendant pratiquement 15 ans, soit jusqu'en 1965 où les couleurs rouge et blanc ainsi que la feuille d'érable deviendront les constituantes du drapeau canadien. Bien que la séquence de revendications soit terminée, les Cercles de Fermières relancent leur campagne à l'égard de la dotation d'un drapeau quelques années plus tard.

Enfin, les deux derniers vœux à l'égard du drapeau se font en 1962, où « Les Cercles de Fermières de la province appuient de nouveau la campagne pour un drapeau canadien bien distinctif »⁶⁴, et en 1963, où les Cercles de Fermières réitèrent « [...] le vœu d'un drapeau national

⁶¹ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, 3^e de couverture.

⁶² Comité des vœux, « Requêtes et vœux du Congrès », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, 1957, p. 23.

⁶³ Comité des vœux, « Vœux du congrès », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 16, n°1, 1959, p. 21.

⁶⁴ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°1, 1962, p. 12.

libre de toute allégeance ainsi que la reconnaissance officielle du chant *Ô Canada* comme hymne national »⁶⁵. À la veille de l'adoption d'un drapeau, les Cercles de Fermières réitèrent leur position. Les Cercles ne sont pas des entités apolitiques. Par la transmission de pétitions et par les requêtes et vœux, les Cercles ont été en mesure de s'affirmer politiquement, et ce, à une échelle nationale. L'élan patriotique envers la nation canadienne-française, voire néo-canadienne, soulève donc de nouvelles questions, à savoir : les Cercles de Fermières ont, d'une manière plus locale, invité leur famille à rejeter la britannicité, ou comment ont-ils accueilli le mouvement indépendantiste québécois, sachant qu'ils démontrent un intérêt particulier pour la nation canadienne-française et néo-canadienne ? Il s'agit là de questionnements qui nécessiteraient davantage de recherches, de moyens et de méthodes. Néanmoins, le corpus de revues peut certainement nous permettre un premier survol de cet esprit nationaliste canadien-français.

3.2.2 – Retour sur le traditionalisme canadien-français

Le traditionalisme canadien-français reste bien ancré au sein des Cercles durant les années 1950 : Émile Gauthier, ayant été éditorialiste et directeur des Cercles de Fermières de 1956 à 1965, est l'un de ces acteurs influents qui ont cultivé auprès des Cercles de Fermières ledit mouvement. Par ailleurs, depuis déjà quelques années, le sujet du « nationalisme canadien-français » fait l'objet de débats approfondis. Explorée par une historiographie abondante dans les années 1960 et 1970⁶⁶, l'analyse du nationalisme canadien-français est depuis une dizaine d'années au centre de nouveaux questionnements en sciences sociales (histoire, politique et sociologie). L'idée ici n'est pas d'en faire le bilan historiographique complet, mais bien d'en comprendre les grandes lignes. Au Québec, au début du XX^e siècle, le nationalisme canadien-français présente la particularité d'être appuyé par l'Église : « [...] l'Église avait la mainmise sur les fidèles et sur l'enseignement à tous les niveaux ; elle était très présente dans le monde du travail [...], des services sociaux, des loisirs, de l'imprimé et de la radio, et elle jouait un rôle important dans la vie rituelle de la nation »⁶⁷. Se greffent à cette position de l'épiscopat québécois la crise économique de 1929 et l'agitation de la

⁶⁵ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et foyer*, vol. 20, n°1, 1963, 3^e de couverture.

⁶⁶ Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et Laïcisme au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n°1, 1963, p. 47-70. ; Gérald Fortin, « Le nationalisme canadien-français et les classes sociales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n°4, 1969, p. 523-535. ; Jack I. Little, « Les investisseurs français et le nationalisme canadien-français : La compagnie de colonisation et de crédit des cantons de l'est, 1881-1893 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n°1, 1978, p. 19-39.

⁶⁷ Gérard Bouchard, *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019, p. 226.

Deuxième Guerre mondiale : situations qui, selon Gérard Bouchard, n'ont que peu ébranlé la culture de la survivance des Canadiens français⁶⁸. À cet effet, lors des années 1930, on voit se dessiner un courant de réformes économiques qui, dans certains cas, renforcent le courant corporatiste et, dans d'autres cas, animent la mise sur pied de coopératives locales favorisant un achat local⁶⁹. Il importe de rajouter quelques informations concernant l'aspect rural, car « [...] la campagne était représentée comme le cadre naturel de la chrétienté et la famille paysanne plongeait ses racines dans la tradition nationale la plus authentique »⁷⁰. Comment les Cercles de Fermières entretiennent-ils une culture de la Survivance dans leurs représentations du nationalisme canadien-français ?

Plus marqué dans les revues lors de la décennie 1950, le discours sur la Survivance canadienne-française s'observe de différentes façons. D'abord, selon les éditoriaux d'Émile Gauthier, membre de l'élite rurale avec son titre d'agronome, la Survivance de la population rurale canadienne-française est réfléchie par la conservation de la tradition. Dans un hommage adressé aux Cercles de Fermières, Gauthier met sur la sellette la femme rurale parfaite, soit celle qui alimente l'individu (l'homme) : « [...] la femme rurale alimente sa foi, son courage, son bon sens aussi, et surtout elle assure sa propre durée au contact des vérités essentielles. Le sol les contient ces vérités... »⁷¹. Par ailleurs, il ajoute aux titres de mère de famille, de Fermière et de continuatrice des traditions les « [...] traits caractéristiques de chrétienne fervente, d'épouse et de mère attentive aux besoins de son foyer, de citoyenne coopératrice au sens moral et matériel du mot »⁷². Gauthier propage une vision traditionnelle de la femme calquée sur les idées catholiques. Il rappelle, dans un autre éditorial, l'importance du monde rural en disant que c'est par celui-ci que la transmission des valeurs traditionnelles canadiennes-françaises s'effectue⁷³. Au-delà des éléments mis en exergue lors du précédent chapitre où Gauthier envisage la famille comme la plus grande gardienne des traditions canadiennes-françaises, Gauthier fait reposer la conservation des valeurs canadiennes-françaises sur les épaules de la femme. Finalement, bien qu'il participe à la propagation d'un idéal canadien-français et catholique de la femme rurale qui rejoint un public

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Gérard Bouchard, *La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004, p. 32.

⁷¹ Émile Gauthier, « Éditorial », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°6, 1954, p. 1.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Émile Gauthier, « Éditorial », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°7, 1954, p. 1.

relativement large, son opinion figure parmi plusieurs autres, dont celles des différentes Fermières et d'acteurs externes.

En effet, par les écrits des différents Cercles, les Fermières prônent également l'idée d'une conservation des traditions, et ce, par le biais de la famille. Contrairement à Émile Gauthier, qui, lors des années 1950, fait la promotion d'un idéal féminin canadien-français centré sur le milieu rural, les Cercles de Fermières s'intéressent à la Survivance des Canadiens français dans une perspective qui réfère plus généralement à l'action sociale et nationale. Ne se concentrant pas uniquement sur la femme rurale et ses caractéristiques, les Cercles considèrent que la Survivance de la famille rurale s'appuie sur le noyau canadien-français. En marge d'un congrès des Fédérations, les représentantes régionales des Cercles définissent la maison comme étant un lieu d'équilibre entre la foi et le maintien des « [...] traditions typiquement canadiennes-françaises »⁷⁴. Le foyer familial jouant ainsi plusieurs rôles, repère religieux et vecteur de traditions, les Cercles de Fermières s'accordent généralement pour dire que « [...] c'est par l'éducation au foyer qu'on forme la société humaine »⁷⁵.

Rejoignant la société par le biais de la famille et par une approche artistique, Medjé (Ernestine) Vézina invite, lors d'une chronique, les Cercles de Fermières à conserver les traditions canadiennes-françaises par le folklore :

Cette fidélité au folklore de la mère patrie n'a pas été le moindre facteur de notre survivance française. À ces chants se sont ajoutés les nôtres, typiquement canadiens, inspirés de notre terroir afin de faire entendre dans le folklore universel la voix des villages du Québec, afin que les nôtres aient leur fête perpétuelle et que nos artistes y puisent d'harmonieuses créations. [...] C'est par nos foyers, nos familles rurales que de nouveau doivent se revigorer nos traditions folkloriques⁷⁶.

Ne mettant pas uniquement la responsabilité de la Survivance canadienne-française sur les épaules de la femme, généralement la mère de famille, Medjé Vézina en fait une responsabilité collective, voire familiale, où chaque foyer a ses responsabilités. Au cours des années suivantes, le discours des Cercles de Fermières s'oriente vers cette vision plus familiale de la Survivance où la famille devient le pilier de tout, sans exclusivité pour la religion catholique. Il nous importe également

⁷⁴ La Rédaction, « Résultats du congrès », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, 1953, p. 9.

⁷⁵ Cercle de Fermières de Saint-Jean-Vianney, « Courrier », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°2, 1950, p. 9.

⁷⁶ Medjé Vézina, « Folklore », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°3, 1952, p. 24.

d'ajouter que suivant l'article de Medjé Vézina, plusieurs autres articles sur le folklore font leur apparition⁷⁷.

Dès lors, les Cercles de Fermières s'inscrivent dans un mouvement plus large, soit celui de la francisation. Plusieurs acteurs externes en font la grande promotion, dont Paul Gouin⁷⁸ et Jean-Marie Gauvreau⁷⁹. Ils sont de ceux qui, lors des années 1950, viennent défendre le monde rural par la conservation de ses traditions canadiennes-françaises. En 1951 et 1952, l'organisation des Cercles de Fermières permet à Paul Gouin de diffuser ses idéaux patriotiques qui viennent remettre en question la pertinence d'un attachement aux États-Unis⁸⁰. En lien avec ces articles, rappelons que les bilans annuels rédigés par les Fédérations, où figurent leurs vœux, leurs souhaits et leurs demandes, tiennent les propos en faveur d'un drapeau libre d'allégeances, que ce soit envers la couronne britannique ou envers les États-Unis⁸¹. Au cours de sa longue croisade de re francisation du Québec, Paul Gouin devient, en 1955, président du Conseil de la vie française en Amérique (CVFA), anciennement le Comité de la Survivance⁸². L'ancien comité (Comité de la Survivance) perd son appellation lors de son congrès en 1952 : le terme « Survivance », selon Nathalie Hamel,

⁷⁷ Suivant l'article de Medjé Vézina, ce sont neuf articles, ou plutôt neuf capsules historico-folkloriques, qui sont publiés entre 1952 et 1956. Bien qu'elle soit discrète, la collaboration entre les Archives de folklore de l'Université Laval et les éditions FIDES permet la rédaction de ces capsules (octobre 1953). Mettant en lumière le folklore par le conte et par la chanson, les Cercles s'engagent dans la sauvegarde de la culture canadienne-française.

⁷⁸ Paul Gouin (1898-1976) est un personnage aux multiples chapeaux. Homme politique dans les années 1930 et fervent défenseur de la langue française au Québec lors des années 1950, mais en Amérique plus largement, il s'intéresse à la conservation des valeurs et des traditions canadiennes-françaises. En 1934, il joue un rôle de fondateur à l'égard du parti l'Action libérale nationale. Bien qu'il soit une figure importante à ce niveau politique, sa carrière politique ne durera que quelques années. Néanmoins, même s'il est officiellement hors des sentiers politiques, il n'en demeure tout de même pas trop loin. En effet, les années 1950 marquent, pour lui, les débuts de ses moyens mis en œuvre afin de conserver l'héritage culturel des Canadiens français. L'adaptation de la culture aux modalités de la vie moderne est, selon lui, la clef de la sauvegarde. Nathalie Hamel, « *Notre maître le passé, notre maître l'avenir* » Paul Gouin et la conservation de l'héritage culturel du Québec, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2008, p. 13 et 21.

⁷⁹ Jean-Marie Gauvreau (1903-1970) est un fervent défenseur de l'artisanat. Dans son parcours académique, Gauvreau réalise deux stages : le premier à l'École des hautes études commerciales et le second à l'École des beaux-arts à Montréal. Par la suite, de 1925 à 1929, il se dirige vers la France où il obtient un diplôme de l'École Boulle à Paris après avoir suivi des cours de dessin, de décoration intérieure et de construction de meubles. Finalement de retour au Québec en 1929, en pleine crise économique, il entrevoit la création d'une main-d'œuvre qualifiée dans les métiers d'arts appliqués. Jocelyne Mathieu, « La Centrale d'artisanat du Québec à Montréal », *Les Cahiers des dix*, vol. 70, 2016, p. 180-181.

⁸⁰ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°4, 1951, p. 7. ; Paul Gouin, « Nos routes sont-elles françaises ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, 1952, p. 17. ; Paul Gouin, « Veillez et... Agissez ! », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°6, 1952, p. 17.

⁸¹ Comité des vœux, « Vœux du congrès », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, 3^e de couverture. ; Comité des vœux, « Requêtes et vœux du congrès », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, 1957, p. 23.

⁸² Nathalie Hamel, *op. cit.*, p. 113.

est négativement perçu et de moins en moins apprécié⁸³. En 1957, lors du Troisième Congrès de la langue française, les participants se donnent comme objectif :

[d'] étudier les différents aspects de notre vie canadienne-française, dresser le bilan de la campagne de refrancisation qui dure depuis un quart de siècle, déterminer des moyens de refranciser les secteurs qui continuent à s'américaniser malgré cette campagne, établir un programme de refrancisation suivant les besoins et les possibilités de chaque région⁸⁴.

En lien avec ce congrès, l'organisation des Cercles de Fermières, qu'il s'agisse des Cercles locaux ou des Fédérations, appuie la campagne de refrancisation de Paul Gouin. Dans leurs propres mots, les Cercles transmettent le vœu : « Que les cercles appuient la campagne de canadianisme proposé par M. Paul Gouin »⁸⁵, et à l'instar des Cercles, les Fédérations « [...] désirent appuyer en la secondant, la campagne de canadianisme proposée par monsieur Paul Gouin »⁸⁶. Les Fermières ont, à tous les niveaux, c'est-à-dire local, régional et provincial, soutenu la campagne mettant à l'avant-plan les valeurs et les traditions canadiennes-françaises. Terminons en rappelant que la campagne de canadianisme menée par Paul Gouin est synonyme du Canada français et qu'elle est caractérisée dès ses débuts par des idéaux préconisant l'agriculture, la colonisation et une redistribution des richesses à la population canadienne-française⁸⁷.

Par la suite, au même titre que Paul Gouin, Jean-Marie Gauvreau s'implique dans la campagne nationaliste canadienne-française. En 1953, Gauvreau écrit que : « L'artisanat est, avec le folklore, le seul moyen d'expression de l'âme du peuple »⁸⁸. En d'autres mots, ces deux vecteurs identitaires « [...] sont essentiels dans la conservation des traditions nationales et la survie de la culture »⁸⁹. Il est à noter que Gauvreau s'implique davantage au niveau des arts domestiques et qu'il est un fervent défenseur des techniques artisanales canadiennes-françaises. À trois reprises, ses articles figurent au sein des revues des Cercles. Traitant ainsi de divers sujets : le parcours de Jean-Marie Gauvreau⁹⁰ et les résultats d'un rapport quantitatif et qualitatif de l'état artisanal du

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*, p. 114.

⁸⁵ Madame P.-Ernest Lavoie et madame Clara Duguay, « En marge du congrès » dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, 1957, p. 2.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 23.

⁸⁷ Marco Bergeron, *Le nationalisme et les partis politiques dans l'élection provinciale québécoise de 1936*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 1998, p. 30.

⁸⁸ Nathalie Hamel, *op. cit.*, p. 81.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Madeleine Caron, « Jean-Marie Gauvreau à l'École des arts domestiques » dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°4, 1950, p. 18 et 24.

Québec⁹¹, les Cercles de Fermières partagent un intérêt marqué pour la conservation de l'artisanat et, par conséquent, de sa confection.

Nous sommes en mesure de comprendre que le sentiment nationaliste canadien-français véhiculé par les Cercles de Fermières témoigne d'une implication dans la vie publique nationale. Non seulement les Cercles ont manifesté un intérêt bien marqué pour l'obtention d'un drapeau, mais cet intérêt démontre aussi une valorisation et une protection des valeurs et traditions canadiennes-françaises. La Survivance, les idéaux catholiques de la ruralité, le folklore et finalement les arts domestiques sont les canaux de ce nationalisme canadien-français promu par les Cercles de Fermières. Les acteurs que sont Paul Gouin et Jean-Marie Gauvreau jouent un rôle externe à cette transmission et à cet entretien du nationalisme : ils en sont les référents. Enfin, partant d'une réflexion de Benedict Anderson⁹² selon laquelle les recensements, les cartes et les musées sont des éléments fondateurs d'une nation, la transmission des arts domestiques, grâce aux revues des Cercles de Fermières, amènerait-elle, à son tour, à penser que la construction d'un idéal canadien-français, d'une campagne rurale typiquement canadienne-française, passe par la connaissance de ses savoir-faire artisanaux ?

3.3 – Mémoires, référendum et Charte : une redéfinition

Nous avons vu les Cercles de Fermières, dès les premières années de la décennie 1950, œuvrer en politique, et ce, d'une manière polyvalente dans la mesure où ils s'allient à *La Ligue du Drapeau national*, prônant dès lors une anti-britannicité en plus de promouvoir une conservation des valeurs traditionnelles canadiennes-françaises. Or, pour ajouter à cette polyvalence politique, nous nous pencherons sur les mémoires déposés par les Cercles de Fermières lors des différentes commissions royales d'enquête. À trois reprises, l'organisation déposera un mémoire, parfois deux. Les Cercles soumettent donc un mémoire à la *Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada* (Commission Massey), à la *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* (Commission Parent) et à la *Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* (Commission Bird). Après avoir analysé la participation des Cercles de Fermières aux trois commissions, nous aborderons ces deux

⁹¹ Jean-Marie Gauvreau, « L'artisanat au Québec », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°7, 1950, p. 7 à 9. ; Jean-Marie Gauvreau « L'artisanat au Québec (suite) », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°8, 1950, p. 6-7 et 21.

⁹² Benedict Anderson, *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006, p. 167.

éléments qui vont de pair : les idées référendaires de l'organisation et l'adoption d'une Charte. Enfin, la Commission Parent est l'un des effets de la Révolution tranquille, et les Cercles de Fermières s'inscrivent à leur façon dans ce mouvement en cherchant à acquérir davantage d'autonomie dès 1960. Notons que l'historiographie de la Révolution tranquille est inégale dans la mesure où les chercheuses et chercheurs n'ont pas fait consensus relativement à sa périodisation⁹³. Sans vouloir prendre part au débat historiographique, mais plutôt par souci de périodisation et de temporalité, nous considérerons que la Révolution tranquille se poursuit au-delà des années 1970⁹⁴.

3.3.1 – Commission Massey

Prenant place entre 1949 et 1951, *la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada* a pour but de faire la lumière sur l'état général des arts, des sciences et des lettres au Canada⁹⁵. Selon ce bilan de la culture canadienne, elle serait « [...] menacée d'extinction à cause de l'influence pernicieuse de la culture américaine au Canada »⁹⁶. En effet, l'oppression incessante des États-Unis sur la culture canadienne par son cinéma, sa littérature et sa musique laisse le Canada en position de vulnérabilité. La commission, qui est présidée par le chancelier de l'Université de Toronto, Vincent Massey, recevra ainsi 462 mémoires de divers organismes qui ont à cœur d'apporter leur contribution à la consolidation d'une culture spécifiquement canadienne⁹⁷. Dans ses grandes lignes, « [l]e rapport Massey reconnaît que le développement de la culture canadienne est confronté à d'importants obstacles : des distances immenses, une population dispersée, une nation relativement jeune, et une dépendance tentante à un puissant et généreux voisin »⁹⁸. C'est donc en pleine situation critique de la culture que les Cercles de Fermières se positionnent en faveur d'un renforcement de la culture canadienne, comme le souligne leur mémoire rédigé par madame Charles Gagné et soumis le 28 décembre 1949. Le 12 janvier 1950, trois présidentes de fédérations des Cercles, à savoir mesdames Charles Gagné, Jean-

⁹³ Martin Pâquet, Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 15.

⁹⁴ Afin d'apporter une plus grande précision, nous adoptons la même idée que Pâquet et Savard à savoir que : « Pour eux et elles, l'épanouissement individuel des citoyens passe par le renforcement de l'État, un État envisagé comme un instrument d'émancipation collective. [...] : elle [l'État] est ainsi une caractéristique fondamentale de la Révolution tranquille. » En d'autres mots, la Révolution tranquille s'éteint lorsque l'État n'est plus la solution première aux développements économiques et sociaux et que l'individualisme devient davantage populaire. Martin Pâquet, Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 18.

⁹⁵ Vincent Massey, Arthur Surveyer, Norman A. M. MacKenzie *et al.*, Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada (1949-1951), Ottawa, 1951, p. 3.

⁹⁶ J. D. M. Stewart et Helmut Kallmann, « Commission Massey », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006.

⁹⁷ Vincent Massey, Arthur Surveyer, Norman A. M. MacKenzie *et al.*, *loc. cit.*, p. 9.

⁹⁸ J. D. M. Stewart et Helmut Kallmann, *loc. cit.*

Baptiste Cadrin et Dunn Lanthier, sont convoquées à l'Université Laval dans le but de répondre aux questions des membres de la Commission royale. En fonction des interventions notées, nous estimons présents lors de cette période de questions complémentaires : Hilda Marion Neatby, Vincent Massey, Arthur Surveyer et le révérend Père Lévesque.

Discutant d'abord de la radio, les Cercles de Fermières font des recommandations teintées d'un caractère rural et chrétien. Chaque organisme signataire d'un mémoire souhaitant influencer en sa faveur les commissaires, les Cercles font de même en écrivant qu'ils :

[...] comprennent l'importance des principes qui doivent guider les travaux d'émission d'une institution comme Radio-Canada. C'est pourquoi, ils suggèrent la formation d'un organisme de contrôle indépendant de la radio officielle et de la radio privée, capable de faire respecter dans les divers programmes radiophoniques canadiens, les principes de la philosophie chrétienne. Une telle mesure assurerait plus de valeur et d'utilité à ces émissions⁹⁹.

Comme l'ont soulevé les commissaires dans leur rapport final, la distance entre les populations canadiennes est considérable : l'interconnexion est donc un enjeu. Bien qu'elle soit basée sur la philosophie chrétienne, l'interconnexion entre les groupes ruraux canadiens est un enjeu important pour les Cercles de Fermières. Cette première recommandation pose alors les bases des suivantes où la ruralité et le français sont davantage considérés. Tout en promulguant une philosophie chrétienne, les Cercles de Fermières invitent les commissaires à penser « francophone » dans la mesure où la radio doit rejoindre plus facilement les populations francophones de l'ouest : « Les Cercles de Fermières suggèrent que le réseau français de Radio-Canada soit développé davantage de façon que ses émissions rejoignent facilement tous les foyers ruraux de langue française d'un bout à l'autre du pays »¹⁰⁰. À cet effet, mesdames Charles Gagné, Jean-Baptiste Cadrin et Dunn Lanthier ont été questionnées par le président et les commissaires de la commission. Madame Charles Gagné répond au président Massey que : « Si Radio-Canada, le réseau français, ne peut pas atteindre certaines parties du pays, on pourrait peut-être songer à la création de postes privés qui, eux, pourraient atteindre ces populations-là et ainsi permettre le développement du

⁹⁹ Canadiana Héritage, Fonds de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, C-2006, madame Charles Gagné, *Mémoire soumis à Monsieur le président et aux membres de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, 1951, image 618.

¹⁰⁰ *Ibid.*, image 619.

français »¹⁰¹. Elle conclut sur la question en affirmant que les postes de radio privée existants ne sont pas suffisants¹⁰². Enfin, les Cercles de Fermières « [...] croient désirable de conserver l'organisation actuelle de la radio canadienne. Dans un vaste pays comme le nôtre, elle a plus de chances de donner de bons résultats »¹⁰³. La radio constitue le premier sujet abordé par les Cercles, mais il n'en est véritablement qu'une introduction aux réelles ambitions de l'organisation. Car, traitant ensuite de l'Office National du Film (ONF), de la Galerie Nationale, du Musée National, de la Bibliothèque nationale et des Archives Nationales, les Cercles développent d'une manière plus approfondie leurs intérêts : ils souhaitent une accessibilité accrue à la culture et une diffusion de celle-ci en français et en anglais, les deux langues officielles du pays¹⁰⁴.

Toujours en maintenant le contexte rural comme épicerie de leurs recommandations, les Cercles greffent à ce contexte l'accessibilité à la culture par les organismes ruraux. L'organisation s'attaque désormais à l'amélioration de la diffusion de la culture de la part des divers instituts. Relativement aux films produits par l'ONF, les Cercles de Fermières pensent que celui-ci pourrait « [...] produire de bons films documentaires illustrant la vie rurale des diverses parties du pays »¹⁰⁵. Ce faisant, l'organisation lance ouvertement la question aux commissaires : « Ne pourrait-il [l'ONF] pas, par exemple, faire connaître par l'image, toute l'évolution sociale de la femme rurale canadienne en tirant parti de l'œuvre culturelle accomplie par les associations féminines rurales ? »¹⁰⁶. En posant cette question, les Fermières sont conscientes de leur influence sociale et culturelle, et elles demandent qu'on les considère à leur juste valeur. Les Cercles de Fermières poursuivent leurs recommandations en invitant la commission à étendre la culture canadienne, mais surtout à inclure les régions rurales dans celle-ci.

En somme, le mémoire déposé à la *Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada* se voit être le pilier d'une longue décennie, celle des années 1950, où les Cercles travailleront à la formation d'un Canada libre de toute allégeance. En effet,

¹⁰¹ Canadiana Héritage, Fonds de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, C-2006, mesdames Charles Gagné, Jean-Baptiste Cadrin et Dunn Lanthier, *Minutes des audiences de Québec : Fédération régionale des Cercles des Fermières de la Province de Québec*, 1951, image 636.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Canadiana Héritage, Fonds de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, C-2006, madame Charles Gagné, *loc. cit.*, image 619.

¹⁰⁴ *Ibid.*, image 620.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

lorsque les Cercles de Fermières déposent leur mémoire, le 28 décembre 1949, les États-Unis s’emparent culturellement du Canada par le biais de son cinéma, sa littérature et sa musique. Or, en publiant ce mémoire, « [l]es Cercles de Fermières, dans les limites de leurs attributions, seront toujours là pour une Province plus forte dans un Canada uni, plus beau, plus grand »¹⁰⁷. On voit ici les liens entre le dépôt de ce mémoire et les revendications par les Cercles d’un drapeau canadien libre de toute allégeance, surtout les intérêts marqués des Fermières à soutenir une culture canadienne plus forte. Ce mémoire qui, comme nous l’avons montré, tente de souder la culture canadienne, invite à la réflexion. Pouvons-nous entrevoir, comme effet de ce mémoire déposé par les Cercles, un devancement du mouvement canadieniste, c’est-à-dire est-il possible que les Cercles se positionnent en faveur d’un Canada fort et indépendant dès 1949 et non 1951, comme le laissent supposer l’analyse des revues ?

3.3.2 – Commission Parent

Au Québec, entre 1961 et 1964, se déroule l’une des commissions royales d’enquête qui apportera le plus de changements au sein de la province : *La Commission royale d’enquête sur l’enseignement dans la province de Québec*. Présidée par Monseigneur Alphonse-Marie Parent, la commission a pour mandat « l’organisation et le financement de l’enseignement »¹⁰⁸. Selon le sociologue Guy Rocher, membre de la commission, le mandat spécifiait « [...] qu’il existe de multiples problèmes à tous les niveaux de l’enseignement et qu’il importe en conséquence de faire effectuer par une Commission royale d’enquête une étude impartiale et complète de la situation de l’enseignement dans la province »¹⁰⁹. Il renchérit, dans une rétrospective en lien avec ladite Commission, que « [...] la nécessité d’une telle étude a été signalée dès 1956 par le rapport de la Commission royale d’enquête sur les problèmes constitutionnels »¹¹⁰, et que cette étude répondrait à de nombreuses demandes déjà formulées. Enfin, c’est par le rapport final de la Commission Parent que le Québec verra « [...] la création de nouvelles structures, notamment le ministère de l’Éducation, les écoles polyvalentes, les cégeps et le réseau de l’Université du Québec »¹¹¹. Au

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Guy Rocher, « Un bilan du Rapport Parent : vers la démocratisation », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 12, n°2, 2004, p. 118.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Serge Dupuis, « La Commission royale d’enquête sur l’enseignement dans la province de Québec (Commission Parent) », dans *L’Encyclopédie canadienne*, 18 juin 2020.

total, 340 mémoires seront déposés lors des audiences de la Commission Parent et les Cercles de Fermières vont contribuer par deux fois à ces audiences¹¹².

Les Cercles de Fermières soumettront deux mémoires : un au nom de toutes les fédérations et un deuxième au nom des Cercles de Fermières des comtés de Montmagny, de L'Islet, de Kamouraska et de Témiscouata-Sud. Nous nous pencherons donc sur ces deux contributions qui témoignent d'une volonté d'élever l'éducation de la population rurale. Précisons toutefois que nous procéderons de manière segmentée, c'est-à-dire que nous ferons un bilan des opinions émises par les Cercles avant de plonger dans l'analyse des recommandations.

Le premier mémoire des Cercles, déposé le 15 mars 1962, rallie 40 000 Canadiennes françaises vivant en milieu rural¹¹³. Elles prennent la liberté d'exprimer leurs diverses considérations et suggestions « [...] susceptibles de rendre service à la cause de l'éducation »¹¹⁴. Avant même d'énoncer leurs opinions, les Cercles établissent la base suivante : « [l']éducation relève de trois sociétés : la famille, l'Église et l'État, dont les efforts conjugués doivent tendre à élever l'enfant pour en faire un citoyen utile, honnête, chrétien »¹¹⁵. Ils poursuivent en mentionnant qu' :

Abolir Dieu dans l'enseignement, ce serait non seulement faire injure à la croyante population de la province de Québec, mais aussi saper les bases de la foi et de la morale dans la conscience des jeunes. C'est pourquoi, les Cercles de Fermières, de religion catholique, désirent que nos écoles restent confessionnelles. Ils s'opposent énergiquement à toute mesure mettant en danger notre système actuel d'enseignement¹¹⁶.

Ce faisant, bien qu'ils souhaitent conserver la confessionnalité dans les écoles, les Cercles conviennent qu'il doit y avoir des changements. La majorité est d'avis que « [...] l'école de rang doit disparaître »¹¹⁷ et qu'une amélioration générale dans les écoles s'impose. Les Cercles de Fermières soulignent que, dès la première année, les infrastructures sont insuffisantes. Mettant ainsi à l'avant-plan la santé des enfants et leur éducation, les Cercles dénoncent l'inexistence « [...] »

¹¹² Bibliothèque de l'Université Laval, « Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent) », Université Laval, 16 mai 2016.

¹¹³ Madame Charles Gosselin, *Mémoire des Cercles de Fermières de la Province de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, 15 mars 1962, p. 1.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 2.

d'une salle de repos nécessaire à leur âge »¹¹⁸. Ils affirment que les ruraux sont bien souvent ceux qui souffrent le plus de cette insuffisance, car ils y passent la journée. Les Fermières dénoncent également l'absence de cafétéria, celle-ci mettant en péril le développement des enfants :

Nous nous effrayons des conséquences dangereuses, pour la santé des enfants, du service de la "la boîte à lunch" à l'année longue. Une telle insuffisance nutritive ne peut que compromettre le rendement physique et intellectuel des élèves qui sont précisément à l'âge où l'alimentation rationnelle est chose vitale¹¹⁹.

Par la suite, les Cercles y vont d'une série de constatations et de revendications en lien avec les cours primaires et secondaires que reçoivent les élèves. Les Cercles souhaitent que l'enseignement des cours au primaire, comme la religion, le français, l'arithmétique, l'histoire du Canada, la géographie, le dessin et l'anglais, soit renforcé¹²⁰. Selon les Cercles, l'enfant qui arrive en septième année doit pouvoir s'attaquer à de nouveaux problèmes et « [p]our arriver à ce résultat, il serait souhaitable que les matières du primaire soient allégées, de façon à permettre la profession de foi en 6^e année, réservant la 7^e année aux examens scolaires exclusivement »¹²¹. S'ensuit de ces premiers points phares du mémoire des Cercles une conclusion préliminaire : la religion catholique et le bien-être des enfants sont le centre des intérêts des Fermières.

Les recommandations des Cercles de Fermières formant la synthèse du mémoire sont inscrites sur deux pages. Nous avons remarqué que, parmi ces recommandations, figure l'opinion des Fermières sur la place de la femme au sein de l'éducation. Il s'agit d'un sujet omis par les Cercles au moment de formuler l'essentiel du mémoire. On constate, en effet, que les Cercles de Fermières accordent et souhaitent une présence plus forte des femmes dans le milieu décisionnel de l'éducation. Ils démontrent un empressement à changer certains éléments constituant l'enseignement et émettent cette recommandation : « Les Cercles de Fermières considèrent la nomination d'une mère de famille sur le Conseil de l'instruction publique comme l'une des recommandations les plus pressantes de ce mémoire »¹²². Voulant, certes, élargir l'éducation donnée aux enfants et combler les manquements, les Cercles recommandent « [...] l'organisation d'écoles de métiers féminins dans les régions rurales pour encourager l'emploi de la main-d'œuvre

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 2-3.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 3.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*, p. 8.

féminine »¹²³. Même si la religion catholique figure comme l'un des acteurs principaux du mémoire, au même titre que le bien-être des enfants, la position que les Cercles tentent de donner aux femmes dans le domaine de l'éducation traduit un engagement de féminisme chrétien, imbu de maternalisme faisant du *care* (le bien-être des enfants et des familles) la base de son intervention. En demandant la nomination d'une mère de famille au Conseil de l'instruction publique ; en recommandant la promotion de métiers féminins ainsi que l'emploi de main-d'œuvre féminine ; en demandant que dans les nouvelles constructions d'écoles centrales les élèves aient accès à l'infrastructure adéquate (cafétéria, infirmerie, salle de récréation, musées, bibliothèques, etc.) et qu'on fasse la promotion des travaux manuels et de l'enseignement ménager, les Cercles de Fermières conjuguent l'épanouissement des femmes en milieu rural et l'élévation sociale de la jeunesse dans la perspective du féminisme chrétien déployé en Europe et au Canada depuis le début du XX^e siècle.

Le 25 mai 1962, le comité de rédaction de la fédération, formé de sept femmes, introduit un deuxième mémoire en disant que : « Les Cercles de Fermières de notre région, en étroite coopération avec ceux des autres fédérations de la Province, se présentent comme participants actifs, vivement intéressés à la solution des problèmes de l'éducation et de l'instruction particulièrement en milieu rural »¹²⁴. De cette affirmation et après vérification, les sept directrices de la fédération endossent vraisemblablement l'entièreté des points déjà élaborés dans le mémoire précédent. Les deux premières sections, qui respectivement réclament un meilleur enseignement et mettent en exergue les besoins particuliers des ruraux, sont des récapitulatifs de ce mémoire endossé par toutes les fédérations. Cependant, les directrices abordent certains sujets avec une vision différente et élaborent sur des thèmes qui n'ont pas été retenus par le premier mémoire. Ainsi, nous tâcherons de soulever ces sujets qui nous permettent de mieux saisir les intérêts éducationnels des Cercles de Fermières.

D'entrée de jeu, les Cercles de la fédération dénoncent une formule pédagogique qui veut mettre tous les enfants dans un même moule¹²⁵. Pour contrer cette manière d'enseigner, elles appellent à l'amélioration de plusieurs champs, mais particulièrement celui de la culture. La

¹²³ *Ibid.*, p. 9.

¹²⁴ Madame Charles Gagné, *Mémoire de la fédération régionale des Cercles de Fermières des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata-Sud*, 25 mai 1962, p. 1.

¹²⁵ *Ibid.*

Fédération 3 invite alors la commission à la création de bibliothèques et de musées ; à la sélection de « [...] maîtres qualifiés, compétents, cultivés, expérimentés et spécialisés »¹²⁶ ; à « [l]a culture générale intensifiée pour tous les degrés »¹²⁷ ; et à la modernisation de l'École Normale. La fédération conclut en faveur d'une « [...] fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 16 ans inclusivement et même jusqu'à 18 ans »¹²⁸. Sur les points nommés ci-haut, les deux mémoires relatent essentiellement la même information en ce qui a trait à l'amélioration de l'enseignement fait auprès des enfants et des besoins particuliers des ruraux¹²⁹. Néanmoins, nous constatons une vulgarisation accrue des solutions comparativement à celles endossées par toutes les fédérations et tous les cercles. Les recommandations prennent une forme plus précise et plus revendicatrice : la fréquentation scolaire en est un exemple.

Dans la troisième section de leur mémoire, les directrices de la Fédération 3 insistent sur un dernier sujet qui se distingue singulièrement de l'autre mémoire : l'enseignement agronomique féminin. En effet, dans aucun cas le premier mémoire ne discute d'une volonté d'avoir une élite féminine rurale. Elles développent, sous la forme de points, ce dont la jeunesse féminine a besoin. Selon elles :

Le milieu rural a besoin d'une élite féminine. Les études supérieures agricoles ménagères doivent être accessibles à la jeune fille

L'Université, par un programme approprié, doit les favoriser jusqu'au niveau de la licence, de la maîtrise ou du doctorat

L'État devra favoriser, par son régime de bourses, l'étudiante aussi bien que l'étudiant

Les services de la femme agronome à la tête d'une région agricole et rurale, comme conseillère, comme professeur sont les besoins de l'avenir

L'École de Technologie pour les filles et celle des métiers ruraux féminins sont au rang de nos recommandations les plus urgentes¹³⁰.

En demandant ceci, soit la formation d'une élite féminine rurale, les sept directrices ont bien conscience qu'il s'agit de changements radicaux, puisqu'elles endossent une partie des revendications prônant l'égalité d'accès à l'éducation des filles et des garçons. Elles savent que ces

¹²⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Nous omettons de faire l'analyse des points élaborés dans le second mémoire, celui rédigé par les directrices de la Fédération 3, car ils soulignent les mêmes besoins ruraux sans apporter d'éléments additionnels à la réflexion produite par le premier mémoire.

¹³⁰ Madame Charles Gagné, *op. cit.*, p. 3.

changements réclament d'importantes modifications au niveau de la perspective collective. Ce faisant, elles concluent leur mémoire en disant que :

Ces propositions de la part de vraies rurales qui gémissent de ne pas en savoir davantage, à cause des déficiences de leur époque, sont trop nouvelles pour avoir toutes les approbations. Le contraire serait une surprise. Cependant, nous y tenons et nous jugerons de leur valeur par l'attention que voudra y donner la Commission dans son rapport¹³¹.

En somme, par un aveu qui se veut humble, mais aussi revendicateur, les Fermières désirent un avenir meilleur pour la jeunesse rurale féminine, égale au moins à celui des garçons. On doit également souligner l'existence de divergences au sein des Cercles, dont témoigne la présentation de ces deux mémoires : pour les unes, il s'agit de promouvoir une vision traditionnelle du rôle des femmes ; pour les autres, l'attrait d'un féminisme plus égalitaire transparaît dans les revendications des femmes rurales. Nous nous devons cependant de nuancer le caractère rural de leurs revendications pouvant tendre vers une vision conservatrice qui, lors des décennies 1960 et 1970, est moins populaire. En effet, le croisement entre la Révolution tranquille, et plus tard le mouvement féministe avec l'opinion publique n'a rien d'avantageux pour les Fermières qui sont des gardiennes du foyer et des traditions. Il n'en demeure pas moins que ces deux mémoires laissent entrevoir une implication politique par le biais de leurs demandes et de leurs recommandations. Ces Fermières, ces femmes, qui arborent par quelque 40 000 signatures les idées préconisées au sein de ces deux documents, s'impliquent politiquement dans la mesure où, comme nous l'avons défini en introduction de chapitre, faire de « la politique » c'est apporter par des activités quotidiennes des changements à la sphère publique¹³². Par ailleurs, les mémoires des Cercles de Fermières à *La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, témoignent de leur participation à la Révolution tranquille, qui se trouve consolidée une seconde fois en 1967 lorsqu'elles déposeront un mémoire à *La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*.

3.3.3 – Commission Bird

Surnommée *La Commission Bird* en raison de sa présidente Florence Bird, *La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* a comme objectif, entre 1967 et 1970, de

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Xavier Crettiez, Patrick Hassenteufel et Jacques de Maillard, « Chapitre 1. Politique et science politique », dans *Introduction à la science politique*, Malakoff, Armand Colin, 2024, p. 16.

« [...] réduire les inégalités entre les sexes dans les différentes sphères de la société canadienne »¹³³. Aux termes de son mandat en 1970, la Commission aura reçu 468 mémoires et un peu plus de 1 000 lettres, en plus des 890 personnes ayant verbalement témoigné¹³⁴. Nous nous concentrerons sur les sujets abordés par les Cercles de Fermières dans le mémoire déposé à la Commission. Les Cercles abordent plusieurs points : du statut de la « femme indienne » à l'avortement, des garderies à l'éducation en passant par le bénévolat. Avant de pouvoir caractériser la nature de leur contribution, notons à nouveau qu'elle fait l'objet d'un débat historiographique. L'historienne Micheline Dumont questionne le caractère féministe des Cercles de Fermières, du fait qu'ils ne partageraient pas la perspective égalitaire qui seule serait étiquetée de féministe :

[...] un féminisme égalitaire québécois, même s'il fut longtemps minoritaire, s'est exprimé formellement et explicitement dans d'autres groupes ; or, la filiation entre les groupes étiquetés « féministes » de la première moitié du XX^e siècle et le mouvement des femmes plus récent est flagrante et directe, alors qu'au contraire, les Cercles de Fermières se sont toujours situés en opposition ou à la marge de ce féminisme¹³⁵.

Dès lors, nous aimerions démontrer que cette vision émise au sein d'une ère historiographique, où tout était à faire au niveau des écrits féministes, nous semble limitée. Or, les Cercles de Fermières, qui souhaitent faire changer l'appellation ménagère pour désigner la femme au foyer, « [c]eci dans le but de faire cesser la campagne de dénigrement contre la femme qui choisit de demeurer à la maison »¹³⁶, rejoignent d'une certaine manière l'opinion des militantes féministes. En effet, ces militantes « [...] s'opposent au stéréotype de la ménagère présent entre autres dans les manuels scolaires, qui reproduisent les valeurs familiales et les pressions sociales bourgeoises »¹³⁷. Bien que les deux entités ne revendiquent pas les mêmes changements sociétaux, elles démontrent tout de même un intérêt commun : celui de moderniser l'image de la femme au foyer. Les Cercles définissent ensuite leur travail à la maison, et selon eux, la femme « [...] fait plus que récupérer. Son rôle est noble et beau, humain. Avant tout épouse et mère, éducatrice, amie des enfants, [...],

¹³³ Cerise Morris, « La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006.

¹³⁴ Florence Bird, Jacques Henripin, *et al.*, « Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada », Ottawa, Information Canada, 1970, p. ix et x.

¹³⁵ Micheline Dumont, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, p. 203.

¹³⁶ Canadiana Héritage, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, C-4881, madame Léopold Tremblay, *Mémoire des Cercles de Fermières de la Province de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, 1968, image 1001.

¹³⁷ Pâquet et Savard, *op. cit.*, p. 120.

couturière très souvent, infirmière à l'occasion, financière, collaboratrice du mari »¹³⁸. En énumérant ces qualités et ces rôles, les Fermières offrent à la Commission une vision rurale de la femme, une vision à l'image des Cercles de Fermières. En conjuguant l'extrait de Dumont, l'opinion des Cercles et la perspective abrégée des militantes féministes, nous voulons démontrer que la scission proposée par Micheline Dumont en 1997 à l'égard des Cercles de Fermières et la pratique d'un féminisme a été faite d'une manière prématurée. Nous poursuivrons l'analyse de ce mémoire en gardant à l'esprit que, certes, les Cercles de Fermières ont tendu ouvertement la main à un féminisme égalitariste, qui passe par son intervention dans la vie publique et la revendication d'un accès égal à l'éducation, tout en gardant une vision traditionnelle de l'émancipation de la femme rurale.

Avant de mettre en section leurs revendications, les Cercles se prononcent sur l'image de la femme dans la société et, selon eux :

La publicité montre la femme sur le plan sexuel seulement. À l'encontre de sa personnalité féminine et on fausse son vrai visage. Les théories modernes incitent la femme à fuir le foyer, poussent les jeunes filles à une concurrence excessive avec l'homme. Car nous les femmes, nous ne pourrions trouver satisfaction aux mêmes sources que les hommes quoi qu'on en dise¹³⁹.

Les Fermières émettent ainsi une opinion qui reflète les couleurs traditionnelles et féminines de l'organisme qui d'autant plus laisse percevoir les caractéristiques d'un maternalisme. À cet égard, ce maternalisme rejoint les idées de Karine Hébert et de Catherine Charron, deux historiennes qui définissent le maternalisme comme un concept qui met au premier plan les caractéristiques maternelles de la femme ainsi que le rôle social particulier attribué par ces caractéristiques¹⁴⁰. Finalement, le long préambule de ce mémoire déposé par les Cercles démontre une approche traversée par plusieurs courants, comme nous l'avons montré plus haut. Les revendications et le fonctionnement des Cercles de Fermières traduisent leur élan socio-politique.

¹³⁸ Canadiana Héritage, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, C-4881, madame Léopold Tremblay, *loc. cit.*, image 1001.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°3, 1999, p. 318. ; Catherine Charron, *La question du travail domestique au début du XX^e siècle au Québec : Un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1927*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 2007, p. 21-22.

Dans un premier temps, les Cercles de Fermières avancent quelques timides recommandations en lien avec le statut de la « femme indienne ». Sous la forme de trois énoncés, les Fermières suggèrent une résolution des problèmes faite conjointement avec les autorités compétentes. Les Cercles de Fermières, sans être partie prenante de la solution, émettent néanmoins le vœu que les « Indiennes » puissent accéder à des postes de décision tout en conservant leur culture et leur artisanat, en plus de bénéficier d'une éducation permanente¹⁴¹. Ainsi, disent-ils : « Que des postes importants soient confiés à des Indiennes compétentes. La possibilité de garder leur culture, leur artisanat. D'enrichir leur valeur personnelle par l'éducation permanente, adaptée à la vie communautaire »¹⁴².

Dans un deuxième temps, les Cercles de Fermières se prononcent sur des enjeux habituellement peu abordés, tels les garderies, l'éducation, le bénévolat et surtout l'avortement. En ce qui concerne l'avortement légalisé, les Cercles ont, à la majorité, dit non¹⁴³. Le mémoire déposé par l'organisation ne nous renseigne pas sur la nature de cette majorité en faveur du non. Malgré leur réponse négative envers la légalisation de l'avortement, les Cercles de Fermières demandent, en cinq points, une aide générale pour les femmes. Ils insistent pour que les jeunes filles obtiennent « une éducation sexuelle adéquate »¹⁴⁴, de même que de l'« information sur les méthodes anti-conceptuelles »¹⁴⁵. Ils espèrent enfin « revaloriser le rôle de la maternité afin que celles qui mettent des enfants au monde ne se sentent pas coupables »¹⁴⁶. Depuis ces éléments essentiellement destinés aux jeunes filles, les Cercles ajoutent à leur argumentaire des demandes visant à épauler les femmes déjà mères de famille. Ils réclament, en somme, « une assistance sociale plus élevée » et des « logis à prix modique pour les familles nombreuses »¹⁴⁷. À la suite de ce premier point, les Cercles mettent en exergue le problème de la garde des enfants. Dans une perspective où le but est de rendre service à la mère de famille, voire aux parents, les Fermières considèrent que les garderies seraient une solution adéquate. Autrement dit, si elles sont formées par un personnel compétent, « la mère de famille au foyer pourrait à l'occasion avoir recours aux garderies [...] »¹⁴⁸ pour se

¹⁴¹ Canadiana Héritage, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, C-4881, madame Léopold Tremblay, *loc. cit.*, image 1001.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*, image 1002.

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*

reposer. D'ailleurs, les Fermières sont d'avis que les garderies doivent être subventionnées par l'État et que le coût exigé pour celles-ci doit être en fonction du salaire des parents¹⁴⁹. Enfin, l'organisation des Cercles de Fermières se prononce sur l'éducation et le bénévolat. L'onglet de l'éducation n'est équitable, en vérité, que pour les affirmations où l'école doit être « égale pour les filles et les garçons »¹⁵⁰ et où l'éducation doit être permanente pour les adultes¹⁵¹. Autrement, sous le champ de l'éducation, les Cercles prennent position en faveur de la création d'emplois à mi-temps aux horaires souples pour que les femmes puissent à la fois travailler et être au foyer. De plus, ils s'accordent pour demander l'égalité entre femmes et hommes pour le travail et réclament un : « salaire égal, travail égal »¹⁵². On le voit, les Cercles favorisent l'égalité des femmes au travail et en éducation ; concernant le bénévolat aussi, ils comprennent qu'il existe un grand changement dans la mesure où ils devront amener leur organisation à cohabiter avec l'intérêt plus marqué des femmes pour le féminisme et le capitalisme. En conclusion à leur mémoire, les Fermières saisissent qu'une partie des hommes, ceux âgés de 40 à 50 ans, préfèrent la femme au foyer, car elle peut s'occuper des enfants et des travaux ménagers en plus d'apporter une aide financière, mais elles saisissent également que « [l]es jeunes mariés, à quelques exceptions près, acceptent volontiers le travail extérieur de la femme »¹⁵³.

Ce mémoire des Cercles de Fermières est fort probablement celui qui remet le plus en question l'interprétation de Dumont et de plusieurs historiennes à sa suite, qui affirmaient que les Cercles de Fermières n'avaient, en aucun cas, un caractère féministe, en s'appuyant essentiellement sur leur refus de l'avortement. Grâce à ce mémoire, nous avons démontré que les Cercles de Fermières s'inscrivent, à leur manière, au sein des revendications féministes égalitaires des années 1960 et 1970. Bien qu'ils ne se positionnent pas en faveur de l'avortement légalisé, les Cercles reprennent, par les mesures demandées, les changements apportés au travail par la vague féministe égalitaire qui balaye le Québec et l'Occident à cette période. En effet, en demandant un salaire égal pour un travail égal, en voulant créer des emplois à mi-temps pour les femmes et en valorisant le bénévolat pour changer un monde capitaliste, les Cercles de Fermières démontrent une forme de féminisme teintée de maternalisme, de *care* et, si on considère les demandes de ce mémoire,

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

égalitariste à certains moments. La participation des Cercles à *La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* témoigne certainement d'une intervention dans l'espace public qui nous permet de montrer que les Cercles de Fermières font de « la politique ».

3.3.4 – Référendum

Ces positions ne vont pas sans générer des tensions au sein de l'organisation déjà perceptibles avec la présentation des mémoires séparés, et désormais visibles avec la scission de l'organisation des Cercles. L'avènement des référenda au sein de l'organisation survient lorsque l'Association féminine pour l'éducation et l'action sociale (AFÉAS) est en voie d'être créée et lorsque les Cercles de Fermières perdent l'exclusivité de leur revue *Terre et Foyer* à la moitié des années 1960. Selon Häxan Bondu : « Il s'entame, au début des années 1960, des discussions entre l'Union catholique des femmes rurales (UCFR), les Cercles d'économie domestique (CED) et les Cercles de Fermières afin de créer une nouvelle association féminine »¹⁵⁴. En effet, entre 1963 et 1964, les trois regroupements féminins analysent les bénéfices et les inconvénients à l'égard d'une fusion, mais, rapidement, les Cercles de Fermières se retirent du projet. Selon Bondu, « [...] c'est peut-être en partie parce qu'ils sont en pleine restructuration que les Cercles de Fermières hésitent à s'engager davantage dans le processus de fusion »¹⁵⁵. Selon Yolande Cohen, « [...] elles s'objectent fortement au projet de fusion, car il implique qu'elles reconsidèrent leur rapport avec le ministère et qu'elles acceptent l'abolition des octrois de base du gouvernement »¹⁵⁶. Enfin, les pourparlers avec les CED et l'UCFR quant à la création de l'AFÉAS mènent à des bouleversements internes et au départ de plusieurs membres des Cercles de Fermières. On note ainsi qu'en 1966, le jumelage des CED et de l'UCFR amène près de 35 000 femmes rurales et urbaines à arborer les couleurs de l'AFÉAS¹⁵⁷. Au terme de nos recherches, nous ne savons pas combien de membres des Cercles de Fermières se sont joints à l'AFÉAS. Toutefois, nous savons qu'en 1945, ce ne sont pas tous les membres des Cercles de Fermières qui adhèrent à l'idée d'être sous une autorité

¹⁵⁴ Häxan Bondu, *Mobilisation féminine et régionalité : trajectoire du l'Union catholique des fermières (UCF), des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1944-1976*, mémoire de maîtrise (MA), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2023, p. 122.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 124.

¹⁵⁶ Yolande Cohen, *Femmes de parole : l'histoire des Cercles de Fermières du Québec*, Québec, Éditions Le Jour, 1990, p. 69.

¹⁵⁷ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas, Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 57.

gouvernementale, car dans un extrait du mémoire de Louise Leblanc¹⁵⁸, une Fermière émet que « [n]otre évêque désire que nous fassions partie d'une association indépendante du gouvernement. [...] Pour nous, un désir de l'autorité religieuse est un ordre »¹⁵⁹. Des membres des Cercles de Fermières ont certainement rejoint les rangs de l'AFÉAS au moment de sa création, mais cette donnée quantitative reste à être trouvée.

Dès avril 1965, les Cercles de Fermières n'ont plus l'exclusivité de la revue *Terre et Foyer*. Cette décision de distribuer la revue à l'ensemble des femmes rurales et urbaines du Québec coïncide, d'une part, avec le départ du rédacteur en chef, Émile Gauthier, en janvier 1965¹⁶⁰ et, d'autre part, avec les discussions entre les trois regroupements (Cercles de Fermières, CED et UCFR). C'est à l'annonce de la retraite de Gauthier que la revue n'est plus l'organe officiel des Cercles de Fermières. La romancière et nouvelliste Adrienne Choquette obtient le poste de rédactrice en chef en avril 1965, et des changements de mise en pages ainsi que de sélection des sujets d'actualité reflètent la nouvelle mouture moderne que souhaite dégager la revue. Comme le mentionne Adrienne Choquette :

Que nos lectrices soient rurales ou urbaines, aucune, croyons-nous, n'est indifférente aux multiples facettes de notre vie moderne, aucune ne veut se désintéresser des problèmes de notre société canadienne (québécoise en particulier), aucune surtout ne désire rejeter le rôle qu'elle y tient déjà en tant que femme et collaboratrice d'une œuvre collective. En éducation aussi bien qu'en agriculture, la femme moderne se doit non seulement d'être la présence qui inspire, mais la parole qui stimule, le geste qui épaulé, la compétence qui seconde¹⁶¹.

Lors du même éditorial, Adrienne Choquette rappelle la place prépondérante que prendront désormais les articles voués à l'éducation¹⁶². « C'est, en effet, que *Terre et Foyer* s'oriente vers une vulgarisation accrue des sujets les plus connexes à la vie féminine d'aujourd'hui »¹⁶³. Les Cercles de Fermières n'ont ainsi plus d'organe de presse qui leur est rattaché exclusivement.

La crise au sein des Cercles se traduit également par une volonté de changement dont témoigne la tenue de référendums auprès des présidentes et des secrétaires. Ébranlés par la

¹⁵⁸ Louise Leblanc, *La scission des Fermières : dissidence et autonomie, 1937-1950*, mémoire de maîtrise (MA), Université de Sherbrooke, 1987.

¹⁵⁹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas, Katy Tari, *op. cit.*, p. 29.

¹⁶⁰ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 21, n°1, 1965, p. 1-2.

¹⁶¹ Adrienne Choquette, « Éditorial », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 21, n°4, 1965, p. 1.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

fondation de l'AFÉAS en 1966, les Cercles de Fermières s'interrogent sur plusieurs de leurs orientations, dont leur nom : correspond-il toujours aux valeurs de leurs membres ? Le débat s'échelonne sur trois années, de 1966 à 1968. Lors du congrès d'octobre 1966, quelques Fédérations suggèrent de changer le nom de l'association. Les présidentes et les secrétaires des vingt-trois fédérations, étant les seules à qui le vote est accordé, ont tranché par une réponse négative : 33 votes contre et 12 en faveur¹⁶⁴. L'année suivante, sous la forme d'un deuxième référendum, les Fermières reprennent la même question, mais en demandant, cette fois-ci, l'avis de tous les membres par l'entremise d'un sondage réalisé dans la revue *Terre et Foyer*¹⁶⁵. Et, pour éviter de teinter les jugements : « Aucun nom n'a été suggéré au congrès ; seules celles qui désirent un changement devront suggérer un nouveau nom pour désigner leur association »¹⁶⁶. Décidée lors du congrès en 1967, la question formulée aux Fermières s'exprime ainsi :

Ce qu'il faut vous demander : CERCLES DE FERMIÈRES est-il un nom qui répond encore (ou non) aux activités actuelles de l'association ? Qui s'accorde (ou non) avec la mentalité des régions en général où il y a un cercle de fermières ?... Qui correspond (ou non) aux projets d'avenir de l'association ?... Qui nuit (ou non) au recrutement de nouveaux membres ?... Qui restreint (ou non) l'influence de l'association ?...¹⁶⁷.

Une fois de plus, les Cercles de Fermières décident de conserver leur nom. On comptabilise 19 669 votes contre le changement, 2 796 votes en faveur d'un changement et 199 votes nuls¹⁶⁸. Par ailleurs, la rédactrice en chef de la revue *Terre et Foyer*, Adrienne Choquette, évoque le fait que l'organisation se dit fière de son passé et, par conséquent, de sa voie future¹⁶⁹. Enfin, c'est après ces trois années de remise en question que la charte des Cercles de Fermières fait son apparition. Les Fermières concluent qu'il est maintenant temps de redéfinir leurs objectifs et leurs lignes morales.

3.3.5 – Charte

Dans leur tout nouvel ouvrage, les Cercles de Fermières comparent l'incorporation de leur organisme à la série d'événements marquants qui se sont déroulés en 1968, mais plus précisément ceux de mai 1968. Selon elles, l'incorporation représente autant d'importance que les événements

¹⁶⁴ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°2, 1968, p. 6.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ « Mise au point du Conseil général des Cercles de Fermières », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°2, 1968, p. 15.

¹⁶⁸ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°5, 1968, p. 4.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 5.

de « Mai 68 » en France et que les manifestations cégépiennes au Québec¹⁷⁰. Elles le soulignent : « Au sein des CFQ [Cercles de Fermières du Québec], 1968 représente aussi un important tournant puisque l'Association décide enfin de s'incorporer, franchissant un dernier pas vers l'autonomie »¹⁷¹.

Avec le vent dans les voiles et l'ambition de faire peau neuve grâce à cette charte, une question demeure : dans quelles mesures cette charte est-elle si différente des mœurs défendues dans les décennies précédentes ? La comparaison est alors de mise. Les Cercles dressent d'abord en 1941 une liste de cinq points qui fixent les paramètres de leur organisation :

Les Cercles de Fermières veulent :

- a) Attacher la femme à son foyer, en lui rendant plus agréable et plus facile l'accomplissement de ses devoirs à l'égard de sa famille.
- b) Donner des capacités ménagères à peu près équivalentes à tous les membres actifs du cercle.
- c) Rendre la vie rurale plus attrayante et plus rémunératrice.
- d) Encourager l'artisanat paysan.
- e) Développer le sentiment de la justice et de la charité par le moyen de l'union et de la coopération¹⁷².

Ces mêmes règlements et mœurs sont publiés de nouveau en juin 1944, et, toujours dans un esprit et un contexte de guerre, les Cercles de Fermières souhaitent décourager l'exode rural et favoriser une croissance des campagnes¹⁷³. Au moment de la première publication de *La revue des Fermières* en 1941, la rédaction stipule que : « Le but général des Cercles de Fermières est d'enrayer la désertion de la terre en faisant apprécier davantage la vie à la campagne et la dignité de la profession de la femme rurale »¹⁷⁴. Il résulte donc de ces cinq points phares l'idée d'associer les Cercles de Fermières à la professionnalisation des campagnes. À ce sujet, l'historienne Ghislaine Desjardins propose une étude qui met en lumière le rôle important des Fermières en milieu rural. La production de l'agriculteur qui, dès 1940, est de plus en plus spécialisée (production laitière), devient plus

¹⁷⁰ Les Cercles de Fermières et Lynne Faubert, « De la Révolution tranquille à Mai 68 », dans Les Cercles de Fermières et Lynne Faubert, *Qu'est-ce qu'on mange ? Le meilleur des Cercles de Fermières du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2025, p. 21.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Ministère de l'Agriculture, « Origine et développement des Cercles de Fermières », *La revue des Fermières*, vol. 5, n°6, 1944, p. 4.

¹⁷⁴ Ministère de l'Agriculture, « Origine et développement des Cercles de Fermières », *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 6.

prenante au sein de la sphère de l'économie marchande¹⁷⁵. Or, Desjardins démontre, en contrepartie, que les Fermières demeurent polyvalentes et qu'elles concentrent cette polyvalence autour des besoins familiaux¹⁷⁶. L'historienne ajoute par ailleurs que cette caractéristique s'apparente au système d'autosubsistance : ancien mode de vie qui, avec l'arrivée du capitalisme dans les secteurs ruraux, prend du recul. La perpétuation de ce mode de vie par les Fermières met donc en valeur le quatrième point de leur code de conduite : encourager l'artisanat paysan. Et, comme le souligne Desjardins, « [...], la production domestique de la ménagère urbaine n'étant guère valorisée par la société, il est normal que la Fermière s'accroche davantage à une réalité qui lui confère une place de premier plan dans la famille et dans l'agriculture »¹⁷⁷. Ainsi, l'idée d'associer les Cercles de Fermières à la professionnalisation des campagnes n'est pas abstraite, considérant les propos de Desjardins et sa démonstration mettant en exergue le rôle économique que jouent les Fermières du début des années 1940. Dans la même veine que Desjardins, l'historienne Rachel Caux argumente dans sa thèse que le secteur laitier possède une forte main-d'œuvre féminine au début du XX^e siècle. Elle spécifie néanmoins que cette main-d'œuvre perd de son importance au recensement de 1921¹⁷⁸. Qu'elles en découlent du secteur artisanal ou du secteur laitier, les conclusions économiques amènent à penser que non seulement les Cercles de Fermières, mais aussi les fermières au sens strict du terme, ont contribué à la professionnalisation des campagnes. Enfin, la conclusion de l'historienne tend vers une affirmation en faveur de l'idée que nous avançons. Selon elle, « [...] le fait qu'elles considèrent ce qu'elles font comme un travail et que les Cercles de Fermières se définissent comme une association professionnelle tout comme celle de leurs maris »¹⁷⁹ vient démontrer que les femmes rurales, les Fermières, sont des piliers économiques du monde rural québécois. Elles assurent non seulement un roulement de l'économie domestique, mais elles agissent aussi à titre de stabilisateurs pour freiner l'exode rural.

Deux décennies plus tard, l'organisation des Cercles crée un comité qui a pour objectif de redéfinir les statuts et les règlements de l'organisation. Mesdames Charles Gosselin (Alfréda

¹⁷⁵ Ghislaine Desjardins, « Les Cercles de Fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1940 », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 227.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ Rachel Caux, *L'argent du lait : famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, thèse de doctorat (Ph.D.), Université du Québec à Trois-Rivières, 2012, p. 251-252.

¹⁷⁹ Ghislaine Desjardins, *loc. cit.*, p. 227.

Desjardins), Charles Gagné (Marie-Anna Lemieux) et Colette Guertin sont celles qui, en octobre 1964, mettent sur la table les nouvelles mœurs modernes des Cercles¹⁸⁰. Or, dans une optique de comparaison et d'évolution, voyons les reformulations et les additions adoptées par le comité. L'organisation se donne un double but :

1. Attacher la femme à son foyer en lui rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère.
2. Garder à la terre nourricière nos garçons et nos filles en leur rendant la vie rurale plus attrayante et plus prospère. (Manuel-Guide 1928)¹⁸¹.

En comparant ce double but et les buts de 1941, nous sommes en mesure d'observer qu'il y a certaines similitudes. Les fondements demeurent les mêmes, c'est-à-dire réduire le plus possible les exodes ruraux et faire de la terre une ressource riche et abondante pour tout le monde. Cependant, le Comité rajoute quatre nouveaux points en 1965 :

- a) Le développement moral, culturel et social de la femme chrétienne.
- b) La stabilité des foyers par son influence dans la famille et dans la société.
- c) La vulgarisation des techniques ménagères et agricoles modernes, de production et de consommation pour une saine économie.
- d) Le maintien de nos meilleures traditions. (Statuts et règlements 1964)¹⁸².

Dès lors, nous comprenons que ces nouveaux ajouts aux objectifs des Cercles de Fermières découlent du fait que les femmes prennent de plus en plus de place dans l'espace public. En d'autres mots : « À mesure que la femme prend sa place dans la société, les horizons reculent, lui laissant un plus vaste terrain d'activité. Pour divers motifs et des besoins nouveaux, les organisations féminines se multiplient dans tous les milieux »¹⁸³. La place prise par les femmes est grandissante et donc vouée à être redéfinie. Également, il vient à notre attention que sous le point a), les Cercles s'avancent à développer les attributs de la femme chrétienne exclusivement, chose qui est remaniée lors de la rédaction de la charte en 1968. Ainsi, la charte de 1968 s'avère être une version définitive et revisitée des statuts et règlements d'octobre 1964.

D'après le document original de la charte de 1968, les Cercles de Fermières se définissent en cinq points primordiaux. Souhaitant ainsi conserver leurs valeurs morales, mais voulant également moderniser et laïciser davantage leur organisation, les Cercles de Fermières adoptent de

¹⁸⁰ Madame Charles Gagné, Madame Charles Gagné, *Une page d'histoire (1915-1965) des Cercles de Fermières*, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1965, p. 48.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

nouvelles lignes directrices mettant en lumière la famille, la femme et les traditions. Divisée en cinq points principaux, la Charte des Cercles de Fermières entend :

- 1- Étudier, promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts matériels, culturels et sociaux des femmes ; organiser à cet effet des réunions, conférences, échanges de vues ;
- 2- Grouper en association les femmes de tous les milieux sociaux, ruraux, agricoles ou urbains exerçant des activités sociales, ménagères, agricoles ou autres semblables ;
- 3- Promouvoir le développement moral, culturel et social de la femme, la stabilité des foyers par son influence dans la famille et dans la société ;
- 4- Promouvoir la vulgarisation des techniques ménagères et agricoles modernes de productions et consommation pour une saine économie ;
- 5- Assurer le maintien des meilleures traditions¹⁸⁴.

Ce document permet véritablement aux Cercles de Fermières de se doter d'une nouvelle structure qui fait écho à la laïcisation et à l'affirmation du rôle des femmes qui se produisent pendant la Révolution tranquille. Cette volonté de changement touche à plusieurs sphères : l'éducation (création du ministère de l'Éducation en 1964), le développement infrastructurel (création de l'Expo 67 et du métro de Montréal) et la laïcisation (retrait progressif des autorités religieuses au sein de l'éducation et des soins hospitaliers). À l'aide des trois vagues de statuts et de règlements (septembre 1941, octobre 1964 et mai 1968), nous sommes en mesure de démontrer que l'organisation des Cercles de Fermières s'adapte et suit l'effervescence de la Révolution tranquille. Ce vent de restructuration sociétal ne touche pas uniquement les institutions académiques ou les développements infrastructurels, mais aussi les organismes comme les Cercles de Fermières ou l'AFÉAS. Effectivement, les Cercles de Fermières se dotent d'une charte en vue de se démocratiser et d'avoir un plein contrôle sur leur organisation, nonobstant le fait qu'ils obtiennent un financement annuel de la part du gouvernement¹⁸⁵. Enfin, d'après les lettres patentes signées en 1968, l'autorité religieuse ne fait plus partie de la corporation¹⁸⁶. De plus, le nombre d'administrateurs de la corporation ne peut s'élever à plus de 69¹⁸⁷. Nous comprenons alors que les Cercles de Fermières progressent vers une laïcisation complète de leur organisme. Une fois de plus,

¹⁸⁴ Cercles de Fermières de la province de Québec, « Lettres patentes », 22 mai 1968, p. 2.

¹⁸⁵ Yolande Cohen, *Femmes de parole : l'histoire des Cercles de Fermières du Québec*, Québec, Éditions Le Jour, 1990, p. 89.

¹⁸⁶ Cercles de Fermières de la province de Québec, « Lettres patentes », 22 mai 1968, p. 1.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 3.

les Cercles démontrent qu'ils sont autonomes et qu'ils peuvent influencer le développement du monde rural.

Dans l'ensemble, la deuxième moitié des années 1960 représente pour les Cercles de Fermières une période de restructuration. Les débats internes sur le changement de nom et l'adoption d'une charte témoignent de l'élan de modernisation qui traverse les Cercles de Fermières. Adrienne Choquette s'en fait l'écho, dans un court article où elle analyse les effets du vote en faveur de la conservation du nom « Cercles de Fermières ». D'entrée de jeu, la rédactrice en chef se targue du fait que : « [...] les Cercles sont fiers de leur origine rurale et agricole et suffisamment assurés de leur efficacité sociale pour continuer de travailler, *sous un vocable rural*, dans un Québec de plus en plus urbanisé »¹⁸⁸. De plus, elle fait valoir l'évolution de l'organisation en faveur de la modernité :

Les Cercles de Fermières ne croient pas que l'évolution bien comprise consiste à tout rejeter d'un passé de pionniers, ils pensent, au contraire, que ce qui fut bon hier peut l'être aujourd'hui encore moyennant, parfois, certains ajustements. Nous sommes de leur avis et nous croyons avec eux que, même en continuant de s'appeler *Cercles de Fermières*, une association de près de 40 000 femmes de bonne volonté peut énormément contribuer, en 1968 comme en 1920, au progrès du Québec¹⁸⁹.

Les propos d'Adrienne Choquette mettent en valeur une période de restructuration entamée par les Cercles de Fermières : cette même période qui prend forme lorsque la question du changement de nom fut soulevée en 1966. Dans les faits, il nous importe de rappeler que l'ensemble des Fermières a pu se prononcer sur la question lors du deuxième référendum uniquement au début de l'année 1968. Adrienne Choquette met à l'avant-plan cette restructuration, et ce, par l'entremise de l'organe dédié aux femmes rurales (*Terre et Foyer*). Elle clôt son article en invitant les Cercles à s'intéresser davantage aux enjeux où les femmes et la famille sont concernées, et, par conséquent, à prendre des positions « inspirées de la maturité d'esprit »¹⁹⁰.

3.4 – Conclusion

Nous avons abordé, dans ce chapitre, l'implication politique des Cercles et leur rapport au nationalisme canadien-français. Dans un premier temps, nous avons souligné la participation active

¹⁸⁸ Adrienne Choquette, « Les Cercles de Fermières garderont leur nom », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°5, 1968, p. 5.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

des Cercles de Fermières à l'Association mondiale des femmes rurales, cette organisation qui revendique la promotion des regroupements féminins et de leurs intérêts sociaux et culturels. La participation des Cercles à l'Association mondiale des femmes rurales témoigne d'un engagement politique international¹⁹¹.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes penchés sur les revendications par Cercles de Fermières de l'adoption d'un drapeau canadien, symbole d'affirmation de sa souveraineté. La croisade entreprise par les Cercles pour l'obtention d'un drapeau débute près d'une quinzaine d'années avant que le drapeau canadien actuel soit officialisé en 1965. Rajoutons à cette affirmation les moyens employés par les Cercles afin de préserver les savoir-faire canadiens-français : les éditoriaux d'Émile Gauthier qui mettent en leur centre la femme rurale (la Fermière), les écrits des Cercles où la famille est davantage perçue comme étant l'armature de la sauvegarde des traditions, et l'appui de Cercles et des Fédérations envers la campagne de canadianisme de Paul Gouin. Si les organisations sont apolitiques, dans le sens partisan – en effet, elles ne participent pas à l'organisation des partis politiques – il apparaît qu'elles sont néanmoins bien présentes dans la vie publique et politique du Québec et du Canada. Certes, les Cercles de Fermières ne prennent pas position à l'égard d'un quelconque parti politique : dans cette mesure, nous pouvons effectivement affirmer qu'ils sont apolitiques si ce que nous entendons par apolitique résulte d'une abstention de parti pris envers un quelconque regroupement politique. Toutefois, il demeure difficile d'affirmer qu'ils sont apolitiques si ce que nous entendons par *apolitisme* est : « [...] l'attitude ou la doctrine qui consiste à refuser de se situer sur le terrain politique par la promotion d'un désengagement de la vie dans la Cité »¹⁹². Car nous avons vu, dans le chapitre précédent et dans celui-ci, que les Cercles de Fermières s'engagent auprès de plusieurs milieux et qu'ils partagent une vision bien précise de ce à quoi ressemble leur identité canadienne-française. En résumé, ces femmes membres des Cercles, ces Fermières, ont su manifester leur implication dans la politique nationale.

Dans un troisième et dernier temps, nous avons souligné l'activité politique des Cercles au niveau provincial et en leur sein. Grâce à la tenue de *referenda* pour sonder les membres pendant trois ans, les Cercles se questionnent sur leur nom. Et la méthode du vote universel des membres,

¹⁹¹ La participation aux congrès d'Amsterdam en 1947, de Copenhague en 1951, de Toronto en 1953, du Sri Lanka en 1957 et d'Édimbourg en 1960.

¹⁹² Camille Legault Thuot, *Blanchot et Bataille, littéraires et apolitiques ?*, mémoire de maîtrise (MA), Université du Québec à Montréal, 2020, p. 2.

plus démocratique que la prise en compte des résultats du vote de la majorité des membres, témoigne de la maturité de cette organisation, qui montre des Fermières fières de leur organisation. En outre, le changement des statuts avec l'adoption d'une nouvelle Charte atteste d'une transformation des Cercles. Nous avons montré que la Charte de 1968 est synonyme d'une modernisation des Cercles.

Par leur participation politique internationale, par leurs discours et par leurs mémoires déposés, les Cercles de Fermières se projettent comme une organisation pour laquelle l'intervention politique est un outil social. Les Cercles participent à la vie politique en finançant des œuvres paroissiales et en assurant une vie sociale. Leur contribution à l'Association mondiale des femmes rurales leur permet d'élargir leurs visions de la société, canadienne-française et québécoise. Pour les Cercles de Fermières, l'utilisation de la politique comme outil social leur permet de faire avancer leurs objectifs quant à la conservation de leur identité canadienne-française. L'utilisation de la politique positionne les Cercles de Fermières sur un échiquier public essentiellement masculin. En d'autres mots, l'organisation des Cercles intègre une nouvelle sphère de l'espace public en se prononçant en faveur de l'amélioration des conditions de la femme rurale, envers l'adoption du nouveau drapeau libre de toutes allégeances et en déposant plusieurs mémoires sur des questions d'intérêt collectif.

CHAPITRE 4 – LES CERCLES DE FERMIÈRES ET LA PRATIQUE DES ARTS DOMESTIQUES

Force a été de constater que les arts domestiques prennent diverses formes et sont pratiqués de plusieurs manières. La constatation a ainsi abouti à la question suivante : que sont, en réalité, les arts domestiques ? Selon le corpus de sources analysé ici, les arts domestiques englobent tout ce qui a trait à l'artisanat, à la cuisine et à l'entretien ménager ; ils servent aussi à la sauvegarde des valeurs et des savoir-faire patrimoniaux. Comme le souligne Célyne Rouleau, ancienne professionnelle ayant œuvré pour le ministère de l'Agriculture¹ du Québec : « Au XX^e siècle, on voit s'épanouir au Québec l'artisanat traditionnel et de tout genre. Les Cercles de Fermières, par l'entremise de leurs membres spécialisées, conservent nos traditions artisanales »². Ces membres spécialisées pratiquent et enseignent parfois la broderie ou la chapellerie³. Certaines Fermières adaptent leur artisanat à saveur traditionnelle au monde contemporain : la confection d'un recouvrement de siège automobile en est un exemple⁴. Rose-Hélène Coulombe, professionnelle retraitée du ministère de l'Agriculture et conseillère auprès des associations féminines, affirme également que les Cercles de Fermières œuvrent à la sauvegarde des arts textiles⁵. Sachant que les Cercles de Fermières ont assuré la transmission et la pérennité des arts domestiques (arts textiles, culinaires, etc.) depuis plus d'un siècle, il nous importera ici de comprendre pourquoi et dans quelles mesures ces arts domestiques sont importants pour les Cercles. Nous tâcherons également de mettre en lumière leur contribution originale à la pérennisation de ces savoir-faire et savoir-être.

Entre 1870 et 1930, la mécanisation de la production manufacturière engendre une baisse de la production artisanale domestique dans les foyers, même si celle-ci semblait déjà être considérablement en déclin : « Lower Canadian families produced 8.3 yards per person in 1827, falling thereafter to 3.2 yards in 1842 and 2.7 in 1851 »⁶. Comme le soulignent Sophie-Laurence

¹ Le ministère de l'Agriculture sera renommé en décembre 1979 pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Loi concernant certains ministères*, L. Q. 1979, c. 77, p. 1221.

² Célyne Rouleau, « La fille du gouvernement – L'école des arts domestiques : "La transmission du savoir dans les arts textiles et l'artisanat" », *Histoire Québec*, vol. 14, n°2, 2008, p. 27.

³ Jocelyne Mathieu, « Les Cercles de Fermières : cent ans d'expertise et d'engagement dans les arts textiles », *Les Cahiers des dix*, n°68, 2014, p. 104.

⁴ *Ibid.*

⁵ Rose-Hélène Coulombe, « La transmission du savoir dans les arts textiles et l'artisanat », *Histoire Québec*, vol. 12, n°3, 2007, p. 35.

⁶ David-Thierry Ruddel, « Domestic Textile Production in Colonial Quebec, 1608-1840 », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, vol. 31, 1990, p. 42.

Lamontagne et Fernand Harvey, l'industrie lainière canadienne atteint un sommet en 1889 où la production s'établit à près de 14 000 000 de verges⁷. Au Canada, en 1890, on recense 377 manufactures dans lesquelles travaillent 6 956 ouvriers⁸. Bien que la production soit importante, la concurrence anglaise vient, dans la dernière décennie du XIX^e siècle, prendre une part du marché canadien. De surcroît, les quantités de laine produites entre 1890 et 1930 sont moindres, tant au Québec qu'en Ontario⁹. Parce que la quantité produite de laine, de lin et de coton dans les manufactures étrangères est très élevée, les coûts de production sont moindres sur le marché canadien. Ce même marché, qui est désormais envahi de produits provenant d'ailleurs, présente des produits à un prix plus abordable. Il faut également ajouter à cela l'arrivée des catalogues qui promeuvent ces produits (vêtements et articles domestiques) manufacturés et qui découragent « [...] la confection longue et éreintante des produits fabriqués jusqu'alors à la ferme »¹⁰. Finalement, une industrialisation et une urbanisation forte exercent des pressions sur la population rurale « [...] où de telles pratiques ont subsisté jusque-là. L'achat de vêtements et de textiles manufacturés, combiné à l'exode des jeunes ruraux vers les villes, ont eu pour résultat de détruire les anciens modes de vie à l'origine des pratiques artisanales »¹¹.

Dès lors, les Cercles de Fermières s'inscrivent dans un renouveau des arts domestiques qui est encouragé par les efforts du gouvernement du Québec pendant les années 1930. La création des Cercles de Fermières constitue la première initiative visant à promouvoir le renouveau artisanal du tandem que forme le ministère de l'Agriculture et les communautés religieuses féminines accompagnées de certains curés de village¹². Par la suite, au cœur du mouvement de revitalisation de l'artisanat, le ministère de l'Agriculture du Québec fonde l'École provinciale des arts domestiques, qui accueille ses premières étudiantes en 1930¹³. Dirigée par le chimiste Oscar Bériau, l'école « [...] compte trois sections bien utiles : celle des laboratoires d'expérimentation ; celle de la formation des institutrices et des ouvrières ; et celle de la propagande »¹⁴. Par ailleurs,

⁷ Sophie-Laurence Lamontagne et Fernand Harvey, *La production textile domestique au Québec, 1827-1941. Une approche quantitative et régionale*, Ottawa, Musée national des sciences et de la technologie, 1977, p. 12.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Laurence Provencher-St-Pierre, « Réapprentissage et revalorisation : La renaissance des arts domestiques », *Cap-aux-Diamants*, n°144, 2021, p. 31.

¹¹ Sophie-Laurence Lamontagne et Fernand Harvey, *op. cit.*, p. 41.

¹² Sophie-Laurence Lamontagne et Fernand Harvey, « De l'économie familiale à l'artisanat : les textiles domestiques », *Cap-aux-diamants*, n°50, 1997, p. 23.

¹³ *Ibid.*, p. 33.

¹⁴ Oscar-Alphonse Bériau, *Tissage domestique*, Québec, ministère de l'Agriculture du Québec, 1933, p. 10.

comme le souligne Laurence Provencher-St-Pierre : « L'École des arts domestiques devient, dès sa création, un puissant outil de la propagande gouvernementale visant le retour à la terre et le réapprentissage des techniques artisanales »¹⁵. Rappelons ici que le terme « propagande » est employé à de nombreuses reprises par les revues des Cercles. L'utilisation de ce terme renvoie justement à l'idée véhiculée par l'École des arts domestiques et, par conséquent, à l'idée du gouvernement de maintenir l'équilibre rural. En 1939, afin de répondre à la demande du ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, un nouvel acteur important de la renaissance artisanale, Jean-Marie Gauvreau, dépose un *Rapport général sur l'artisanat*¹⁶ :

Grand défenseur du mariage entre l'artisanat et le développement économique régional, [Gauvreau] défend une production qui mêle tradition et modernité. Il encourage la diffusion de modèles et de patrons afin d'encadrer la production [domestique], notamment sur le plan esthétique¹⁷.

Le but premier de ce rapport est de permettre un développement économique régional plus fructueux. Ce rapport nous permettra de mieux comprendre le rôle des Cercles de Fermières au sein de cette renaissance artisanale des années 1930, car ils sont considérés comme un vecteur propagandiste de premier plan. Enfin, depuis la création des Cercles de Fermières en 1915, les visées du gouvernement provincial passent d'un objectif de peuplement à un objectif d'évitement de l'exode rural. Le gouvernement mise, dès les années 1930, sur les arts domestiques pour maintenir un équilibre entre les secteurs ruraux et urbains. Les Fermières se saisissent de ces initiatives pour déployer leurs talents et renouveler le répertoire de leurs savoirs.

Nous analyserons dans ce chapitre les différentes manières dont les revues des Cercles de Fermières véhiculent et propagent la pratique des arts domestiques. Nous analyserons les prémices de la création de la Coopérative des Arts domestiques, la première coopérative féminine du Québec. Le rôle des Cercles de Fermières, en tant que premiers grands acteurs de la Coopérative, apparaît dans les discours publiés dans leurs journaux et dans le rapport de Jean-Marie Gauvreau. Greffé à la Coopérative, « l'esprit coopératif » grandit au cœur de l'organisation. Enfin, l'enseignement des arts domestiques nous permettra de mesurer leur influence à savoir jusqu'où les Cercles de Fermières étendent cette influence. L'artisanat textile, l'art culinaire et l'art des sciences

¹⁵ Laurence Provencher-St-Pierre, *loc. cit.*, p. 33.

¹⁶ Jean-Marie Gauvreau, *Rapport général sur l'artisanat*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1939, 38p.

¹⁷ Laurence Provencher-St-Pierre, *loc. cit.*, p. 34.

ménagères, trois branches des arts domestiques, mettront en valeur l'enseignement et le renouveau artisanal des Cercles de Fermières. C'est à partir de ces enseignements et de ce renouveau que nous analyserons l'espace socio-économique occupé par les Cercles de Fermières.

4.1 – Le renouvellement des arts domestiques par les Cercles

Dans un rapport visant à faire un bilan, voire un inventaire, de l'artisanat dans la province de Québec, Jean-Marie Gauvreau s'intéresse aux manières dont cet artisanat est véhiculé. Avec l'aide de l'abbé Albert Tessier, visiteur général des Écoles Ménagères de la province, ils arpentent les régions du Québec dans le but de promouvoir les arts domestiques et, à quelques reprises, d'en faire les enseignements¹⁸. Rapidement, dans son rapport, Gauvreau fait les éloges techniques et organisationnels des Cercles de Fermières. Répondant à ce renouveau des arts domestiques des années 1930, les Cercles de Fermières agissent à titre d'agent de propagande des arts domestiques. Comme le souligne Gauvreau : « On ne saurait les employer à meilleur escient puisqu'il s'agit par ces Cercles du développement de notre classe rurale, paysanne »¹⁹. Par ailleurs, Gauvreau insiste sur la pertinence du regroupement en constatant que ces Fermières « [...] sont éveillées à tous les problèmes ruraux qu'il s'agisse d'artisanat ou d'économie domestique [...] »²⁰. Il invite également le gouvernement du Québec, mais plus précisément le ministère de l'Agriculture, à leur octroyer davantage de crédits : « Nous ne saurions trop insister pour que leur nombre s'accroisse de plus en plus et que des crédits supplémentaires leur soient votés à cette fin »²¹. Le soutien de Gauvreau envers les Cercles ne s'arrête pas là. Convaincu de son idée, il souhaite accroître les champs d'influence des Cercles.

Gauvreau invite ainsi le gouvernement à réfléchir à la création d'une coopérative d'arts domestiques dans l'optique de réduire les coûts d'achats de la matière première et, par conséquent, d'augmenter les profits générés par les pièces d'artisanat réalisées. D'après lui, une coopérative d'achat devrait n'être mise sur pied par nul autre que les Cercles de Fermières et ceux-ci devraient en avoir la responsabilité :

Quand on songe que les travaux d'art domestiques sont vendus à des prix relativement modiques, on se demande à quel revenu équitable peuvent travailler les ouvrières. C'est pour cette raison que nous réclamons une coopérative d'achat qui pourrait être

¹⁸ Jean-Marie Gauvreau, *op. cit.*, p. 2.

¹⁹ *Ibid.*, p. 4.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

organisée sous l'égide des Cercles de Fermières et qui réduirait le prix de la matière première et partant celui de la production²².

Gauvreau préconise le choix des Cercles de Fermières comme organisation responsable de cette coopérative, étant donné leurs assises dans de nombreuses régions de la province. Le maintien des régions rurales passe par un foyer qui peut subvenir à ses besoins et, considérant l'influence rurale des Cercles, il s'agit, aux yeux de Gauvreau, du meilleur choix. Il aura vu juste, sachant qu'au moment où il rédige son rapport, la province compte près de 130 cercles, et qu'une dizaine d'années plus tard, elle en comptera environ 560²³.

Enfin, dans les dernières pages de son rapport, Gauvreau conclut par certaines recommandations en lien avec les Cercles de Fermières et leurs rôles dans la propagation de l'artisanat. D'abord, sans en faire une recommandation officielle, mais en soulignant tout de même sa pertinence, Gauvreau soumet l'idée que les Cercles de Fermières se dotent de la revue déjà existante : *Paysana*²⁴. Le ministère de l'Agriculture entame les démarches avec un financement de 500 dollars, mais en vain. En lieu et place, *La revue des Fermières* fait irruption en 1941²⁵. Par la suite, en guise de première véritable recommandation, Gauvreau invite à :

Intensifier par tous les moyens possibles, le développement des Cercles de Fermières qui rendent à notre classe rurale les plus grands services, contribuant ainsi à créer l'émulation nécessaire, l'esprit d'initiative en même temps qu'ils développent les aptitudes manuelles exceptionnelles de nos gens²⁶.

D'après son rapport, les Cercles de Fermières représentent l'unité de propagande artisanale par excellence. Cette coopérative d'achat et de vente pourrait stimuler tout le secteur de l'économie domestique, selon Gauvreau :

Nous recommandons instamment l'organisation d'une coopérative d'achat pour la matière première et de vente pour les articles fabriqués. Cette coopérative pourrait être organisée sous l'égide d'une fédération des Cercles de Fermières. Ces dernières paient

²² *Ibid.*, p. 17.

²³ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Éditions Le Jour, 1990, p. 37.

²⁴ La revue *Paysana* est fondée en mars 1938 par Françoise Gaudet-Smet (1902-1986) et qui en est la rédactrice en chef jusqu'en 1949. Perçue comme une ressource indispensable par les foyers, les femmes considèrent la revue comme un outil du quotidien. D'ailleurs, Françoise Gaudet-Smet se donne la mission d'améliorer le quotidien de ces femmes et de leur offrir l'aide nécessaire afin qu'elles puissent s'épanouir. Enfin, il est à souligner le caractère féminin de *Paysana* : une revue qui est pratiquement composée exclusivement de femmes. Valérie Bouchard et Jocelyne Mathieu, « Par des femmes pour des femmes. Se dévouer mais aussi survivre : Françoise Gaudet-Smet et la revue *Paysana* (1938-1949) », *Mémoires du livre*, vol. 12, n°2, 2021, p. 2-3-4.

²⁵ Jean-Marie Gauvreau, *op. cit.*, p. 19.

²⁶ *Ibid.*, p. 37.

le coton et la laine trop cher. On leur achète leurs produits souvent pour un prix dérisoire et qui n'est pas tout à fait équitable pour leur travail. Il y a de ce côté une exploitation qu'il faudrait faire cesser, si l'on veut inciter les ouvrières à pratiquer l'artisanat comme source de revenus²⁷.

Cette idée d'une revue officielle, et ces recommandations d'allouer davantage de crédits et de créer une coopérative, font des Cercles de Fermières des acteurs de premier plan face à la vague de renouveau artisanal qui pourrait bien aider les familles, alors que la crise économique fait rage au Québec dans les années 1930.

À partir de 1941, les Cercles de Fermières possèdent leur propre organe de diffusion et, dans certains cas, de propagande. *La revue des Fermières* se dévoue entièrement, de septembre 1941 à août 1944, à la promotion de l'organisme en plus de promouvoir les arts domestiques. Ainsi que le mentionne le premier ministre Adélard Godbout dans le premier numéro de la revue :

Comme vos groupements paroissiaux ont propagé la renaissance des arts domestiques et l'étude approfondie des arts ménagers, comme ils ont raffermi l'esprit de famille et l'attachement au sol dans la province, cette revue servira à étendre votre œuvre et à amplifier vos progrès déjà immenses²⁸.

Bien que l'idée de Gauvreau de léguer la revue *Paysana* aux Cercles ait été envisagée, ceux-ci ont été en mesure d'obtenir, grâce au gouvernement, leur propre outil de diffusion. L'acquisition d'une revue était primordiale pour les Fermières. En effet, non seulement promue par Jean-Marie Gauvreau, le premier ministre Godbout et le directeur de l'Artisanat et de l'Économie domestique, Émile Gauthier, la revue est une demande généralisée au sein des Cercles. Deux présidentes présentent une motion à l'intérêt de la revue. Ces deux dames, madame Jean-Baptiste Cadrin et madame Amédée Fournier, respectivement présidentes du Cercle de Saint-Anselme (Dorchester) et du Cercle de L'Islet (Islet), espèrent la création d'un média rassembleur, telle une revue :

Attendu que les diverses fédérations souhaitent depuis longtemps un lien qui puisse grouper entre eux tous les membres, nous sollicitons le ministre de l'Agriculture de favoriser notre organisation féminine régionale d'une revue consacrée à son œuvre. Revue si humble, soit-elle, mais exclusive aux intérêts des cercles²⁹.

²⁷ *Ibid.*, p. 38.

²⁸ Adélard Godbout, « Aux Cercles de Fermières de la province de Québec », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 4.

²⁹ « Premier jalon officiel des Fédérations régionales des Cercles de Fermières », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 20.

On comprend ainsi que la revue est, d'une part, issue d'une volonté de rassembler les Cercles de Fermières sous un même média et, d'autre part, une manière exclusive aux Fermières de montrer leur autonomie et leurs accomplissements. Il demeure également important de rappeler que l'artisanat occupe une place très importante au sein du média. Effectivement, celui-ci permet aux Cercles de s'identifier comme entité distincte dans l'essor du renouveau artisanal. Dès les premiers numéros de l'année 1941, le média présente des figures artisanales à suivre, advenant que les Fermières souhaitent embellir leur demeure. On parle, par exemple, de tentures tissées à la main guidées par un patron³⁰, ou encore de pièces murales guidées par une légende de couleurs³¹. Rappelons également que les arts domestiques ne sont pas uniquement dédiés à l'artisanat, et qu'ils comprennent les arts culinaires ainsi que les arts ménagers. Jugées aussi importantes, les chroniques d'arts culinaires et d'arts ménagers entrecroisent celles faites sur l'artisanat. Enfin, l'analyse met en lumière la disparition de *La revue des Fermières* au mois d'août 1944, et ce, sans explications préalables. La revue réapparaît sous un nouveau nom, quelques mois après la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

4.2 – La société Coopérative des Arts domestiques du Québec : la pointe de l'iceberg coopératif

Le concept de coopération s'inscrit dans les revues des Cercles de Fermières par différents moyens, et la société Coopérative des Arts domestiques n'en est qu'une première moitié. Dans les faits, les Cercles de Fermières développent, à l'aide de leur média, un esprit coopératif qui rejoint une grande portion de l'organisation. Nous aborderons donc dans une première section la création de la Coopérative des Arts domestiques du Québec. Grâce à l'intérêt porté au sein des revues envers la Coopérative, nous sommes en mesure d'en comprendre l'évolution jusqu'au début des années 1950. Dans une deuxième section, nous analyserons dans quelles mesures l'esprit coopératif affecte le monde des arts domestiques et, par conséquent, le quotidien des Fermières.

4.2.1 – La société Coopérative des Arts domestiques du Québec

Un comptoir coopératif éphémère à l'exposition provinciale d'artisanat de Québec en septembre 1944 précède la fondation de la Coopérative des Arts domestiques du Québec au printemps 1946, à l'initiative des Fermières de la Fédération 19, soit les régions de Montmorency,

³⁰ « Tentures tissées à la main », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 16.

³¹ « Pourquoi si peu de pièces murales dans nos foyers ruraux ? », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°2, 1941, p. 13-14.

Portneuf et Québec³². Il s'agit d'optimiser les revenus des ménages et de diminuer les coûts des matières premières³³. Comme le souligne la secrétaire du mouvement, Lucienne Richard : « La société Coopérative des arts domestiques du Québec : organisation des Cercles de Fermières de la province, informe les Cercles de Fermières de l'ouverture de son comptoir de vente, en avril prochain »³⁴. En plus d'offrir aux Fermières la possibilité d'obtenir un revenu supplémentaire, la Coopérative aspire à faire reconnaître les travaux réalisés par les Fermières. Pour cela, elle implore les Fermières de faire preuve de collaboration en fabriquant quantité et qualité pour « [...], faire figurer la population de nos foyers agricoles et villageois [...] »³⁵. Dans l'ensemble, bien qu'elle facilite l'accès aux matières premières, la Coopérative se voue essentiellement à l'accroissement économique des régions rurales québécoises. L'initiative d'une coopérative vient offrir aux Fermières la possibilité de générer un revenu supplémentaire grâce à leurs créations artisanales. Il demeure toutefois important de nuancer les vertus économiques de la Coopérative avec les propos avancés par Émile Gauthier, soit ses interventions à saveur patriotique concernant la production artisanale. En soulignant les bienfaits et l'efficacité de la Coopérative, Gauthier invite la population féminine rurale à protéger le marché artisanal canadien-français :

Certes il faut organiser l'écoulement régulier de la production toujours grandissante des arts domestiques dans la province, mais il faut aussi s'armer pour faire face à la concurrence étrangère. Nous nous devons de tout mettre en œuvre pour que l'artisanat rural ne soit pas condamné à vivre péniblement, mais qu'il progresse sans arrêt et trouve toujours un marché rémunérateur³⁶.

Dans les faits, cette intervention vient mettre en valeur le double caractère de la Coopérative. Parfois synonyme d'enrichissement économique pour certains foyers, elle est en même temps synonyme de patriotisme lorsqu'on y greffe les attributs extérieurs des marchés. En cette période d'après-guerre, la mobilisation des femmes par le gouvernement transparaît toujours.

Bien qu'il s'agisse d'une initiative collective et que les Cercles soient vraisemblablement les principaux acteurs qui assurent son bon fonctionnement, la Coopérative des Arts domestiques n'est pas exclusivement dirigée par ceux-ci. D'abord, en 1948, Émile Gauthier informe les

³² Émile Gauthier, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°5-6, 1946, p. 1.

³³ Lucienne Richard, « Coopérative d'Arts domestiques du Québec : première coopérative féminine de la Province de Québec », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°2, 1946, p. 15.

³⁴ Lucienne Richard, *ibid.*, p. 25.

³⁵ Lucienne Richard, « En avril prochain », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°3, 1946, p. 25.

³⁶ Émile Gauthier, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°5-6, 1946, p. 1.

Fermières, dans son *billet du mois*, que l'entière des artisanes et des femmes rurales peut s'investir au sein de la Coopérative. Pour reprendre ses mots : « Bien que la Coopérative ait été fondée par les membres de l'une de vos Fédérations, elle est ouverte à toutes les artisanes et les femmes rurales »³⁷. Dans ce même éditorial, Gauthier invite les familles des Fermières à pratiquer ce qu'il appelle l'esprit coopératif. Cet état d'esprit sera, dans la décennie qui suit, mis de l'avant, et ce, à de nombreuses reprises³⁸. Car : « Il est inutile de parler patriotisme, fraternité et solidarité si nous n'épaulons pas vigoureusement notre première coopérative féminine »³⁹. Par la suite, à partir de 1953, la Coopérative des Arts domestiques ajuste l'un de ses règlements et, par conséquent, agrandit son public cible. Effectivement, d'après une lettre circulaire de la Coopérative, les Cercles de Fermières peuvent devenir sociétaires de la Coopérative, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire entendre leurs voix pour qu'elle puisse prospérer :

[...] désormais, non seulement les individus, mais les groupements que constituent les Cercles de fermières peuvent devenir sociétaires de la Coopérative. De l'avis d'une autorité en la matière, c'est là "un pas de géant" accompli par l'unique Coopérative féminine du Québec⁴⁰.

La Coopérative élargit ainsi son réseau et influence une plus grande proportion du monde rural québécois. Dans la revue *La terre et le foyer*, l'année 1953 est la dernière qui nous renseigne sur les activités et les développements de la Coopérative des Arts domestiques du Québec. Les revues suivantes n'en parlent plus et nous n'avons pas trouvé d'autres archives sur cette première coopérative féminine du Québec dont l'histoire reste à faire. Qu'est-il arrivé à la société Coopérative des Arts domestiques du Québec ? Les Cercles de Fermières conservent néanmoins un esprit coopératif qui, lui, en revanche, se perçoit au cours des années, voire des décennies qui suivent la création de la coopérative.

4.2.2 – L'esprit coopératif au sein des Cercles

Les relations entre la Coopérative des Arts domestiques et l'organisation des Cercles de Fermières ont permis d'accentuer et de formaliser l'esprit coopératif déjà présent dans cette association, en particulier en ce qui concerne les arts domestiques. Les résultats d'un sondage auprès des Fermières paraissent dans une série d'articles où elles partagent leurs opinions sur les

³⁷ Émile Gauthier, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 4, n°2, 1948, p. 2.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Émile Gauthier, « Billet du mois », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°5-6, 1946, p. 1.

⁴⁰ Ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°2, 1953, p. 22.

questions : « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? ». Nous avons précédemment employé cette série d'articles afin de démontrer le caractère traditionaliste des Cercles de Fermières. En revanche, cette fois-ci, les opinions retenues et analysées auront pour épïcentre la liaison entre l'esprit coopératif et les arts domestiques. En considérant les éléments suivants : l'aspect personnel que donnent les Fermières à leur réponse, la définition de l'esprit rural, les nombreuses définitions possibles de l'esprit coopératif, et notre réutilisation d'un même filon de sources, il nous semble juste de réutiliser un même filon de sources. Nous estimons que cette série d'articles puisse être, une fois encore, pertinente. Grâce à certaines opinions laissant entrevoir un mélange entre l'esprit rural et l'esprit coopératif, nous justifions cette réutilisation. Un premier témoignage nous montre qu' : « Avoir l'esprit rural, c'est aimer le coin de terre où l'on vit, [...], c'est aimer ceux qui nous entourent et donner généreusement notre coopération là où elle est nécessaire »⁴¹. Une autre opinion nous invite à comprendre que : « C'est par la coopération dans la famille d'abord que nous arriverons à cultiver l'esprit rural »⁴². La versatilité des opinions nous indique donc l'intérêt d'explorer, à nouveau, ce corpus de sources.

Le lien entre les opinions des Fermières, l'esprit coopératif et les arts domestiques est difficile à cerner en raison de la présence du catholicisme dans la plupart des réponses au sondage. En effet, dans les réponses données par les Fermières, beaucoup d'entre elles s'appuient sur le catholicisme. Toutefois, en analysant avec soin les distinctions émises par les Fermières en ce qui concerne l'esprit rural et l'esprit coopératif, il nous est possible de saisir l'influence des arts domestiques dans le discours coopératif des Cercles de Fermières. Bien que les Fermières soulignent à quelques reprises que les arts domestiques, comme le filage de la laine, le tissage, la cuisine ou encore le tricot⁴³, soient des pierres angulaires d'un bon esprit rural ou coopératif, la plupart d'entre elles s'accordent sur la mise en valeur des arts domestiques extérieurs⁴⁴. En effet, considérant la terre familiale comme un lieu de travail, les Fermières accentuent la beauté extérieure de leur foyer : « Quoi de plus attirant là où règnent la propreté et l'ordre ; avoir à cœur de faire de son domaine le plus beau et le plus attirant en plantant des arbres, en cultivant des fleurs,

⁴¹ Josette Féd. No 4, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°5, 1955, p. 5.

⁴² Madame Napoléon Fortin, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°6, 1955, p. 11.

⁴³ Cercle de Villemontel, *loc. cit.*, vol. 12, n°5, 1955, p. 5.

⁴⁴ Cercle d'Amos, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°7, 1955, p. 19.

etc. »⁴⁵. Non seulement les Fermières partagent l'avis que l'embellissement extérieur du foyer accroît le sentiment de coopération qui se propage au sein de la famille, mais elles reconnaissent également l'importance de leur rôle. Car c'est par « L'exemple de la maman qui trime du matin au soir, l'obligation de participer aux travaux de la maison et de la ferme, la bonne humeur générale, [...] »⁴⁶ que la coopération est transmise aux générations suivantes. C'est finalement par la promotion d'une entraide, d'un travail d'équipe établi au cœur du foyer que les Fermières allient les arts domestiques et l'esprit coopératif⁴⁷. Occupant le discours d'un bon nombre de Fermières, la famille représente à leurs yeux l'unité parfaite pour propager et encourager la juste coopération, car :

Dans la famille, il faut faire comprendre aux jeunes qu'ils sont bien heureux de savoir d'où vient ce qu'ils ont sur la table et même que les vêtements qu'ils portent, c'est souvent leur mère qui les a tissés à longueur de veillées et que la nappe, les couvertures, les tapis, c'est de la fabrication domestique et familiale⁴⁸.

En rédigeant leur opinion, les Fermières font connaître le sens qu'elles donnent à leur attachement à la terre et au maintien des traditions canadiennes-françaises, mais elles manifestent également leur compréhension de la modernisation de la société. Lors des années 1950, le Québec agricole prend une expansion due à la mécanisation et montre des rendements beaucoup plus élevés que dans les décennies précédentes⁴⁹. Acceptant d'un côté l'amélioration et la modernisation des techniques agricoles qui permettent l'économie de temps et d'argent⁵⁰, les Fermières maintiennent, de l'autre côté, les vertus traditionnelles qui engendrent la création de revenus secondaires⁵¹. En somme, les connexions entre les arts domestiques et l'esprit coopératif révèlent l'importance de la division sexuée des rôles entre les femmes et les hommes ou, dans ce cas-ci, des Fermières et des agriculteurs. La déconstruction de l'esprit coopératif a permis de comprendre que l'entretien extérieur de la maison relevait aussi des arts domestiques. Autrement dit, en considérant

⁴⁵ Madame M. Bélanger, *loc. cit.*, vol. 12, n°5, 1955, p. 4.

⁴⁶ Secrétaire du Cercle de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, *loc. cit.*, p. 5.

⁴⁷ Une RURALE cent pour cent..., « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°2, 1956, p. 3^e de couverture.

⁴⁸ Madame T. Lesage, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°9, 1955, p. 5.

⁴⁹ Julie Ruiz, « Modernisation de l'agriculture et occupation des terres agricoles au Québec (1951-2011) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 63, n°179-180, 2019, p. 216.

⁵⁰ Cercle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, « Qu'est-ce que l'esprit rural ? Comment le cultiver dans la famille ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°4, 1955, p. 15.

⁵¹ Madame Adélar Jolin, *loc. cit.*, vol. 12, n°6, 1955, p. 10.

uniquement les sources faisant référence au sondage, c'est-à-dire ces huit numéros analysés, nous sommes en mesure d'élargir le spectre de ce que les Fermières entendent par production domestique. L'embellissement extérieur de la demeure résulte, à l'instar des autres arts domestiques (textile, culinaire et ménager), des savoir-faire des Fermières.

4.3 – La diversification des arts domestiques

Déjà, depuis *La revue des Fermières*, les Cercles de Fermières partagent des valeurs qui s'imprègnent de justice et de charité, le tout réalisé par l'union et le sentiment de coopération⁵². Nous tenterons ici d'approfondir cet aspect explorant les multiples branches des arts domestiques : ces arts qui se constituent d'artisanats textiles, d'arts culinaires ainsi que d'arts ménagers. Nous jugeons important de souligner la manière dont ces arts domestiques ont été propagés. Certes les médias des Cercles ont participé à la propagation de ces arts, mais nous tâcherons ici d'accorder une importance à l'enseignement. Nous analyserons les quelques branches des arts domestiques et les manières dont les Cercles de Fermières les enseignent.

4.3.1 – L'artisanat textile

L'enseignement des arts textiles au sein des Cercles de Fermières date des années de création des Cercles. On le voit dans les précédents organes des Cercles de Fermières comme *La Bonne Fermière et la Bonne Ménagère* (1931-1933) ou *La Bonne Fermière* (1920-1930). Néanmoins, il demeure que c'est dans *La revue des Fermières* que cet enseignement des arts textiles prend de l'expansion. Premièrement, avec un intérêt porté sur l'artisanat international, les Fermières reçoivent, dès 1942, des enseignements sur l'artisanat d'autres pays, tels que le Mexique, la Pologne et l'Italie. Débutant par un tour d'horizon de ce à quoi peut ressembler le Mexique, les Fermières peuvent lire un article mettant à l'avant-plan les deux formes d'art les plus populaires du pays : la poterie et le tissage du « rebozo » ou de la « sarape »⁵³. Une autre chronique est publiée l'année suivante, mettant cette fois-ci en relief l'artisanat britannique : « La poterie en Angleterre occupe, après le tissage, un rang prédominant »⁵⁴. D'autres capsules éducatives viennent ponctuer

⁵² « Origine et développement des Cercles de Fermières », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 6.

⁵³ « Coups d'ailes vers le Mexique ! », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 2, n°6, 1942, p. 25.

⁵⁴ Fabienne Alain, « Exposition d'artisanat britannique au parlement de Québec », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 4, n°8, 1943, p. 21.

les pages de la revue des Fermières, et ce, tant au niveau local⁵⁵ qu'au niveau international⁵⁶. Dans son ensemble, cette portion de l'enseignement des arts textiles répond au sentiment de curiosité manifesté par les Fermières. Par la suite, les Fermières témoignent d'une plus grande curiosité, et l'enseignement de l'artisanat international prend une vocation plus féminine. En d'autres mots, entre 1949 et 1950, une série d'articles enseigne et s'intéresse à l'artisanat féminin créé dans d'autres pays. En effet, comme précédemment souligné, des pays tels la Tchécoslovaquie⁵⁷, la Pologne⁵⁸, l'Italie⁵⁹ et la Belgique⁶⁰ sont l'objet de chroniques éducatives sur l'artisanat. De plus, même si elles sont éphémères dans le temps, ces chroniques aux vocations éducatives sont parfois considérées comme étant des études⁶¹. Les formes d'artisanat présentées sont multiples et permettent aux Fermières d'en apprendre davantage sur la singularité de ces formes d'artisanat. Par exemple, on souligne la technique de la dentelle à l'aiguille des femmes tchécoslovaques qui leur a valu des distinctions internationales ou encore l'authenticité des tapisseries polonaises.

Cette ouverture aux autres cultures, et à autrui, amène les Fermières à développer leur vision du monde, mais renvoie également à une construction romancée de l'« Ailleurs ». En employant l'« Ailleurs », nous faisons référence au concept de l'altérité. Il s'agit d'une idée qui généralement est construite par des discours se trouvant dans divers médias, tels que les journaux, les publicités, la littérature ou les débats parlementaires⁶². Plus précisément, l'altérité présente dans les revues se forme par la description artisanale et par l'image. Il demeure toutefois pertinent de nuancer cette présence de l'altérité et de soulever le clivage entre les premières et les dernières chroniques dédiées à l'artisanat international. Dans la première chronique vouée à la découverte de l'artisanat international, un « Coups d'ailes vers le Mexique ! », l'utilisation d'un vocabulaire teinté d'anciennes idées offre aux Fermières une histoire du Mexique où les habitants actuels puisent

⁵⁵ Fabienne Alain, « Exposition d'artisanat régional au parlement de Québec », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 4, n°7, 1943, p. 21-22.

⁵⁶ Consulat suisse, « La Suisse et ses arts populaires », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°8, 1949, p. 6-7 et 18.

⁵⁷ « L'artisanat féminin en Tchécoslovaquie », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°7, 1949, p. 2-3.

⁵⁸ Consulat polonais, « L'artisanat en Pologne », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°9, 1949, p. 2-3 et 3^e de couverture.

⁵⁹ Consulat italien, « L'artisanat féminin en Italie » dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°10, 1949, p. 5-6 et 3^e de couverture.

⁶⁰ Marcel Laloire, « L'artisanat féminin en Belgique », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°1, 1950, p. 2-3.

⁶¹ On utilise le terme « étude », car il est celui utilisé dans la revue pour la conclusion. *Loc. cit.*, vol. 5, n°7, 1949, p. 3.

⁶² Catherine Larochelle, *L'école du racisme : La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021, p. 13.

leurs forces auprès des caractéristiques des « races » des siècles précédents⁶³. La description offerte aux Fermières accentue cette image bien précise du peuple mexicain :

Aujourd'hui, comme au temps le plus ancien, l'immense majorité des habitants continuent à faire la cuisine dans des vases de terre, à transporter les marchandises dans des paniers et des corbeilles ; de nombreux habitants des régions froides portent toujours le classique « sarape », et, dans les marchés de toutes les villes et villages, les produits indigènes occupent le rang le plus important par leur quantité et leur qualité⁶⁴.

La construction imagée du Mexique, tant au niveau de sa population qu'au niveau de son artisanat, se concrétise par l'emploi d'un certain vocabulaire qui rappelle la grande diversité ethnique de ce pays et qui met en relief les techniques employées au quotidien par sa population. L'extrait invite aussi les Fermières à comparer leurs modes de vie : les Fermières peuvent désormais « reconnaître »⁶⁵ les cultures du Mexique. Au fil des années, soit sept ans plus tard, les chroniques visant à enseigner les arts textiles internationaux subissent quelques changements. Dans les faits, les chroniques sont maintenant rédigées par les consulats des pays sélectionnés. Même si elles sont plus complètes, ces études demeurent toujours un vecteur de construction identitaire dans la mesure où elles permettent aux Fermières de « reconnaître » le monde d'« Ailleurs ». En somme, soumettre à l'analyse cette partie des enseignements textiles montre que les Fermières témoignent d'une curiosité à l'égard du monde extérieur et que leurs intérêts ne sont pas uniquement centrés sur la renaissance des arts domestiques au Québec dès 1946.

Cette exploration de l'international occupe certes une place importante dans le quotidien des Fermières, qui jouxte leurs activités dans la Coopérative des Arts domestiques du Québec. Effectivement, jusqu'au moment où les Cercles de Fermières mettent sur pied la première coopérative, l'artisanat est perçu comme un moyen de subvenir à ses propres besoins. Or, dès 1946, la Coopérative des Arts domestiques facilite l'obtention de la matière première et amène les Fermières à non seulement produire pour leur foyer, mais aussi à produire pour la vente. Ponctuées

⁶³ *Loc. cit.*, vol. 2, n°6, 1942, p. 25.

⁶⁴ *Loc. cit.*, vol. 2, n°6, 1942, p. 25.

⁶⁵ C'est par cette « reconnaissance » imagée et textuelle que les Fermières peuvent « reconnaître » les différentes parties du monde. En employant le mot « reconnaître », nous lui attribuons le sens que veut lui donner Catherine Larochelle dans son ouvrage, soit : « La reconnaissance visuelle, indispensable à l'existence du Soi, est toujours inscrite dans une relation de pouvoir. En tant que véhicule de différenciation sociale, la visualité est fondamentale dans la représentation de l'altérité. Par exemple, la construction rhétorique de la race se fonde sur des différences corporelles visibles, et par conséquent, lisibles. » Cité dans Catherine Larochelle, *op. cit.*, p. 218.

de chroniques, les revues enseignent, à divers niveaux, des techniques qui invitent les Fermières à tricoter, à coudre, à tisser ou encore à crocheter dans l'objectif de vendre leur production.

Parmi ces enseignements divers, les revues contiennent ceux d'une figure importante, soit ceux de Germaine Galerneau. Sa réputation s'explique, d'une part, par la longévité de ses chroniques qui débutent en mai 1948⁶⁶ et font une dernière apparition en avril 1966⁶⁷. Cette réputation s'explique, d'autre part, par son parcours personnel et académique qui fait d'elle une technicienne à succès. Invitée à 24 ans par Oscar Bériault à rejoindre l'École Provinciale des Arts domestiques, elle devient rapidement une experte en filage, en cardage, en teinture, en blanchiment, en crochetage et en tapisserie⁶⁸. D'abord professeur et ensuite technicienne en chef de la section des Arts domestiques où elle passe 35 ans, sa collaboration l'amène à s'impliquer auprès des Expositions provinciales annuelles et à organiser, en fichier, des centaines de patrons⁶⁹. Enfin, bien que les revues des Cercles de Fermières laissent sous-entendre une collaboration plus longue, Germaine Galerneau travaille officiellement pendant une dizaine d'années à l'enseignement du tissage auprès des Cercles de Fermières⁷⁰.

Cet enseignement du tissage se défile sur pratiquement deux décennies si nous nous en tenons aux capsules. En effet, Germaine Galerneau rédige mensuellement une capsule destinée à l'enseignement du tissage. Généralement accompagnées de photos issues du Service de ciné-photographie⁷¹, les chroniques font écho aux modes et aux thématiques saisonnières qui peuvent intéresser les lectrices des revues des Cercles de Fermières. Le principe en est le même lorsqu'il s'agit, pour les Fermières, de préparer une pièce à exposer à l'Exposition provinciale annuelle. À quelques reprises, Germaine Galerneau suggère des pièces à tisser, lesquelles sont accompagnées de schémas et de consignes qui permettent aux Fermières de réaliser l'œuvre adéquatement⁷².

⁶⁶ Germaine Galerneau, « Tissé à jour pour rideau » dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 4, n°4, 1948, p. 4.

⁶⁷ Germaine Galerneau, « Le crochetage : tapis de luxe », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et foyer*, vol. 22, n°3, 1966, p. 18-19.

⁶⁸ Germaine Galerneau, Jeanne Grisé-Allard, *Le tissage*, Montréal, Éditions du jour, 1975, p.11.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, p. 12.

⁷¹ Il est à noter que le Service de ciné-photographie créé en 1941 changera de nom avec les années et sera renommé, en 1963, l'Office du film du Québec. Antoine Pelletier, « L'aventure de l'Office du film du Québec », *Cap-aux-Diamants*, n°38, 1994, p. 47.

⁷² Germaine Galerneau, « Couverture tissée à la main », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°2, 1954, p. 18-19. ; Germaine Galerneau, « Couvre-lit tissage gaufré », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, 1955, p. 24.

L'enseignement du tissage n'est pas le seul art visible dans les revues des Cercles. À l'instar de Germaine Galerneau, la technicienne Suzanne Auger offre des capsules d'enseignement du crochetage et de la broderie. Œuvrant sensiblement lors des mêmes années, soit entre 1946⁷³ et 1964⁷⁴, Suzanne Auger enseigne et invite les Fermières à embellir leur foyer par ces deux branches du secteur des arts textiles. À l'aide d'un modèle, généralement un dessin, d'un guide de couleurs et d'une section explicative, les Fermières sont en mesure de réaliser le crochetage⁷⁵. Le principe demeure le même lorsqu'il s'agit de réaliser une broderie : les paramètres sont largement expliqués et permettent aux artisanes d'œuvrer⁷⁶. Finalement, dans bien des cas, les illustrations des modèles de crochetage ou de broderie présentes dans les capsules sont reproduites à l'échelle, c'est-à-dire que les Fermières peuvent utiliser ces patrons en guise de modèle et procéder à une forme de calque⁷⁷. Plus précisément, les Fermières abonnées à la revue bénéficient de modèles à l'échelle pouvant être découpés à même la revue. Par des capsules s'inscrivant directement au cœur du renouveau artisanal, les enseignements de Germaine Galerneau et de Suzanne Auger réfèrent, à quelques reprises, à cette tendance traditionaliste mettant à l'avant-plan la conservation des valeurs ancestrales.

Ayant mis en évidence une partie de la diversité des enseignements textiles présents au sein des revues des Cercles de Fermières, il faut ajouter à ces enseignements la note traditionaliste véhiculée par les techniciennes du gouvernement québécois :

Il est curieux et affligeant de constater, en regard d'une production artisanale considérable, le petit nombre de foyers ruraux meublés et décorés d'artisanat domestique. Cela fait songer aux jardins potagers débordants de légumes frais alors que la table du cultivateur se contenterait de "conserves"... L'artisanat est une valeur marchande sûre, mais non moins sûre une valeur familiale pour le confort, la beauté, la durée, la distinction, la fierté d'un foyer qu'on a réellement fait de ses mains. Prenons garde que le jour où ces mots-là ne seront plus applicables à notre réalité, nous soyons bien près d'abdiquer certains traits essentiels de notre personnalité⁷⁸.

⁷³ Suzanne Auger, « Paysage », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°10, 1946, p. 16-17.

⁷⁴ Suzanne Auger, « Artisanat », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et foyer*, vol. 21, n°12, 1964, p. 21 et 24.

⁷⁵ Suzanne Auger, « L'artisanat un plaisir familial », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°7, 1953, p. 6-7.

⁷⁶ Suzanne Auger, « L'artisanat : broderie fine sur draps et taies d'oreiller », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et foyer*, vol. 20, n°7, 1963, p. 16-17.

⁷⁷ Suzanne Auger, « Variante en broderie », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°6, 1950, p. 10.

⁷⁸ Germaine Galerneau, « Tissage domestique : valeur familiale... », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°2, 1957, p. 6.

Bien que l'artisanat puisse être une source de revenus pour certaines familles, la déclaration d'opinion de Germaine Galerneau invite à la promotion d'une production artisanale qui vise à faire croître la valeur morale (et financière) de la famille. Les mots qualificatifs (confort, beauté, durée, distinction et fierté), qui mènent à l'accentuation de la valeur familiale, sont pour la technicienne des références à cette tradition canadienne-française qui, par ailleurs, est défendue depuis longtemps par les Cercles de Fermières. L'une des craintes que formule Germaine Galerneau s'avère être : lorsque la population cessera de fabriquer de ses propres mains, celle-ci se détachera, en partie, de ses traditions. Quelques années plus tôt, Suzanne Auger y va d'une déclaration d'opinion qui tend également vers la confection traditionnelle en faisant référence à l'exécution domestique :

L'artisanat, au temps de nos grand'mères, s'appliquait essentiellement et uniquement à la condition utilitaire. On y avait recours, en d'autres termes, pour alléger les tâches domestiques. Tout en ayant encore aujourd'hui ses belles qualités de durée, l'artisanat s'est révélé, entre des mains ingénieuses et de bon goût, capable à lui seul de faire d'un foyer un modèle d'élégance, d'originalité, de vrai chic⁷⁹.

En résumé, aux yeux de Suzanne Auger, l'artisanat découle d'une perpétuation d'enseignements qui, avec les générations, permet d'obtenir un foyer reflétant la tradition artisanale canadienne-française. Cette vision de la technicienne n'est pas uniquement remarquable au niveau des arts textiles, mais aussi au niveau des sciences culinaires.

4.3.2 – Les sciences culinaires

En ce qui concerne les arts culinaires, et ce, toujours par l'entremise des revues, les Cercles partagent un nombre considérable de recettes. En effet, à concurrence de deux pages par numéro et accompagnée d'une thématique saisonnière, la présentation de recettes est chose courante et rarement omise par la rédaction. Par arts culinaires, nous entendons tout ce qui touche la réalisation d'un plat ou d'un accompagnement ; tout ce qui permet aux Fermières d'en apprendre plus sur la cuisine, soit par l'histoire ou par l'enseignement d'une technique bien précise ; et tout ce qui a trait au partage de nourriture. Dans la grande majorité des publications, la rédaction des recettes et des astuces culinaires est l'œuvre des techniciennes employées par le gouvernement provincial. Ces techniciennes qui, nous le rappelons, ont la mission de dispenser aux Fermières des cours ménagers

⁷⁹ Suzanne Auger, « À tire d'aile », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°4, 1954, p. 15.

et d'artisanat⁸⁰. Sachant que notre corpus de sources interpelle un nombre important de publications, nous sommes d'avis qu'une certaine segmentation est de mise. Dans un premier temps, nous explorerons les arts culinaires produits lors de la Deuxième Guerre mondiale. Celle-ci représentant une période où l'économie, au sens d'économiser, est chose courante et valorisée, nous favoriserons les revues publiées entre 1941 et 1945. Nous nous intéresserons aux aspects économiques, hygiéniques et traditionnels véhiculés à travers ces recettes et ces enseignements. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur une période plus large, soit une vingtaine d'années où les recettes et les astuces culinaires présentent une tendance nationale et un intérêt marqué envers les traditions. Après la Deuxième Guerre mondiale et jusqu'aux premières années de la Révolution tranquille, les recettes subissent les changements diffusés par les « modes culinaires ». Cette période nous permet donc de mettre en lumière l'évolution culinaire au Québec de 1945 à 1964 : l'année 1964 faisant référence au début de l'essoufflement de la revue *Terre et Foyer*.

Au moment où *La revue des Fermières* fait sa première parution en septembre 1941, la Deuxième Guerre mondiale entame sa troisième année. Un nombre important de pays à travers le monde tentent de faire leur part en appliquant certaines recommandations et restrictions. Au Québec, les Cercles de Fermières s'intègrent dans l'effort de guerre par l'enseignement de techniques de conservation d'aliments de recettes économiques, et par l'incitation à manger et à produire localement. Nuançons cependant : il ne s'agit pas d'un comportement unique aux Cercles de Fermières, mais généralisé par les experts et les gouvernements qui formulent des discours. En effet, comme le mentionne l'historienne Caroline Durand : « Qu'il s'agisse d'encourager les gens à faire du pain ou des conserves, à respecter le rationnement ou à acheter un réfrigérateur, la cuisine et la nourriture demeurent associées à la féminité et à la maternité »⁸¹. À leur manière, certes, les Fermières partagent ces formules et ces discours provenant des experts et du gouvernement. Or, nous tâcherons de mettre en lumière l'implication des Cercles de Fermières, et ce, même si ces habitudes ne leur sont pas exclusives. Dès le premier numéro de *La revue des Fermières*, on invite

⁸⁰ La rédaction, « Les techniciennes », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Hommage de Terre et Foyer aux Cercles de Fermières à l'occasion de leur jubilé d'or*, vol. 21, n°5-6, 1965, p. 47.

⁸¹ Caroline Durand, « L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945), *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n°3, 2011, p. 71.

les Fermières à accélérer la pratique de la conservation d'aliments, telle celle des fruits⁸². Non seulement dans un but de préservation, mais également parce qu'on souhaite que la population soit en meilleure santé, ce sont principalement des fruits qui sont mis en conserve. Car si les experts en diététique suggèrent en 1941 de manger deux fruits par jour, la conserve demeure le meilleur moyen de réaliser cette recommandation et d'éviter le coût très onéreux des fruits en hiver⁸³. À certains niveaux, les sciences culinaires deviennent le laboratoire de celles qui pratiquent les sciences ménagères parce que, outre les bienfaits sur la santé, les sciences culinaires permettent le développement de produits hygiéniques⁸⁴. En 1942, *La revue des Fermières* enseigne la réalisation de recettes économiques, voire plus précisément une manière de produire son propre savon. Les arts culinaires s'entrecroisent donc avec les arts ménagers. Pour les Fermières, produire son propre savon permet de réaliser deux objectifs : économiser et perpétuer la tradition des grand-mères :

[...] les Fermières ne concèdent pas pour cela la privauté de la tradition voulant que dans chacun de nos foyers villageois, le savon se fasse à la maison. L'économie qui commande tout en ce moment n'incite pas à négliger une vieille coutume si pratiquée⁸⁵.

Une fois de plus, la tradition vient teinter le quotidien des Cercles de Fermières. L'idée de se référer à des recettes ancestrales perpétue une image rassurante de la famille traditionnelle⁸⁶ : perspective vraisemblablement présente au sein des Cercles de Fermières. Enfin, à deux reprises, le média des Cercles recommande la consommation locale : soit par la chasse au gibier⁸⁷ ou par l'achat de dindons du Québec pour le temps des Fêtes⁸⁸. Cependant, il est curieux de constater que, dans la première moitié du XX^e siècle, la présence du gibier dans les livres de recettes ne s'élève pas à plus de 3 %⁸⁹. La revue des Cercles de Fermières s'inscrit donc au sein du maigre pourcentage de ces livres de recettes qui promeuvent le gibier. Dans les faits, il s'agit-là de montrer que les arts

⁸² « Conserves de fruits : méthodes de préparation », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 13-14. ; « Faisons des conserves pour aide la victoire », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 26.

⁸³ « Conserves de fruits : méthodes de préparation », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°1, 1941, p. 13.

⁸⁴ Caroline Coulombe, « Entre l'art et la science : la littérature culinaire et la transformation des habitudes alimentaires au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n°4, 2005, p. 522.

⁸⁵ « La savonnerie domestique », dans ministère de l'Agriculture, vol. 2, n°3, 1942, p. 24.

⁸⁶ Caroline Durand, *loc. cit.*, p. 71.

⁸⁷ « Le gibier », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 1, n°3, 1941, p. 19.

⁸⁸ Ministère de l'Agriculture, « Dindon – Québec : consommons les produits du Québec », *La revue des Fermières*, vol. 1, n°4, 1941, p. 8.

⁸⁹ Caroline Coulombe, *loc. cit.*, p. 522.

domestiques, mais plus particulièrement les arts culinaires, peuvent s'adapter aux changements et sont, par le fait même, influençables.

Toujours dans une optique d'enseignement des arts culinaires en temps de guerre, les Cercles vont, entre le mois d'avril 1943⁹⁰ et janvier 1944⁹¹, faire la promotion d'un « guide alimentaire » qui porte le nom de : « Qui mange bien-se porte bien ». En réalisant ces chroniques, les Services d'hygiène alimentaire du Canada espèrent rejoindre non seulement les Fermières, mais les familles canadiennes-françaises et, éventuellement, l'entièreté du Canada⁹². Enseignant d'abord les besoins du corps humain, les chroniques discutent par la suite des diverses sources où puiser l'énergie dont le corps a besoin. Un total de huit chroniques renseigne les Fermières. Respectivement énumérées, elles renseignent sur le lait et le fromage ; sur les légumes ; sur les fruits ; sur les céréales ; sur les protéines animales et végétales ; et sur les aliments énergétiques. Dans l'ensemble, on souhaite que la population canadienne soit capable de se mesurer aux autres nations. Comme le souligne l'historienne Caroline Durand : « La morale de l'histoire est claire : une bonne alimentation, telle que préconisée par les experts et assurée par les femmes, rend productif et permet au Canada de se mesurer avantageusement aux autres nations »⁹³. De plus, ce « guide alimentaire » offre aux Fermières d'évaluer leurs connaissances : après chaque chronique, un questionnaire est inséré. Bien qu'influencées par les Services d'hygiène alimentaire, les Fermières reçoivent des enseignements qui leur permettent, globalement, d'enrichir leurs savoir-faire reliés aux arts domestiques. Finalement, il nous semble important de mentionner le rôle propagandiste que jouent les Services d'hygiène alimentaire du Canada dans *La revue des Fermières*. La littérature culinaire qu'offre la revue vient créer un moule dans lequel doivent s'inscrire les Fermières. Néanmoins, lorsque la Deuxième Guerre mondiale tire à sa fin, les objectifs culinaires changent et permettent un renouvellement de la littérature culinaire. Le média des Cercles de Fermières fait l'objet d'une refonte après une courte pause. Désormais intitulée *La terre et le foyer*, la revue des Cercles de Fermières entame l'enseignement culinaire d'une nouvelle manière.

⁹⁰ J. E. Sylvestre, « Qui mange bien-se porte bien : Canadiens, soyons vigoureux ! », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 4, n°4, 1943, p. 23-25.

⁹¹ J. E. Sylvestre, « Qui mange bien-se porte bien : 8^e leçon sur l'alimentation », *La revue des Fermières*, vol. 5, n°1, 1944, p. 22-25 et 34.

⁹² *Ibid.*, p. 23.

⁹³ Caroline Durand, *loc. cit.*, p. 66.

Dès juillet 1945, le média des Fermières fait peau neuve en faisant apparaître, sous la forme de chroniques régulières, des recettes culinaires ainsi que des astuces visant à faciliter leur réalisation. Au-delà du fait qu'elles servent d'enseignement aux Fermières abonnées à la revue, ces recettes s'inscrivent auprès de diverses tendances qui, entre les années 1945 et 1960, évoluent. Comme nous l'avons souligné précédemment par l'influence de la Deuxième Guerre mondiale, le caractère socio-économique et socio-politique d'une société peut influencer le type de recettes partagé au sein des médias culinaires. Or, entre les années 1945 et les premières années de la Révolution tranquille, les médias culinaires montrent et enseignent une cuisine aux tendances locales, c'est-à-dire canadiennes-françaises⁹⁴. Dans le média des Cercles de Fermières, les recettes présentent, en effet, un caractère patriotique qui est défini, d'une part, par les thématiques culinaires aux couleurs catholiques et, d'autre part, par des recettes catégorisées comme étant tout droit sorties du folklore. À plusieurs reprises, la thématique culinaire fait référence aux fêtes catholiques et inspire l'énumération de différents types de repas. Outre la fête de Noël qui est très populaire, le Carême⁹⁵ et Pâques⁹⁶ sont les événements qui suscitent le plus d'engouement au niveau des recettes et des astuces. En faisant de certaines fêtes catholiques des thématiques bien précises, les recettes encouragent un patriotisme canadien-français et enseignent aux Fermières l'importance de protéger l'héritage culturel, voire l'héritage culinaire dans ce cas-ci. En ce qui a trait aux recettes à caractère folklorique, les thématiques rejoignent des éléments généralement marquants, tels que la cabane à sucre⁹⁷ ou les soupes⁹⁸. Dans les faits, qu'elles soient catholiques ou folkloriques, les thématiques viennent mettre l'accent sur la protection de l'héritage culturel. C'est, entre autres, par ce partage de connaissances culinaires que les Fermières véhiculent un traditionalisme canadien-français. Selon Caroline Coulombe, entre les années 1945 et 1960, le Québec assiste à la « nationalisation » de sa cuisine par l'utilisation d'expressions telles que : « À la canadienne » ou « À la québécoise »⁹⁹. Par notre analyse et les sources auxquelles nous sommes exposés, nous pouvons

⁹⁴ Caroline Coulombe, *Un siècle de prescriptions culinaires : continuités et changements dans la cuisine au Québec, 1860-1960*, mémoire de maîtrise (MA), Université du Québec à Trois-Rivières, 2002, p. 103.

⁹⁵ Charlotte Cantin, « Poissons pour la santé, pour le budget, pour le carême », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 15, n°3, 1958, p. 20-21.

⁹⁶ Charlotte Cantin, « C'est Pâques, à table », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°4, 1950, p. 16-17.

⁹⁷ Charlotte Cantin, « La cabane à sucre reçoit », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°4, 1953, p. 12-13.

⁹⁸ Charlotte Cantin, « À la canadienne... », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°8, 1953, p. 21.

⁹⁹ Cité dans Caroline Coulombe, *op. cit.*, p. 103.

affirmer que les Cercles de Fermières participent à cette idée de nationalisation de la nourriture. L'emploi de titres comme « À la canadienne... »¹⁰⁰, « Le bien manger est un héritage de tradition »¹⁰¹ ou « Quelques plats savoureux du vieux Québec »¹⁰² montre l'attachement des Fermières aux mœurs traditionnelles et enrichit l'idée de Coulombe. Enfin, la « nationalisation » de la cuisine canadienne-française ou québécoise montre quelques-unes de ces tendances qui surplombent le Québec culinaire de la deuxième moitié des années 1940 aux premières années de 1960. L'une des premières tendances observables au sein du média de l'organisation des Cercles est d'abord la mise en place et ensuite l'épanouissement d'une cuisine aux couleurs locales.

Parmi ces tendances, il existe également celle qui met en valeur les recettes culinaires de l'« Ailleurs ». Nous employons, dès lors, le même concept que celui évoqué précédemment, soit celui de Catherine Larochelle. Dans le cas culinaire, l'altérité s'explique par la compréhension et la schématisation de recettes. Autrement dit, le média des Cercles enseigne aux Fermières comment réaliser certaines recettes asiatiques ou françaises, mais sous une plume canadienne-française qui permet de « reconnaître » l'« Ailleurs ». Cette altérité, qui bien souvent est enseignée, vient mettre en lumière les traits particuliers qu'on attribue à une population, et dans notre cas, aux recettes. On reconnaît une recette représentant l'Autre par son appellation ou par l'utilisation d'ingrédients précis. Grâce à ces indices culinaires et aux images, les Fermières savent reconnaître une recette asiatique ou une recette française. Et, comme l'emprunte Catherine Larochelle à Madeleine Ouellette-Michalska : « On connaît moins le sauvage qu'on ne le reconnaît »¹⁰³. En d'autres mots, il est visiblement plus facile de reconnaître une recette asiatique que de s'imprégner des traits culturels qui mènent à l'utilisation d'un légume ou d'un fruit en particulier. Dans un autre ordre d'idées, il est à considérer que cette méconnaissance du monde suscite chez les Cercles de Fermières une certaine curiosité. La cuisine asiatique, qui fait son apparition dans les livres ainsi que dans les revues à partir des années 1950, soulève cette ouverture et cette curiosité en lien avec la nourriture de l'« Ailleurs »¹⁰⁴. Grâce à des recettes telles que le *chop suey* ou les *biscuits chinois*, le média des Fermières, mais plus particulièrement la technicienne Charlotte Cantin, tentent de

¹⁰⁰ Charlotte Cantin, « À la canadienne... », *loc. cit.*, p. 21.

¹⁰¹ Charlotte Cantin, « Le bien manger est un héritage de tradition », dans ministère de l'Agriculture, vol. 12, n°7, 1955, p. 12-13.

¹⁰² Charlotte Cantin, « Quelques plats savoureux du vieux Québec », dans ministère de l'Agriculture, vol. 19, n°9, 1962, p. 22-23.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 29.

¹⁰⁴ Caroline Coulombe, *op. cit.*, p. 97.

répondre à une demande généralisée des Fermières : « Recettes françaises et chinoises répondent à la demande de nombreuses Fermières. En novembre, retour au pays de chez nous pour les Fêtes... »¹⁰⁵. Malgré la thématique employée par le numéro de septembre 1956 où on invite les Fermières à cuisiner des mets asiatiques et français, la première apparition du *chop suey* remonte au numéro de septembre 1950¹⁰⁶. En se basant sur les propos de Caroline Coulombe, la revue des Cercles de Fermières a donc été dans les premiers médias à contribuer à l'apprentissage de la cuisine d'« Ailleurs ». Comme le souligne l'extrait suivant, les recettes françaises sont également au menu. Dans la même idéologie se glisse la compréhension de la France par l'enseignement de recettes typiques : *potage de Vichy*, *blanquettes de veau à la française* et *bouillabaisse de Marseille*¹⁰⁷. Bien que l'histoire rappelle une proximité avec la France, l'enseignement de recettes typiquement françaises renforce cette compréhension imagée de l'Autre et de l'« Ailleurs ». Enfin, rappelons que ces interprétations de l'Autre et de l'« Ailleurs » sont les résultats des enseignements produits par les chroniques culinaires. Une fois de plus, l'aspect éducatif se veut être l'équivalence d'un cours ou d'une formation, dans la mesure où nous considérons qu'il s'agit d'enseignements.

Par les chroniques dans la quasi-totalité des numéros, les médias des Cercles de Fermières (*La revue des Fermières*, *La terre et le foyer* et *Terre et foyer*) permettent la mise en lumière d'une littérature encore peu exploitée dans le milieu des sciences sociales. L'alimentation reflétant les conditions dans lesquelles vit une population, les chroniques culinaires des revues des Cercles en temps de guerre génèrent un portrait global de la nutrition de cette population. Les recommandations émises par les autorités spécialistes ou gouvernementales ont certainement été influentes pour l'organisation des Cercles de Fermières. Il en va de même pour la période suivante de 1945 à 1964. Bien que nombreuses soient les idées véhiculées lors de ces deux décennies, les chroniques culinaires des Cercles de Fermières nous permettent d'entrevoir les intentions parfois plus discrètes des Fermières, dont la protection de l'héritage culinaire ou la curiosité qu'elles éprouvent envers d'autres communautés. Il n'en demeure pas moins que ces intentions qui viennent ponctuer les sciences ménagères avec de nouvelles chroniques plus « modernes » sont issues des demandes des Fermières.

¹⁰⁵ Charlotte Cantin, « Menu inattendu », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°7, 1956, p. 23.

¹⁰⁶ Charlotte Cantin, « Bon appétit ! », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°7, 1950, p. 22.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 22.

4.3.3 – Les sciences ménagères

Pour les Cercles de Fermières, l'enseignement des sciences ménagères constitue une véritable priorité. Les Fermières considèrent que cette science doit être connue et apprise par toutes les femmes. Toutefois, le discours des Cercles sur les sciences ménagères évolue et s'apparente à une vision qui rejoint l'idéologie de la stabilité et de la croissance agricole¹⁰⁸. Lors des années 1940, l'organisation marche en parallèle avec le gouvernement afin de répondre aux attentes d'un double seuil : augmenter l'intérêt et la production du travail domestique ainsi que réduire les exodes ruraux¹⁰⁹. Par l'acquisition de connaissances, les Fermières considèrent qu'« [...] un Cercle de Fermières est une véritable école publique d'enseignement ménager-agricole »¹¹⁰. Car, faut-il le rappeler, les enseignements ménagers et agricoles sont employés telle une propagande qui permet aux femmes rurales d'épauler l'agronome¹¹¹. Toujours dans l'objectif d'être l'aidante/associée de l'agronome et de répondre aux attentes du gouvernement provincial, les Fermières reçoivent dans les années 1940 de nouveaux enseignements. Effectivement, ces enseignements sont les premiers signes de l'évolution des sciences ménagères. Par évolution, il s'agit davantage d'une modernisation de l'enseignement plutôt que d'une évolution au niveau matériel des sciences ménagères bien que cette évolution soit, lors des années 1950, en plein essor. Or, considérant les écoles ménagères comme des foyers des cultures féminines dans la première moitié des années 1940¹¹², les responsables des médias (*La revue des Fermières*, *La terre et le foyer* et *Terre et foyer*) développent, à l'instar des écoles, des cours sous la forme d'articles permettant la formation des Fermières.

Afin de former les lectrices de la revue *La terre et le foyer*, l'Association Ambulancière Saint-Jean propose une série d'articles visant à montrer l'administration des premiers soins aux blessés¹¹³. Les capsules d'enseignement s'inscrivent dans un contexte d'après-guerre au sein d'une société agricole visiblement marquée par la guerre. Ces articles rappellent les nombreux rôles que

¹⁰⁸ Nicole Thivierge, « L'enseignement ménager, 1880-1970 », dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Boréal Express, 1983, p. 119.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Madame A.-B. Clément, « Courrier des Fédérations : Fédération du district agronomique, numéro 13 », dans ministère de l'Agriculture, *La revue des Fermières*, vol. 5, n°2, 1944, p. 5.

¹¹³ Association ambulancière Saint-Jean, « Premiers soins aux blessés », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, 1947, p. 15.

doivent combler les mères de famille, dont celui d'infirmière, voire d'auxiliaire au médecin. Par ailleurs, l'Association justifie ses enseignements en disant : « [...] que le seul but de l'Association est d'aider le médecin et non de rivaliser avec lui »¹¹⁴. Toujours est-il que les lectrices de *La terre et le foyer* bénéficient d'un partage de connaissances et de techniques voué à l'expansion des arts ménagers. Suivant la logique d'apprentissage des articles de l'Association ambulancière Saint-Jean, les Cercles de Fermières voient progressivement s'imbriquer dans leur revue des séries d'articles visant à l'éducation de la femme et de la mère au foyer. Ces enseignements bonifient la transmission des savoir-faire féminins qui peuvent être acquis par les Fermières.

Poursuivant dans une optique d'évolution des sciences ménagères, lors du numéro de novembre 1950, à la suite d'une demande de la part des Fermières, le comité rédactionnel de la revue annonce l'addition d'articles discutant de droit et de médecine¹¹⁵. Les détentrices de la revue *La terre et le foyer* peuvent désormais lire des articles de deux femmes aux professions libérales : l'avocate Thérèse Lemay-Lavoie et la docteur Marie Rousseau¹¹⁶. En ce qui concerne l'avocate Lemay-Lavoie, ses articles sont publiés pendant pratiquement quatre ans, soit jusqu'en février 1954¹¹⁷. Les chroniques de l'avocate cessent d'être publiées dès le mois suivant (mars 1954) en raison de circonstances hors du contrôle des Cercles de Fermières¹¹⁸. Relativement aux chroniques de la docteur Marie Rousseau, elles enseignent une multitude de points concernant la santé des enfants. Pendant près de 12 mois, la docteur Rousseau renseigne les Fermières sur les comportements à avoir avec les bébés et les enfants¹¹⁹, sur les maladies¹²⁰, sur les méthodes à adopter afin qu'ils soient plus forts¹²¹, etc. Encore une fois, et au même titre que les capsules éducatives précédentes, les Cercles de Fermières invitent, par l'entremise de leur média, les Fermières, mais aussi les femmes rurales, à s'instruire et à suivre les enseignements. L'évolution

¹¹⁴ Association ambulancière Saint-Jean, « Les buts de l'Association ambulancière Saint-Jean », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°7, 1947, p. 8.

¹¹⁵ La rédaction, « Bonne nouvelle pour nos lectrices », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°9, 1950, 2^e de couverture.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Thérèse Lemay-Lavoie, « Je consulte mon avocate », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°2, 1954, p. 2.

¹¹⁸ La rédaction, « Le courrier de l'avocate », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°3, 1954, 3^e de couverture.

¹¹⁹ Marie Rousseau, « Votre avis docteur ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°10, 1951, p. 16.

¹²⁰ Marie Rousseau, « Votre avis docteur sur les maladies contagieuses ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°4, 1951, p. 17-18.

¹²¹ Marie Rousseau, « Votre avis docteur ? », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°1, 1951, p. 9.

de cette science au large spectre est marquée par l'apprentissage continu des Fermières et par leur perfectionnement.

Finalement, les médias des Cercles de Fermières mettent en valeur et en exergue le pan de l'hygiène sociale et familiale. Sous divers intitulés, enseignant méthodes et astuces, les articles visent à satisfaire les standards imposés par la société, à savoir ceux qui participent à la complémentarité des sexes. Dès février 1946, dans la revue *La terre et le foyer*, Jules Gilbert, un pionnier de l'éducation sanitaire au Québec¹²², amorce une série de quatre articles visant à sensibiliser les membres ; son objectif est d'instruire une « [...] population adulte [qui] a manqué d'une certaine formation à l'école [...] »¹²³. Pour y arriver, en 1944, le ministère de la Santé et du Bien-Être social instaure un système d'enseignement qui se réalise par l'entremise d'éducatrices-hygiénistes. Ces spécialistes « [...] se consacrent entièrement à l'éducation sur l'hygiène de nos groupements sociaux dans plusieurs comtés ; le projet en vue est de doter ainsi chaque unité sanitaire »¹²⁴. En 1947, le média des Cercles de Fermières est le théâtre de chroniques réalisées par les éducatrices-hygiénistes de différents comtés comme l'Abitibi¹²⁵ et New-Carlisle¹²⁶. Dans les faits, l'organisation des Cercles de Fermières traduit la campagne d'hygiène sociale du docteur Jules Gilbert par une série d'articles aux couleurs certes plus homogènes, mais dans laquelle une panoplie de sujets est traitée. Ces chroniques des éducatrices-hygiénistes sont éphémères et rapidement remplacées par les chroniques éducatives de madame Georges Boudrias, licenciée du Collège des médecins et chirurgiens de la province. De l'automne 1947¹²⁷ à l'été 1948¹²⁸, ce sont près d'une dizaine de chroniques dans lesquelles madame Georges Boudrias enseigne aux Fermières comment augmenter les standards d'hygiène dans leur foyer.

¹²² Georges Desrosiers, Othmar Keel et Benoît Gaumer, *La santé publique au Québec : Histoire des unités sanitaires de comté 1926-1975*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 80.

¹²³ Jules Gilbert, « Un grand problème de santé publique : nécessité de l'éducation sur l'hygiène », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 1, n°3, 1946, p. 3.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Simone Laliberté, « La santé par l'éducation en hygiène », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°4, 1947, p. 4-18.

¹²⁶ Marie-Ange Chamard, « Ravage de tuberculose : tous contre un », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°5, 1947, p. 5-6.

¹²⁷ Madame Georges Boudrias, « Hygiène familiale et sociale : L'air », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°7, 1947, p. 14-15.

¹²⁸ Madame Georges Boudrias, « Hygiène familiale et sociale : Les aliments liquides et l'usage de la glace », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 4, n°5, 1948, p. 10-18.

Le comité rédactionnel de la revue des Cercles de Fermières sonde les membres afin de cerner les sujets qui conviennent le plus à l'air du temps. Or, les intitulés des chroniques changent, mais les sujets demeurent essentiellement les mêmes, encore plus lorsqu'il s'agit d'hygiène sociale et familiale. Entre septembre 1952¹²⁹ et mars 1955¹³⁰, la campagne éducative d'hygiène est reprise par le médecin Wilfrid Leblond¹³¹ et subit certains changements. Les chroniques sont désormais dédiées au monde rural et chaque intitulé arbore le même préfixe : « Hygiène rurale ». D'ailleurs, les capsules éducatives du médecin Leblond s'inscrivent dans la continuation des capsules du docteur Rousseau qui se terminent en décembre 1951. Après la dernière capsule en mars 1955, quelques années sont nécessaires avant que la revue sollicite à nouveau l'expertise du docteur Leblond. Ses chroniques réapparaissent en février 1962¹³² et perdurent jusqu'aux derniers numéros de la revue *Terre et foyer*, soit jusqu'aux premiers mois de 1968¹³³. Parallèlement aux chroniques du docteur Leblond, la revue *La terre et le foyer* présente, entre janvier 1954¹³⁴ et juin 1955¹³⁵, des chroniques d'hygiène dentaire. Rédigées par le docteur Louis-J. Bonneau, les articles sont perçus comme étant des cours. D'ailleurs, comme il le précise dans l'une de ses introductions :

Le cours dentaire du présent numéro est tout spécialement dédié aux jeunes mamans et à celles qui le seront bientôt. Il contient de précieuses informations, lesquelles, si elles étaient assimilées pour ensuite servir sur un plan pratique, assureraient à l'enfant une bouche saine, par conséquent un facteur de plus de bonne santé¹³⁶.

Faisant ainsi appel aux valeurs maternelles des mères de famille et au sentiment du *care*, les articles d'hygiène dentaire relèvent la versatilité des sciences ménagères. En effet, il ne s'agit pas

¹²⁹ Wilfrid Leblond, « Hygiène rurale », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°7, 1952, p. 3-4.

¹³⁰ Étudiant à l'Université Laval, Wilfrid Leblond fait d'abord un baccalauréat en arts avant de poursuivre ses études en médecine et d'obtenir son diplôme en 1926. Deux ans plus tard, il obtient un diplôme de l'Institut d'hygiène de Lyon en France. Enfin, après son parcours académique, il enseigne, à titre de professeur titulaire, l'hygiène sociale en plus d'être chargé de cours d'hygiène industrielle à l'Université Laval – Wilfrid Leblond, « Hygiène rurale », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°7, 1952, p. 3.

¹³¹ Wilfrid Leblond, « Hygiène rurale : ulcérations de la bouche », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°3, 1955, p. 9-10.

¹³² Wilfrid Leblond, « Les médicaments appelés "antibiotiques" : leur origine, leurs avantages, les dangers de leur usage », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°2, 1962, p. 8-9.

¹³³ Wilfrid Leblond, « Le LSD », dans ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°2, 1968, p. 4 à 6.

¹³⁴ Louis-J. Bonneau, « Hygiène dentaire », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, 1954, p. 2-3.

¹³⁵ Louis-J. Bonneau, « Mot de la fin », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°5, 1955, p. 7.

¹³⁶ Louis-J. Bonneau, « Hygiène dentaire », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°3, 1954, p. 2.

uniquement d'être en mesure de nettoyer le foyer, mais également de savoir comment prendre soin de ceux et celles qui forment ce foyer.

Durant une période d'approximativement huit ans, les chroniques d'hygiène sociale, rurale ou médicale sont écrites par divers médecins ou docteurs qui ne présentent pas, à proprement dit, de série d'articles. La revue *La terre et le foyer* offre, entre juillet 1955 et 1962, un faible ratio d'articles faisant écho aux apprentissages ménagers dont doivent faire preuve les mères et les femmes au foyer. L'étude des médias des Cercles de Fermières amène à au moins une conclusion certaine. Les sciences ménagères sont un terrain de pratique du maternalisme et du *care*, véhiculant un art de vivre. Ces cours, qui à maintes reprises font référence aux enfants et à leur bien-être, montrent la position idéale que doivent prendre les femmes et les mères au foyer, mettant en valeur leur rôle maternel.

4.4 – Conclusion

Ce quatrième chapitre avait pour objectif de répondre à certains questionnements issus du milieu des arts domestiques, mais aussi de brosser un portrait de l'implication socio-économique des Cercles de Fermières dans les arts domestiques et les coopératives, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle de leurs régions. Le renouveau des arts domestiques au Québec amène l'organisation des Cercles de Fermières à occuper et orienter une grande partie de l'espace public dédié à l'économie domestique et à l'artisanat.

Pourquoi et dans quelles mesures ces arts domestiques sont-ils importants pour les Cercles de Fermières ? Et de quelles manières les Cercles de Fermières participent-ils à ces arts ? Nous avons donc tenté de répondre à ces questions en trois temps, soit par le renouveau artisanal au Québec des années 1930, par l'avènement de la Coopérative des Arts domestiques du Québec et, finalement, par la diversification des arts domestiques.

En guise de réponse à notre première question, il serait tout d'abord juste de dire que les arts domestiques sont importants pour les Cercles de Fermières, car ils sont des moments de formation et de transmission de leurs savoir-faire. Valeur et fierté sont les termes employés par Jean-Marie Gauvreau dans son *Rapport général sur l'artisanat* pour qualifier cette pratique des Cercles. Jean-Marie Gauvreau et Albert Tessier ont été en mesure d'inciter les Cercles à participer à la création d'une Coopérative des Arts domestiques. Elle permet une production, mais aussi une croissance des arts domestiques dans l'ensemble de la Province de Québec. Le renouveau des arts

domestiques au Québec amène l'organisation des Cercles de Fermières à orienter une grande partie de la conversation autour de l'économie domestique et de l'artisanat. La création de la Coopérative des Arts domestiques, première organisation du genre à être exclusivement féminine, en plus d'être le fruit des Cercles de Fermières, nous permet de saisir pleinement l'influence sociale de l'organisation. Les répercussions des arts domestiques au sein de l'organisation des Cercles de Fermières sont nombreuses. Générant non seulement une production artisanale parfois destinée à faire augmenter le revenu familial, les arts domestiques sont synonymes de formation et de transmission. Les Cercles participent à ces arts par de nombreuses activités qui touchent les arts domestiques, textiles, culinaires et ménagers. Bien que nous n'ayons uniquement dévoilé qu'une infime portion de la participation des Cercles aux arts domestiques, nous sommes tout de même en mesure de démontrer que l'organisation procède à la transmission et au partage des savoir-faire artisanaux. La transmission des savoir-faire traditionnels par les Cercles de Fermières a permis leur renouvellement et signale à terme la création et la vision d'un travail ou d'un art fait à la main, proche de la perspective écologiste, loin de la société de consommation qui incite au gaspillage. On peut dire, en tout cas, que l'action multiforme des Cercles de Fermières a ouvert un espace de sociabilité féminine unique dans toutes les régions du Québec, et permis d'avancer les préoccupations des femmes rurales catholiques et francophones dans l'espace public canadien québécois.

5 – CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons pu faire avancer les connaissances sur l'histoire des Cercles de Fermières à plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous avons contribué à mettre à jour l'historiographie sur les Cercles de Fermières depuis le mémoire de Guylaine Nadeau en 1996. Ce mémoire propose un angle d'approche différent sur l'analyse de l'organisation et de ses actions. Grâce au dépouillement de sources originales, peu exploitées auparavant, comme *La revue des Fermières* (1941-1944), *La terre et le foyer* (1945-1962) et *Terre et Foyer* (1963-1970), notre mémoire présente un caractère novateur. Ainsi, à l'exception la monographie¹ de Yolande Cohen, l'histoire des Cercles de Fermières durant les années 1950 et 1960 n'a jamais été minutieusement étudiée, aussi bien sous l'aspect de son fonctionnement que par ses propositions et actions, tant sociales que politiques.

Nous avons pu remettre en question les liens complexes qu'entretiennent les Cercles de Fermières avec l'État et l'Église au Québec durant cette période d'intenses transformations. Aux termes de notre recherche, les liens entre les Cercles de Fermières et l'État se définissent par une certaine dépendance technique (avec le ministère de l'Agriculture) et financière, mais également par des objectifs ; celui de contrer l'exode rural ; celui de faire des Cercles de Fermières un vecteur de propagande vis-à-vis du renouveau artisanal envisagé par l'État lui-même ; celui plus discret de subordonner l'organisation au Service de l'économie et des arts domestiques par la nomination de Liliane Labelle au titre de secrétaire générale des Cercles. En second lieu, notre recherche a également permis de mettre en lumière de « nouveaux » liens entre l'Église et les Cercles de Fermières, majoritairement discutés au chapitre trois. Nous employons le terme « nouveaux », car les recherches que nous avons menées accordent une attention particulière aux relations socio-économiques entre les Cercles de Fermières et l'Église. Les liens entre les deux entités ont déjà été approfondis par des recherches antérieures à la nôtre. Toutefois, aucune d'entre elles n'a exploré cette relation par la charité et les activités caritatives. En effet, les liens entre les Cercles de Fermières et l'Église sont essentiellement axés vers la doctrine sociale de l'Église, et les ambitions de l'épiscopat québécois envers les Cercles s'ancrent sur celle-ci. Contrairement à ce qu'octroie l'État, aucune somme n'est versée aux Cercles par l'Église. Enfin, si l'Église a un rôle religieux de

¹ Yolande Cohen, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Montréal, Éditions Le Jour, 1990, 319p.

guide moral par l'entremise de ses aumôniers, elle n'a pas dirigé les Cercles de Fermières. Au-delà de la clarification des liens qu'entretiennent les Cercles de Fermières avec l'État et l'Église, nous avons montré leur relative autonomie dans leur prise de décision, en particulier au niveau de leur intervention dans la sphère publique entre 1941 et 1966.

Le corpus de sources étudié dans ce mémoire (près de 250 revues en plus de la documentation produite pendant la période étudiée) nous a permis de saisir l'étendue de leur intervention dans différents domaines. Le poids démographique de l'organisation est impressionnant : en 1951, les Cercles de Fermières représentent 10,53 % de la population féminine rurale. Il leur permet de développer un immense réseau de sociabilité partout à travers la province avec l'organisation de soupers, de soirées récréatives, de dons aux œuvres paroissiales et caritatives. La participation à ces événements, ou leur planification, montrent une appropriation majeure de l'espace public par les Cercles. Qui plus est, la paroisse, voire plus largement le diocèse, représentent généralement cet espace public socio-économique où figurent les œuvres des Cercles de Fermières. L'étude du rôle d'acteurs influents comme celui des aumôniers, du directeur des Cercles de Fermières Émile Gauthier (à partir de 1953) et de la présidente de la Fédération 3, madame Charles Gagné, a permis de faire ressortir que le traditionalisme canadien-français guide, dans bien des cas, les faits et gestes des Cercles de Fermières. Ce traditionalisme deviendra plus tard un enjeu pour les Cercles, qu'ils pourront conjuguer avec leur participation autonome dans l'espace public québécois et canadien.

Nous avons montré que leur implication sociale prend diverses formes : paroissiales, religieuses et sociales. Agissant dans différentes œuvres, les Fermières démontrent leur capacité d'intervention dans les sphères du monde social et politique (1951, 1952, 1954, 1964). La mise en place d'activités récréatives et la promotion d'un traditionalisme canadien-français présentent et clarifient la participation des Cercles de Fermières aux œuvres sociales. Ils ont, par exemple, œuvré à l'éducation sacerdotale de plusieurs hommes d'Église. La participation à ce type d'œuvre sociale s'est réalisée par l'entremise de bourses annuellement octroyées à l'Église. Dans la même veine, les Cercles de Fermières ont œuvré socialement sur le plan international. C'est par les bourses et les denrées données aux missions catholiques que les Fermières ont témoigné de cette implication sociale internationale. Enfin, c'est par une implication sociale auprès des paroisses et des diocèses que les Cercles de Fermières ont pu se greffer à l'espace public de l'après-guerre. Encore une fois,

par les dons et par l'investissement de temps, les Cercles se sont dédiés à l'épanouissement social de leur environnement. En résumé, ce chapitre explique le rôle social que jouent les Cercles de Fermières dans la transformation et la modernisation du Québec d'après-guerre.

Le chapitre trois de notre mémoire concerne leur participation à la vie politique. En définissant notre vision du « politique » comme étant un lieu où on participe au pouvoir par l'influence individuelle ou l'influence de groupe², et comme étant la résultante de l'intervention citoyenne dans les affaires de la cité³, nous avons dressé nos limites selon lesquelles nous abordons l'implication politique des Cercles de Fermières. En effet, nous avons analysé et démontré la participation politique des Cercles, voire plus précisément des champs dans lesquels ils s'impliquent. Dans un premier temps, en présentant l'implication des Fermières par leur alliance à l'Association mondiale des femmes rurales, nous avons pu montrer leur participation politique à un niveau international, aux quatre congrès internationaux : celui d'Amsterdam (8 au 13 septembre 1947), celui de Copenhague (1951), celui de Toronto (12 au 23 août 1953) et celui d'Édimbourg en août 1959, que nous avons appuyé notre démonstration⁴. Par ces congrès et par les revendications émises par les Cercles de Fermières, nous avons montré leur implication auprès des mères avec des clubs formés exclusivement pour elles. Leur appui à la résolution de l'Association mondiale des femmes rurales visant à une éducation et les bases de celle-ci aux enfants de pays moins développés est présenté à l'UNESCO. Leurs votes en faveur d'une paix mondiale, la pertinence d'éduquer les mères, les femmes et les enfants, permettent aux Cercles de Fermières de s'insérer dans le mouvement pacifiste d'après-guerre avec une perspective réparatrice.

Nous avons, dans un second temps, démontré l'élan patriotique véhiculé par l'organisation des Cercles de Fermières. Cet élan patriotique se traduit par la revendication pionnière d'un drapeau canadien, libre de toutes allégeances à l'Empire britannique ou aux États-Unis, et fait écho à l'existence d'un Canada français. En formulant de telles réclamations sur près d'une quinzaine d'années, les Cercles de Fermières témoignent d'une autonomie qui leur permet d'exister de façon

² Olivier Nay *et al.*, « Participation politique », *Lexique de science politique*. 4^e édition, Paris, Dalloz, 2017, p. 804.

³ *Ibid.*

⁴ Rappelons qu'un congrès au Sri Lanka, nommé Ceylan dans la revue de janvier 1957, devait avoir lieu, mais qu'en raison d'une utilisation d'une conjugaison au passé, nous émettons l'hypothèse que madame Hector Moreau (Hectorine Prairie) n'a pu y assister. Comité des Relations Extérieures des Fédérations, « L'Association mondiale des femmes rurales », dans ministère de l'Agriculture, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°1, 1957, p. 9.

autonome dans l'espace public canadien et québécois (communiqué publié dans plus d'une dizaine de journaux entre mars et avril 1953).

Les Cercles de Fermières font alliance avec *La Ligue du drapeau national*, une association qui préconise un Canada anti-impérialiste. Or, réalisé selon une perspective antimonarchiste, le communiqué des Cercles démontre très clairement une position politique : celle qui veut un Canada souverain, qui inclut la sauvegarde de la nation canadienne-française. Les Cercles de Fermières véhiculent un attachement particulier à une vision traditionnelle de la vie canadienne-française qui se traduit par un discours positif à la Survivance, par une conservation et une pratique du folklore, et enfin, par un appui des Cercles à la campagne de canadianisme de Paul Gouin.

L'analyse des mémoires déposés à trois commissions royales d'enquête : *La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada* (Commission Massey), *La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* (Commission Parent) et *La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* (Commission Bird), nous permet de constater aussi leur volonté d'imprimer leur marque sur l'orientation politique canadienne de 1950 à 1968. Les Cercles de Fermières apparaissent alors comme un groupe de femmes qui s'approprie une partie de l'espace public en participant aux changements politiques de son temps.

Enfin, la contribution des Cercles de Fermières aux arts domestiques et à l'artisanat est analysée dans le quatrième chapitre. Non seulement assurent-ils la pérennité des arts domestiques (textiles, culinaires et ménagers) au Québec, ils y ajoutent une marque d'authenticité qui est unique. Nous avons traduit cette authenticité par l'inscription des Cercles de Fermières au sein d'un renouveau artisanal qui fait son entrée par les efforts du gouvernement québécois pendant les années 1930. Le gouvernement a, en effet, joué un rôle considérable, mais, comme nous l'avons démontré, Jean-Marie Gauvreau et l'abbé Albert Tessier ont été deux acteurs incontournables qui ont appuyé et défendu le choix des Cercles de Fermières pour la mise en place d'une coopérative provinciale. Les Cercles ont, par ailleurs, été les premiers à endosser un projet d'une telle envergure, car on croyait à leur influence provinciale étant donné leurs assises multiples dans la province. De ce fait, nous avons exploré et démontré l'esprit coopératif qui, dès le premier numéro de *La revue des Fermières*, prend une place importante dans le discours de l'organisation. Les résultantes de cette section ont amené à penser les Cercles de Fermières comme une organisation

autonome dans la mesure où l'esprit coopératif engendre au sein de l'organisation une grande liberté d'agir. La transmission des savoir-faire artisanaux, culinaires et ménagers nous a amené à signaler la façon dont les Cercles de Fermières permettent aux femmes rurales de s'approprier l'espace public.

BIBLIOGRAPHIE

1 – Sources

1.1 – Revues des Cercles de Fermières

- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La bonne fermière*, vol. 1, n°1, janvier, 1920, 32p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La bonne fermière et la bonne ménagère*, vol. 14, n°1, 1933, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 1, n°1, septembre, 1941, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 1, n°2, octobre, 1941, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 1, n°3, novembre, 1941, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 1, n°4, décembre, 1941, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 2, n°3, mars, 1942, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 2, n°6, juillet-août, 1942, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 4, n°4, avril, 1943, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 4, n°7, septembre, 1943, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 4, n°8, octobre, 1943, 26p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 5, n°1, janvier, 1944, 34p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 5, n°2, février, 1944, 34p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La revue des fermières*, vol. 5, n°6, juin, 1944, 34p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1-2, juillet-août, 1945, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°3-4, septembre-octobre, 1945, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°2, février, 1946, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°3, mars, 1946, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°5-6, mai-juin, 1946, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°10, octobre, 1946, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°3, avril, 1947, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°4, mai, 1947, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°5, juin, 1947, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°6, juillet-août, 1947, 24p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 3, n°7, septembre, 1947, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 4, n°2, mars, 1948, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 4, n°4, mai, 1948, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 4, n°5, juin-juillet, 1948, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°7, septembre, 1949, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°8, octobre, 1949, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°9, novembre, 1949, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 5, n°10, décembre, 1949, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°1, janvier, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°2, février, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°4, avril, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°5, mai-juin, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°6, juillet-août, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°7, septembre, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°8, octobre, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°9, novembre, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 6, n°10, décembre, 1950, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°1, janvier, 1951, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°2, février, 1951, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°4, avril, 1951, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 7, n°10, décembre, 1951, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°1, janvier, 1952, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°3, mars, 1952, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°6, juillet-août, 1952, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 9, n°7, septembre, 1952, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°1, janvier, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°2, février, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°4, mars, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°6, juillet-août, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°7, septembre, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°8, octobre, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°9, novembre, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 10, n°10, décembre, 1953, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°1, janvier, 1954, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°2, février, 1954, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°3, mars, 1954, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°4, avril, 1954, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°6, juillet-août, 1954, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 11, n°7, septembre, 1954, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°1, janvier, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°3, mars, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°4, avril, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°5, mai-juin, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°6, juillet-août, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°7, septembre, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°9, novembre, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 12, n°10, décembre, 1955, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°1, janvier, 1956, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°2, février, 1956, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 13, n°7, septembre, 1956, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°1, janvier, 1957, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°2, février, 1957, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 14, n°3, mars, 1957, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 15, n°1, janvier, 1958, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 15, n°3, mars, 1958, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 16, n°1, janvier, 1959, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°1, janvier, 1960, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 17, n°2, février, 1960, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 18, n°2, février, 1961, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°1, janvier, 1962, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°2, février, 1962, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *La terre et le foyer*, vol. 19, n°9, novembre, 1962, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°1, janvier, 1963, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°7, septembre, 1963, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°1, janvier, 1964, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 20, n°12, décembre, 1964, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 21, n°1, janvier, 1965, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 21, n°4, avril, 1965, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Hommage de Terre et Foyer aux Cercles de Fermières à l'occasion de leur jubilé d'or*, vol. 21, n°7-8, juillet-août, 1965, 52p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 22, n°3, avril-mai, 1966, 24p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°2, février, 1968, 30p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Terre et Foyer*, vol. 27, n°5, septembre-octobre, 1965, 24p.

1.2 – Journaux quotidiens

« Archives : 80 ans d'émissions agricoles à Radio-Canada », *Radio-Canada*, 10 avril 2018.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1094270/emissions-agricoles-histoire-reveil-rural-semaine-verte-archives>

« Arborons "La feuille d'érable", drapeau national du Canada », *L'Avenir du Nord*, 28 mars 1952, p. 3. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2511482>

Madame CÔTÉ, Auguste, « Les Cercles de Fermières réclament un drapeau canadien », *L'Union des Cantons de l'Est*, 23 avril 1953, p. 7.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2687095>

« Fermières reçues au Cap-Rouge », *Le Soleil*, 14 août 1934, p. 14. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3292970>

« Fort appui à une cause patriotique », *La Presse*, 24 mars 1953, p. 17.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2875716>

GUERTIN, Colette, « Les Cercles de Fermières demandent un drapeau national », *Le Devoir*, 25 mars 1953, p. 2. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2782293>

GUERTIN, Colette, « Les Cercles de Fermières réclament un drapeau canadien », *La Tribune*, 28 mars 1953, p. 7. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3534255>

LA LIGUE DU DRAPEAU NATIONAL DU CANADA, SECTION DU QUÉBEC, « Un appel de la Ligue du Drapeau », *Le Nicoletain*, 26 mars 1948, p. 1. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4359140>

« Les Cercles de Fermières demandent un drapeau canadien », *Le Saint-Laurent*, 9 avril 1953, p. 11. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/5061801>

« Les Cercles de Fermières demandent un drapeau », *La Gazette des Campagnes*, 9 avril 1953, p. 7. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3623476>

« Les Fermières demandent un drapeau canadien », *La Progrès du Saguenay*, 16 avril 1953, p. 10. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2619149>

« Les Fermières du Mont-Laurier », *L'Avenir du Nord*, 20 août 1937, p. 4. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2510724>

« Les Fermières en faveur d'un drapeau canadien », *Le Soleil*, 27 mars 1953, p. 15. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3172329>

« L'Hon. Barré rencontre les Fermières », *L'éclaireur*, 15 novembre 1945, p. 11. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4535093>

M. B., « Mlle Liliane Labelle, promue au titre de secrétaire des Cercles de Fermières », *La terre de chez nous*, 15 octobre 1958, p. 12. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4827227>

« Pour la visite de leurs Altesses Royales. Directives de la Ligue du Drapeau National du Canada », *Le Courrier de Berthier*, 20 septembre 1951, p. 5. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4907000>

« Pour la visite de leurs Altesses Royales. Directives de la Ligue du Drapeau National du Canada », *Le Lac-Saint-Jean*, 13 septembre 1951, p. 8. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/5010004>

« Un drapeau canadien demandé par les Cercles de Fermières », *Le Canada*, 26 mars 1953, p. 14. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3575483>

1.3 – Rapports, mémoires et études

BIRD, Florence, Jacques HENRIPIN, John P. HUMPHREY, *et al.*, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, Ottawa, Information Canada, 1970, 540p.

CANADIANA HÉRITAGE, Fonds de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, C-2006, madame Charles Gagné, *Mémoire soumis à Monsieur*

le président et aux membres de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, 1951, images 612-624.

CANADIANA HÉRITAGE, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, C-4881, madame Léopold Tremblay, *Mémoire des Cercles de Fermières de la Province de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, 1968, images 1001-1004.

CANADIANA HÉRITAGE, Fonds de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, C-2006, mesdames Charles Gagné, Jean-Baptiste Cadrin et Dunn Lanthier, *Minutes des audiences de Québec : Fédération régionale des Cercles des Fermières de la Province de Québec*, 1951, images 625-640.

Madame GAGNÉ, Charles, *Mémoire de la fédération régionale des Cercles de Fermières des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata-Sud*, 25 mai 1962, 4p.

Madame GOSSELIN, Charles, *Mémoire des Cercles de Fermières de la Province de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, 15 mars 1962, 10p.

1.4 – Autres documents primaires

BRUCHÉSI, M^{gr} Paul, « Allocution de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési », dans *Premier congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (Secteur des Dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste)*, Montréal, 1907, 222p.

CERCLES DE FERMIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, « Lettres patentes », 22 mai 1968, 4p.

DÉSILETS, Alphonse, *Pour la terre et le foyer*, Québec, Chez l'auteur, 1926, 215p.

GAUDET-SMET, Françoise, *Anne-Marie Vaillancourt*, 1953, 157p.

Madame GAGNÉ, Charles, *Pages d'histoire des Cercles de fermières (1915-1965)*, Québec, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1965, 61p.

LEBEL, Léon, *Le Syndicalisme Féminin dans nos Centres ruraux*, Montréal, 1946, 30p.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2436534>

MARCOTTE, « Québec et Lévis : Québec-ouest, Sillery, Lauzon », 58^e éditions, Ministère du Commerce, 1946, 1499p. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/5347139>

MASSEY, Vincent, Arthur SURVEYER, Norman A. M. MACKENZIE *et al.*, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada (1949-1951)*, Ottawa, 1951, 600p.
<https://publications.gc.ca/site/fra/9.945686/publication.html>

PAQUET, M^{gr} L.-A., « Le féminisme », *Le Canada français*, vol. 1, n°4, 1918, p.233-246.

1.5 – Lois

Loi concernant certains ministères, L. Q. 1979, c. 77, p. 1221-1230.
https://recherchedocumentaire.assnat.qc.ca/DocumentPublic/Publique/Lois_annuelles_du_Qc/1979/1979_chap.077_fr.pdf

2 – Études

2.1 – Monographies

- ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006, 212p.
- BAILLARGEON, Denyse, *Brève histoire des femmes*, Montréal, Boréal, 2012, 288p.
- BAILLARGEON, Denyse, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2019, 238p.
- BÉRIAUX, Oscar, *Tissage domestique*, Québec, ministère de l'Agriculture du Québec, 1933, 217p.
- BOUCHARD, Gérard, *La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004, 320p.
- BOUCHARD, Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019, 440p.
- CUTHBERT, Gail, Naomi BLACK, Paula BOURNE et Magda FAHRNI, *Canadian Women: a history*, Toronto, Nelson, 2011, 660p.
- COHEN, Yolande, *Femmes de parole : L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Montréal, Éditions Le Jour, 1990, 319p.
- DESROSIERS, Georges, Othmar KEEL et Benoît GAUMER, *La santé publique au Québec : Histoire des unités sanitaires de comté 1926-1975*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997, 187p.
- DUMONT, Micheline, compte rendu de Yolande Cohen, *Femmes philanthropes. Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 256 p., *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n°3-4, 2011, p. 178-183.
- DUMONT, Micheline, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2012, 247p.
- FOISY, Catherine, *Au risque de la conversion : L'expérience québécoise de la mission au XX^e siècle (1945-1980)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017, 326p.
- GALERNEAU, Germaine et Jeanne GRISÉ-ALLARD, *Le tissage*, Montréal, Éditions du jour, 1975, 146p.
- GAUVREAU, Jean-Marie, *Rapport général sur l'artisanat*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1929, 38p.
- HAMEL, Nathalie, « Notre maître le passé, notre maître l'avenir » *Paul Gouin et la conservation de l'héritage culturel du Québec*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2008, 204p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, Guy BOICLAIR, Jean-Marc KIROUAC et Jocelyn MORNEAU, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC-UPA 1924-2004*, Montréal, Boréal, 2004, 455p.

- LAMONTAGNE, Sophie-Laurence, Fernand HARVEY, « De l'économie familiale à l'artisanat : les textiles domestiques », *Cap-aux-diamants*, n°50, 1997, p. 20-24.
- LAMONTAGNE, Sophie-Laurence, Fernand HARVEY, *La production textile domestique au Québec, 1827-1941. Une approche quantitative et régionale*, Ottawa, Musée national des sciences et de la technologie, 1997, 90p.
- LAMOUREUX, Jocelyne, Michèle GÉLINAS, Katy TARI, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, 259p.
- LAROCHELLE, Catherine, *L'école du racisme : La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021, 350p.
- LEBLANC, Jean, *Dictionnaire biographique des évêques catholiques du Canada : les diocèses catholiques canadiens des Églises latine et orientales et leurs évêques : repères chronologiques et biographiques 1658-2012*, Montréal, Wilson et Lafleur, 2012, 1320p.
- PÂQUET, Martin, Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, 280p.
- RIALLAND MORISSETTE, Yvonne, *Le passé conjugué au présent : Cercles de Fermières, historique 1915-1980*, Montréal, Éditions Pénélope, 1980, 249p.
- ROBERT, Marc-André, *Dans la caméra de l'abbé Proulx : La société agricole et rurale de Duplessis*, Québec, Septentrion, 2013, 234p.

2.2 – Articles et chapitres de livres

- BAILLARGEON, Denyse, « Maternalisme et État providence : Le cas du Québec », *Labrys*, n°6, 2004. <https://www.labrys.net.br/labrys20/franco/denise.htm>
- BOUCHARD, Valérie et Jocelyne MATHIEU, « Par des femmes pour des femmes. Se dévouer mais aussi survivre : Françoise Gaudet-Smet et la revue *Paysana* (1938-1949) », *Mémoires du livre*, vol. 12, n°2, 2021, p. 1-27.
- CERCLES DE FERMIÈRES et Lynne FAUBERT, « De la Révolution tranquille à Mai 68 », dans Les Cercles de Fermières et Lynne Faubert, *Qu'est-ce qu'on mange ? Le meilleur des Cercles de Fermières du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2025, 256p.
- CHARRON, Catherine, « Le front domestique à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste : entre crise de la domesticité et promotion de l'enseignement ménager, 1900-1927 », *Histoire sociale*, vol. 43, n°86, 2010, p. 345-368.
- CLICHE, Marie-Aimée, « Droits égaux ou influence accrue ? Nature et rôle de la femme d'après les féministes chrétiennes et les antiféministes au Québec 1896-1930 », *Recherches féministes*, vol. 2, n°2, 1989, p. 101-119.
- COHEN, Yolande, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois », dans Françoise Thébaud et al. (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Tome 5*, Paris, Perrin, 1992, p. 695-716.
- COHEN, Yolande, « La critique et ses dessous », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, p. 216-229.

- COHEN, Yolande, « L'Association des Cercles de Fermières au Québec : sociabilité et influence sociale » dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal Express, 1987, p. 124-143.
- COHEN, Yolande, « Le déploiement géographique des Cercles de fermières au Québec (1915-1949) », *Espace Populations Sociétés*, n°1, 1989, p. 87-98.
- COHEN, Yolande, « Les Cercles de fermières : une contribution à la survie du monde rural », *Recherches sociographiques*, vol. 29, n°2-3, 1988, p. 311-327.
- COHEN, Yolande, « Réplique à une recension de Micheline Dumont : Féminisme, nationalisme et histoire des femmes au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n°3, 1999, p. 198-211.
- COHEN, Yolande, VILLENEUVE, Hubert, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, le droit de vote et l'avancement du statut civique et politique des femmes au Québec », *Histoire sociale*, vol. 46, n°91, p. 121-144.
- COULOMBE, Caroline, « Entre l'art et la science : la littérature culinaire et la transformation des habitudes alimentaires au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n°4, 2005, p. 507-533.
- COULOMBE, Rose-Hélène, « La transmission du savoir dans les arts textiles et l'artisanat », *Histoire Québec*, vol. 12, n°3, 2007, p. 35-43.
- CRETTEZ, Xavier, Patrick HASSENTEUFEL et Jacques DE MAILLARD, « Chapitre 1. Politique et science politique », dans *Introduction à la science politique*, Malakoff, Armand Colin, 2024, p. 11-36.
- DESJARDINS, Ghislaine, « Les Cercles de Fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1940 », dans Marie Lavigne (dir.) et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, 432p.
- DUGAS, Clermont, « Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 17, n°41, 1973, p. 283-316.
- DUMONT, Micheline, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, p. 204-216.
- DURAND, Caroline, « L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945) », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n°3, 2011, p. 60-73.
- FAHRNI, Magda, « Counting the Costs of Living: Gender, Citizenship, and a Politics of Prices in 1940s Montreal », *Canadian Historical Review*, vol. 83, n°4, 2002, p. 483-504.
- FORTIN, Gérald, « Le nationalisme canadien-français et les classes sociales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n°4, 1969, p. 523-535.
- FRASER, Alistair B., « A Canadian Flag for Canada », *Revue d'études canadiennes*, vol. 25, n°4, 1991, p. 64-80.

- GARIGUE, Philippe, « Le catholicisme et la vie familiale des Canadiens Français », dans Albert Lapointe, *La famille moderne dans l'évolution de notre époque*, Montréal, Éditions des foyers Notre-Dame, 1963, p. 7-25.
- HARRIS, Harriet A., « Christian feminism and feminist perspectives on population control », *Transformation*, vol. 13, n°2, 1996, p. 25-27.
- HÉBERT, Karine, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°3, 1999, p. 315-344.
- KOVEN, Seth, MICHEL, Sonya, « Womanly Duties: Maternalist Politics and the Origins of Welfare States in France, Germany, Great Britain, and the United States, 1880-1920 », *American Historical Review*, vol. 95, n°4, 1990, p. 1076-1108.
- LAVIGNE, Marie, PINARD, Yolande, STODDART, Jennifer, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n°3, 1975, p. 353-373.
- LITTLE, Jack I., « Les investisseurs français et le nationalisme canadien-français : La compagnie de colonisation et de crédit des cantons de l'est, 1881-1893 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n°1, 1978, p. 19-39.
- MATHIEU, Jocelyne, « La Centrale d'artisanat du Québec à Montréal », *Les Cahiers des dix*, vol. 70, 2016, p. 179-201.
- MATHIEU, Jocelyne, « Les Cercles de Fermières : cent ans d'expertise et d'engagement dans les arts textiles », *Les Cahiers des dix*, n°68, 2014, p. 93-118.
- OUELLET, Fernand, « Nationalisme canadien-français et Laïcisme au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n°1, 1963, p. 47-70.
- PATTERSON, Bruce, « The Red Ensign and the Maple Leaf: Canada's Two Flag Traditions », *Raven*, vol. 23, 2016, p. 1-17.
- PELLETIER, Antoine, « L'aventure de l'Office du film du Québec », *Cap-aux-Diamants*, n°38, 1994, p. 44-47.
- PICHÉ, Lucie, « La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°4, 1999, p. 481-506.
- PHILIPPS, Johanne, « La laïcité et l'héritage féministe religieux au Québec : du refus à la réappropriation », *Recherches féministes*, vol. 35, n°1-2, 2022, p. 225-241.
- PROVENCHER-ST-PIERRE, Laurence, « Réapprentissage et revalorisation : La renaissance des arts domestiques », *Cap-aux-Diamants*, n°144, 2021, p. 31-35.
- ROCHEFORT, Florence, « La revue *La Femme contemporaine*, quel féminisme catholique ? », dans Anne Cova (dir.), Bruno Dumons (dir.), *Femmes, genre et catholicisme : Nouvelles recherches, nouveaux objets (France, XIX^e -XX^e siècles)*, Lyon, LARHRA, 2012, p. 121-134.

- ROCHER, Guy, « Un bilan du Rapport Parent : vers la démocratisation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n°2, 2004, p. 117-128.
- ROSS, Susan A., « Féminisme et théologie », *Raisons politiques*, n°4, 2001, p. 133-146.
- ROULEAU, Célyne, « La fille du gouvernement – L'école des arts domestiques "La transmission du savoir dans les arts textiles et l'artisanat" », *Histoire Québec*, vol. 14, n°2, 2008, p. 23-27.
- ROUSSEAU, Yvan, « Essor et déclin d'une formule d'organisation économique : la coopération et la mutualité paroissiales », dans Serge Courville (dir.) et Normand Séguin (dir.), *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 190-218.
- ROUTHIER, Gilles, « La paroisse : naissance et évolution d'une institution », dans Serge Courville (dir.) et Normand Séguin (dir.), *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 5-13.
- RUDEL, David-Thierry, « Domestic Textile Production in Colonial Quebec, 1608-1840 », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, vol. 31, 1990, p. 39-49.
- RUIZ, Julie, « Modernisation de l'agriculture et occupation des terres agricoles au Québec (1951-2011) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 63, n°179-180, 2019, p. 213-230.
- SIMARD, Jean-François, « L'influence du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec dans le développement de l'administration publique québécoise », *Administration publique du Canada*, vol. 52, n°3, 2009, p. 457-483.f
- SIMARD, Majella, « Des années de croissances au temps des incertitudes. Les petites localités québécoises au XX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n°141, 2006, p. 421-432.
- THIVIERGE, Nicole, « L'enseignement ménager, 1880-1970 », dans Nadia Fahmy-Eid (dir.) et Micheline Dumont (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Boréal Express, 1983, p. 119-142.
- TREMBLAY, Yves, « La consommation bridée. Contrôle des prix et rationnement durant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 58, n°4, 2005, p. 569-607.

2.3 – Mémoires et thèses

- BERGERON, Marco, *Le nationalisme et les partis politiques dans l'élection provinciale québécoise de 1936*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 1998, 112p.
- BONDU, Hâxan, *Mobilisation féminine et régionalité : trajectoire de l'Union catholique des fermières (UCF), des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1944-1976*, mémoire de maîtrise (MA), Université du Québec à Chicoutimi, 2023, 208p.
- CAUX, Rachel, *L'argent du lait : famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, thèse de doctorat (Ph.D.), Université du Québec à Trois-Rivières, 2012, 383p.

- CARLOS, Jean-Philippe, *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, thèse de doctorat (Ph.D.), Université du Québec à Sherbrooke, 2020, 523p.
- CHARRON, Catherine, *La question du travail domestique au début du XX^e siècle au Québec : Un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1927*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 2007, 137p.
- CHÉNARD, Claire, *Les Cercles de Fermières : une appellation tronquée*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 1981.
- COULOMBE, Caroline, *Un siècle de prescriptions culinaires : continuités et changements dans la cuisine au Québec, 1860-1960*, mémoire de maîtrise (MA), Université du Québec à Trois-Rivières, 2002, 166p.
- DEVAUX, Camille, *Knit two together and repeat breaking with traditions through yarnbombing by the Cercles de Fermières du Québec*, mémoire de maîtrise (MA), Université Concordia, 2018, 45p.
- LAMBERT-PELLERIN, Cassandre, *L'éducation continue des femmes en réseau : L'exemple de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 2013, p. 116.
- LEBLANC, Louise, *La scission des Fermières : dissidence et autonomie, 1937-1950*, mémoire de maîtrise (MA), Université de Sherbrooke, 1987, 199p.
- LEGAULT THUOT, Camille, *Blanchot et Bataille, littéraires et apolitiques ?*, mémoire de maîtrise (MA), Université du Québec à Montréal, 2020, 168p.
- LETENDRE, Jean, *Les Cercles de Fermières du Québec, 1915-1930 – Un exemple d'encadrement politique d'un mouvement populaire féminin*, mémoire de maîtrise (MA), Université de Sherbrooke, 1983, 240p.
- NADEAU, Guylaine, *Les Cercles de Fermières et l'action coopérative féminine au Québec, 1915-1944*, mémoire de maîtrise (MA), Université Laval, 1996, 126p.
- TREMBLAY-LAMONTAGNE, Nora, *Ageing and materialities : A study of the practice of weaving at Cercle de Fermières*, mémoire de maîtrise (MA), Université Concordia, 2018, 104p.

2.4 – Rapports, mémoires et études

- BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE – MINISTÈRE DU COMMERCE, *Neuvième recensement du Canada – Volume 1, population*, Ottawa, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie, 1953, 966p.
https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/CS98-1951-1.pdf

2.5 – Dictionnaires et encyclopédies en ligne

- COHEN, Yolande, « Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 8 novembre 2017. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/federation-nationale-saint-jean-baptiste>

DUPUIS, Serge, « La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent) », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 18 juin 2020. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-commission-royale-d-enquete-sur-l-enseignement-dans-la-province-de-quebec-commission-parent>

MORRIS, Cerise, « La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/commission-royale-denquete-sur-la-situation-de-la-femme-au-canada>

NAY, Olivier *et al.* (dir.), « Participation politique », *Lexique de science politique. 4^e édition*, Paris, Dalloz, 2017, 1215p.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Aumônier, aumônière », dans *Grand dictionnaire terminologique*, Québec, 2016, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17081760/aumonier>

STEWART, J. D. M., Helmut KALLMANN, « Commission Massey », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-commission-massey>

KNECHT, Pierre Knecht (dir.), André THIBAUT, Gisèle BOERI et Simone QUENET, *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain*, Éditions Zoé, 1997, 872p.

WILCOX, Michael, « Paul Bruchési », *L'Encyclopédie canadienne*, 2017, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/paul-bruchesi>

2.6 – Sites web

GIROUX-ALLAIRE, Ruth, « Gauthier, Émile », site web multimédia, ville de Québec, Société d'histoire de Charlesbourg. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=2229467>

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, « Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent) », Université Laval, 16 mai 2016. https://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/varia/commission_royale.html